



20 21

# Rapport d'activités







## **PARTIE 1 : Présentation de la Communauté de Communes Médullienne**

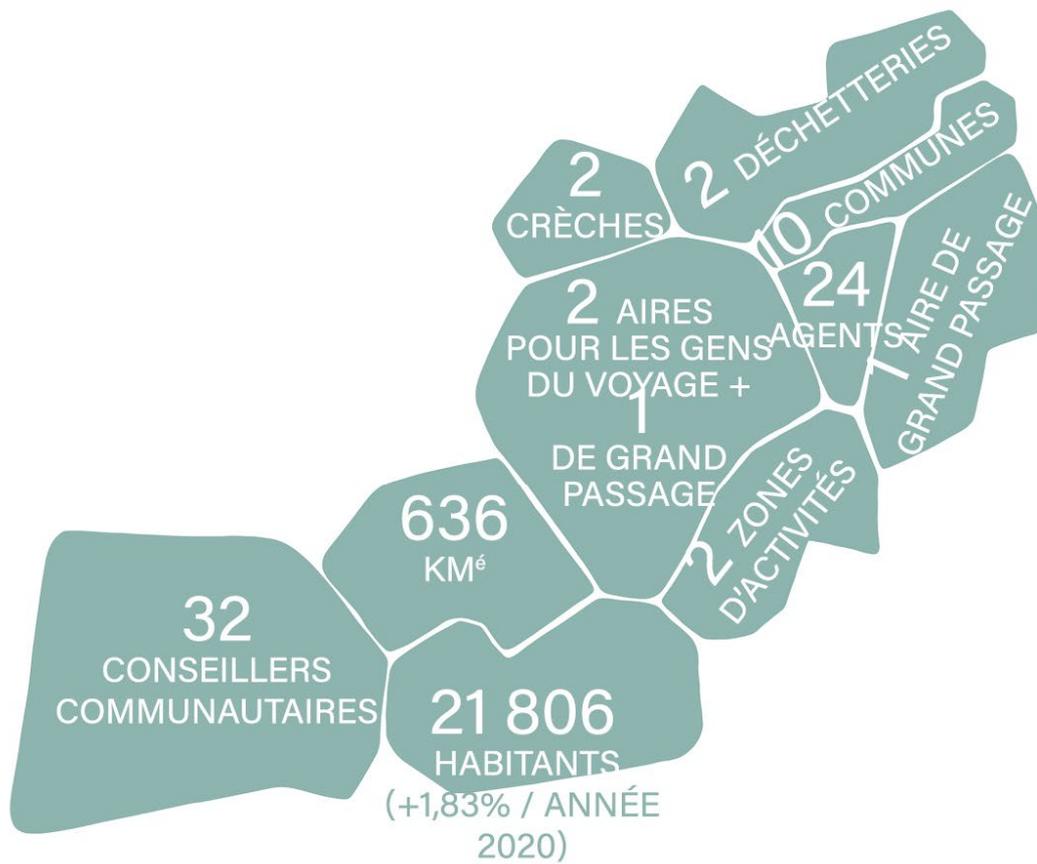
La Communauté de Communes Médullienne.....	
Le Bureau Communautaire et le Conseil Communautaire.....	
Les Ressources Humaines.....	
Les Finances.....	
Les Services Techniques.....	
Environnement Service Public d'assainissement Non collectif.....	
Environnement Gestion et valorisation des déchets.....	
Habitat.....	
Petite enfance.....	
Enfance.....	
Parentalité.....	
Lecture publique.....	
Accueil des gens du voyage.....	
Aménagement autorisation du droit des sols.....	
Communication.....	
Développement économique.....	

## **PARTIE 2 : ANNEXES**

### Les comptes rendus d'activités

- GIP du LITTORAL
- Médoc Plein Sud
- Syndicat mixte GIRONDE NUMERIQUE
- Parc Naturel Régional Médoc
- VEOLIA PROPLETE
- Mission locale du Médoc
- Société Publique Locale Enfance Jeunesse Médullienne
- Enfance Pour Tous
- Sdis 33
- ADIL
- Association L'Oiseau Lire
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin
- Syndicat Mixte du Bassin Versant des, Jalles du Cartillon et de Castelnau
- PENA Environnement
- ECOLOGIQUE filière DEEE
- ECOMOBILIER
- SCRELEC
- AMG
- AdCF







# **Présentation de la Communauté de Communes Médullienne**



10 communes

32 conseillers communautaires élus pour 6 ans

12 membres au bureau communautaire : 10 vice-président(e)s et 2 élus délégués

L'exécutif

Les 10 maires

Le Président

Christian Lagarde

## 9 Vice-Président(e)s

**Auréliе Teixeira**, 1<sup>e</sup> vice-présidente en charge de l'aménagement de l'espace, urbanisme réglementaire, anticiper un PLUI obligatoire

**Didier Phoenix**, 2<sup>e</sup> vice-président en charge des équipements sportifs d'intérêts communautaire et du développement économique : suivi des ZA, accompagnement des entreprises locales, commerçants, artisans

**Sophie Brana**, 3<sup>e</sup> vice-présidente en charge du tourisme, développement durable (Agenda 21), préservation de la biodiversité. Elle sera également élue à la parité.

**Lionel Montillaud**, 4<sup>e</sup> vice-président en charge de la fiscalité, des finances, des ressources humaines, de la mutualisation et de l'évaluation des transferts de charge

**Eric Arrigoni**, 5<sup>e</sup> vice-président en charge de la gestion et de la valorisation des déchets

**Karine Nouette-Gaulain**, 6<sup>e</sup> vice-présidente en charge de l'enfance,

petite enfance, jeunesse, parentalité et animation du réseau lecture publique

*Après avoir démissionné le 23 janvier 2021, il est remplacé par **Karine Nouette Gaulain** à la tête de la mairie. Le 26 janvier 2021, elle est élue vice-présidente avec les mêmes délégations qu'avait Monsieur Pallin.*

*Devant l'envergure du porte-feuille, le Président décide de modifier les délégations des deux conseillers délégués : M. Paquis est alors délégué à l'enfance et à la petite enfance et Monsieur Richard est délégué à la jeunesse, la parentalité.*

**Didier Chautard**, 7<sup>e</sup> vice-président en charge du SPANC, GEMAPI, préparation à la reprise eau et assainissement en 2026

**Patrick Baudin**, 8<sup>e</sup> vice-président en charge de la communication et du patrimoine communautaire

**Jérôme Pardes**, 9<sup>e</sup> vice-président en charge du logement, des transports et des gens du voyage

## 2 conseillers délégués

**Philippe PAQUIS**  
Conseiller délégué à l'enfance et la petite enfance

**Fabrice RICHARD**  
Conseiller délégué à la jeunesse et à la parentalité

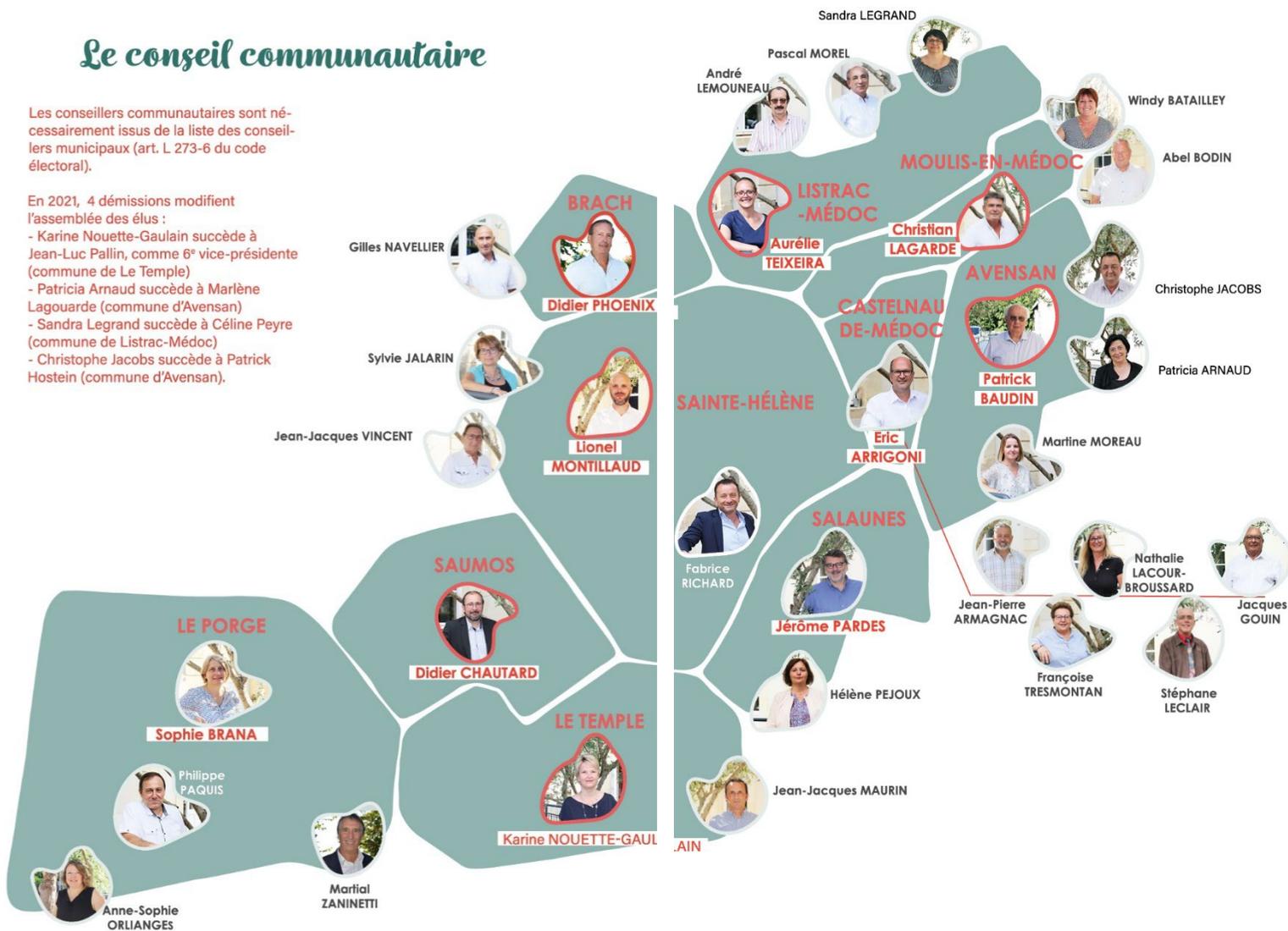


## Le conseil communautaire

Les conseillers communautaires sont nécessairement issus de la liste des conseillers municipaux (art. L 273-6 du code électoral).

En 2021, 4 démissions modifient l'assemblée des élus :

- Karine Nouette-Gaulain succède à Jean-Luc Pallin, comme 6<sup>e</sup> vice-présidente (commune de Le Temple)
- Patricia Arnaud succède à Marlène Lagouarde (commune d'Avensan)
- Sandra Legrand succède à Céline Peyre (commune de Lustrac-Médoc)
- Christophe Jacobs succède à Patrick Hostein (commune d'Avensan).





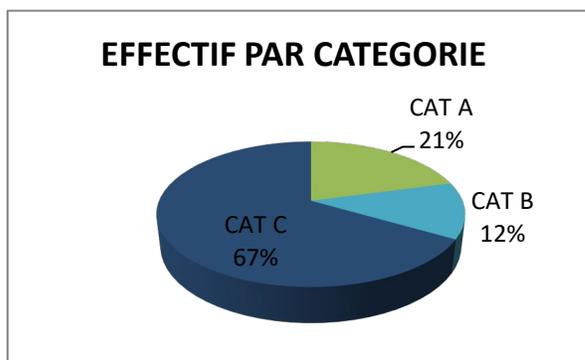
## LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2021, la Communauté de Communes Médullienne comptabilise 24 agents sur des emplois permanents et 5 agents détachés auprès de la société Véolia Environnement.

### REPARTITION DE L'EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2021

CATEGORIE	NOMBRE D'AGENTS	FEMININS	MASCULINS
TITULAIRES	22	17	5
STAGIAIRES	1	0	1
CONTRACTUEL PERMANENT	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>7</b>

### REPARTITION DES AGENTS PAR CATEGORIE HIERARCHIQUE AU 31 DECEMBRE 2021



<b>CATEGORIE A</b>	<b>5</b>
<b>CATEGORIE B</b>	<b>3</b>
<b>CATEGORIE C</b>	<b>16</b>

### EVOLUTION DE L'EFFECTIF POURVU EN 2021

CATEGORIE	EFFECTIF AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	ARRIVEE EN COURS D'ANNEE	DEPART EN COURS D'ANNEE	EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	VARIATION EN NOMBRE D'AGENT
TITULAIRES	22	3	3	22	0
STAGIAIRES	1	0	0	1	+1
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC (permanent)	0	1	0	1	+1
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>+1</b>

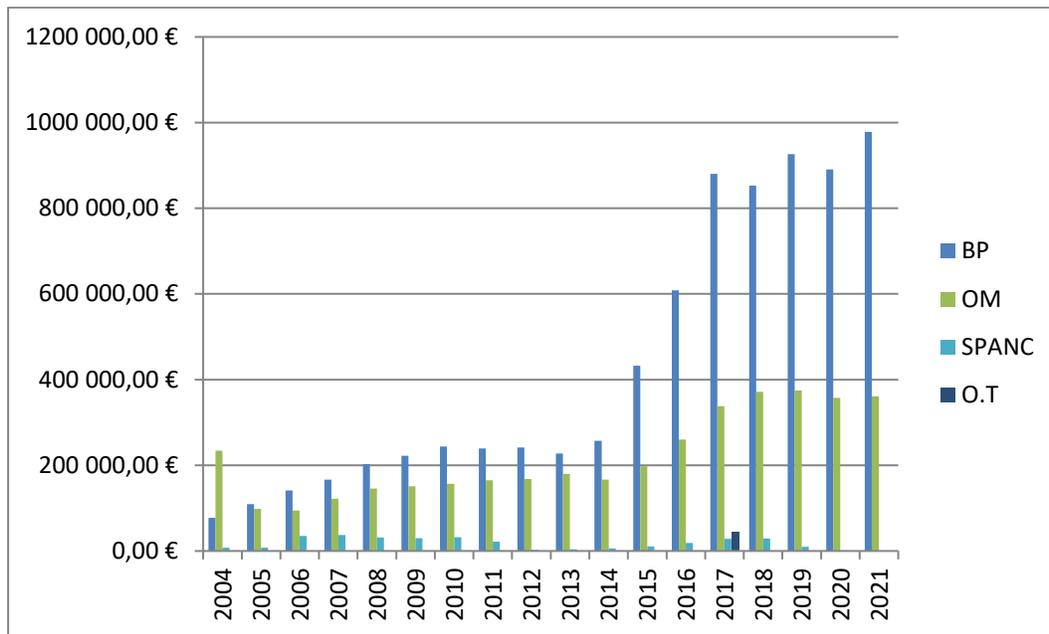
### POSITION STATUTAIRE

- ✓ 5 agents sont en détachement de longue durée auprès d'un organisme privé (Véolia Environnement).
- ✓ 1 agent est en détachement sur un emploi fonctionnel de DGS au sein de la collectivité.
- ✓ 2 agents sont en détachement sur un emploi fonctionnel de DGA au sein de la collectivité.

### CARRIERE ET REMUNERATION

- ✓ 12 agents ont fait l'objet d'un reclassement indiciaire (PPCR)
- ✓ 16 agents ont fait l'objet d'un avancement d'échelon
- ✓ 1 agent a fait l'objet d'une promotion interne
- ✓ 1 agent a été nommé sur un emploi fonctionnel de DGA
- ✓ 1 agent de catégorie C a été titularisé
- ✓ 1 agent de catégorie C a été stagiairisé
- ✓ 6 agents ont suivi des formations professionnelles auprès du CNF"PT, ce qui représente un total de 15.5 jours de formation.

**EVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE 2004-2021**



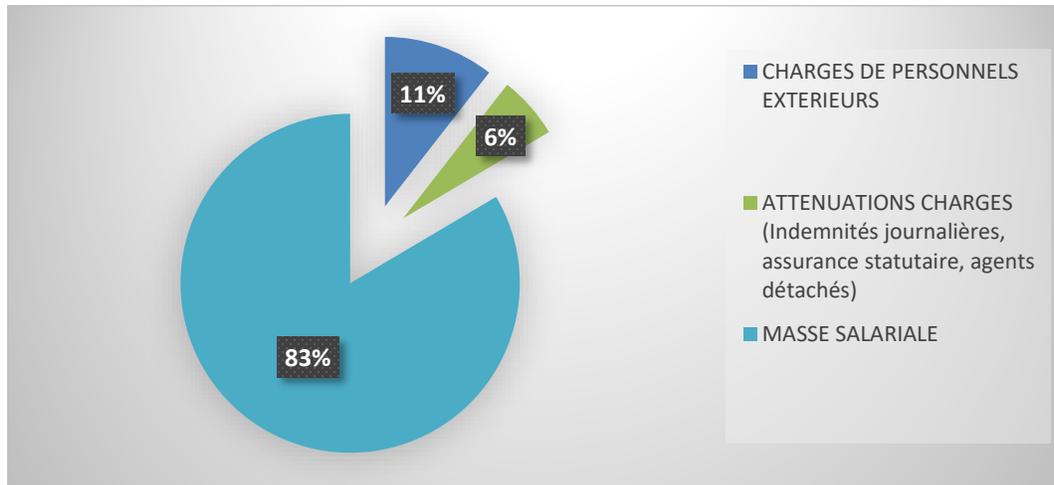
\*OT : correspondant au personnel recruté au sein de la CDC avant la création de l'EPIC

Les dépenses totales du chapitre 012 pour les deux budgets (BP, OM) s'élèvent à **1 339 728€**.

Le chapitre 012 comprend également le remboursement du personnel entre le budget principal et le budget annexe « ordures ménagères », les frais de ménage du siège et de l'annexe, le CNAS, l'assurance statutaire, la participation à la mutuelle et à la prévoyance.

La masse salariale réelle (rémunérations + charges) représente : **1 118 822 €**

## **MASSE SALARIALE 2021**



## **MOUVEMENT DU PERSONNEL**

### • **RECRUTEMENT SAISONNIER**

- ✓ Le recrutement de cinq contrats d'engagements éducatifs (CEE) pour assurer les séjours des jeunes pendant les vacances d'été et de la toussaint :
  - 1 animatrice pour le séjour « Nature et Océan » organisé aux vacances de juillet sur la commune de le Porge (33).
  - 2 animateurs pour le séjour « Nature et Estuaire » organisé aux vacances d'août sur la commune de Meschers-sur-gironde (33).
  - 3 animateurs pour le séjour « Entre mer et montagne » organisé aux vacances de la toussaint sur la commune de Bidaray (64).

### • **STAGIAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

La Communauté de communes a signé des conventions de stage avec deux étudiants :

- ✓ Le recrutement d'un stagiaire de l'enseignement supérieur au service Autorisation du droit des sols pour une durée de cinq mois.
- ✓ Le recrutement d'un stagiaire de l'enseignement supérieur au service Développement Economique pour une durée de sept mois.

- **RECRUTEMENT PERMANENT**

- ✓ Le recrutement d'un agent en contrat de droit public permanent au service Famille Jeunesse et Action Culturelle au 1<sup>er</sup> février (remplacement de l'agent qui a été muté dans une autre collectivité) ;
- ✓ Recrutement d'un agent sur un emploi fonctionnel au 1<sup>er</sup> mars (agent déjà en poste au sein de la Cdc).
- ✓ Le recrutement d'un agent en contrat de droit public non permanent au service Spanc au 1<sup>er</sup> juin (remplacement de l'agent mis en disponibilité) ;
- ✓ Le recrutement d'un agent titulaire au service lecture publique au 1<sup>er</sup> octobre (remplacement de l'agent qui a été muté dans une autre collectivité) ;
- ✓ Le recrutement d'un agent titulaire à temps complet au service finances marchés publics au 15 novembre ;

- **DEPART**

- ✓ Le départ d'un agent au service lecture publique au 1<sup>er</sup> septembre ;
- ✓ Le départ d'un agent au service finances au 1<sup>er</sup> juin ;
- ✓ Le départ d'un agent (mise en disponibilité pour convenances personnelles) au service Spanc au 1<sup>er</sup> juin ;

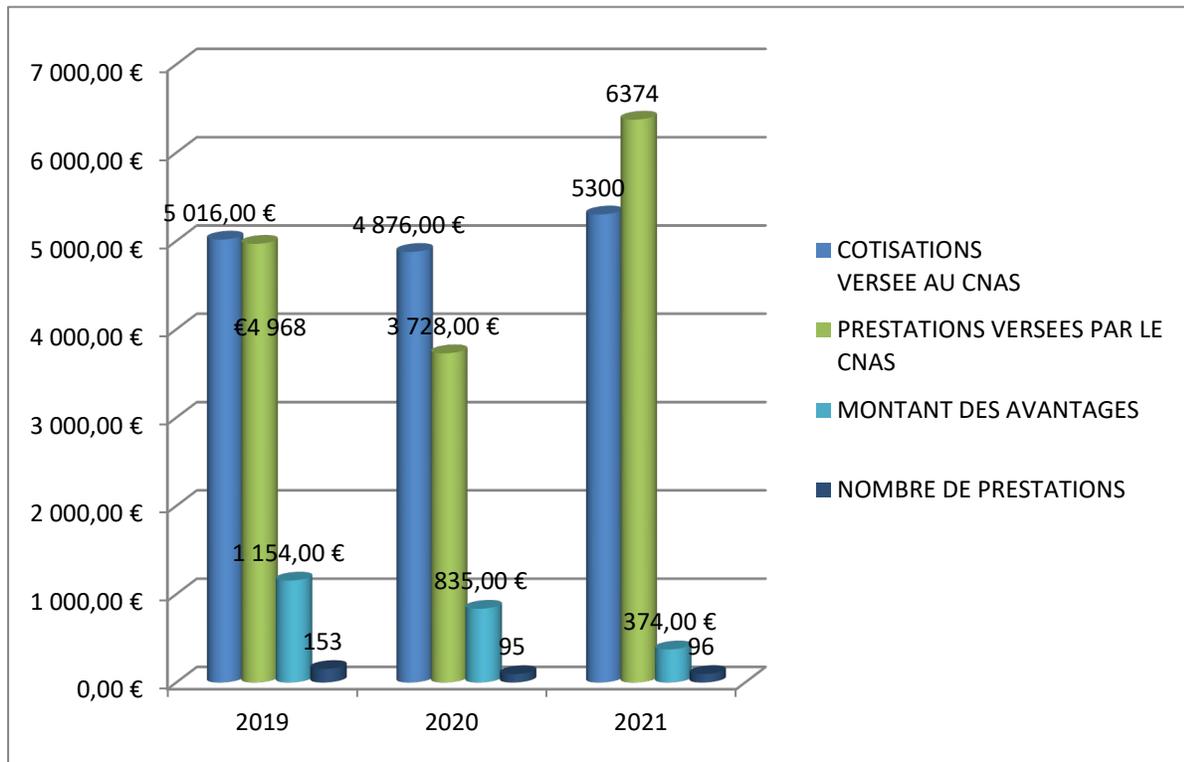
## **ABSENCES**

- ✓ 6 agents ont fait l'objet d'au moins un jour d'arrêt pour maladie ordinaire (65 jours au total).
- ✓ 1 agent a été en arrêt de longue maladie pour une durée supérieure à six mois consécutifs (278 jours au total).
- ✓ Ce qui représente un total de 343 jours d'absence pour maladie.
- ✓ 5 agents ont bénéficié de 6 jours d'absence pour garde d'enfants malades, soit 1 jour en moyenne.
- ✓ 1 agent a bénéficié de 25 jours d'absence pour congé de paternité

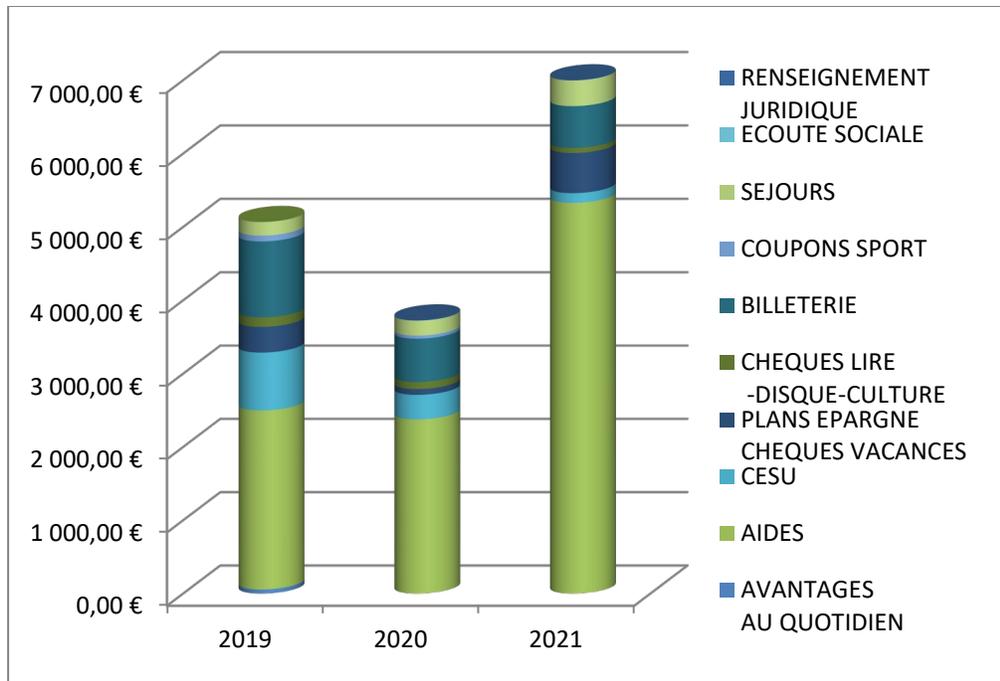
**ACTION SOCIALE**

On peut constater que les demandes prestations pour l'année 2021 ont repris suite à la baisse de la crise sanitaire liée au COVID.

**COMPARATIF DES COTISATIONS ET PRESTATIONS 2019-2021**



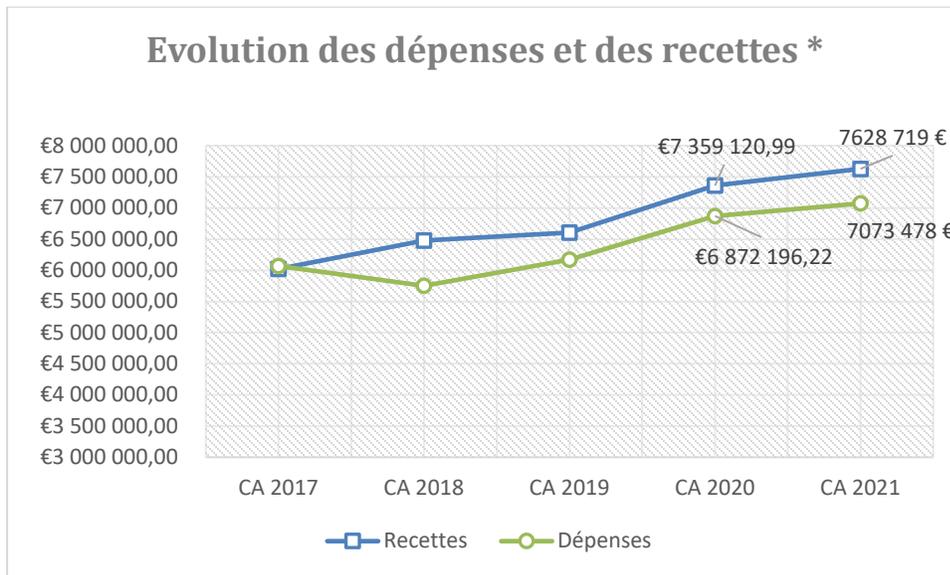
**COMPARATIF PAR PRESTATION 2019-2021**





## Le Budget Principal

### I Le fonctionnement



\*Hors excédent reporté

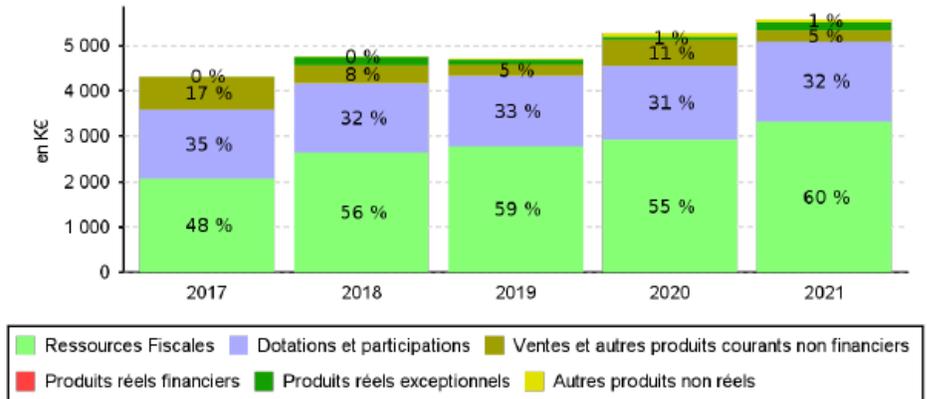
### Chiffres Clés

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 309.56 €/habitant en 2021 contre 288.63 €/habitant en 2020 soit 6.8 % d'augmentation

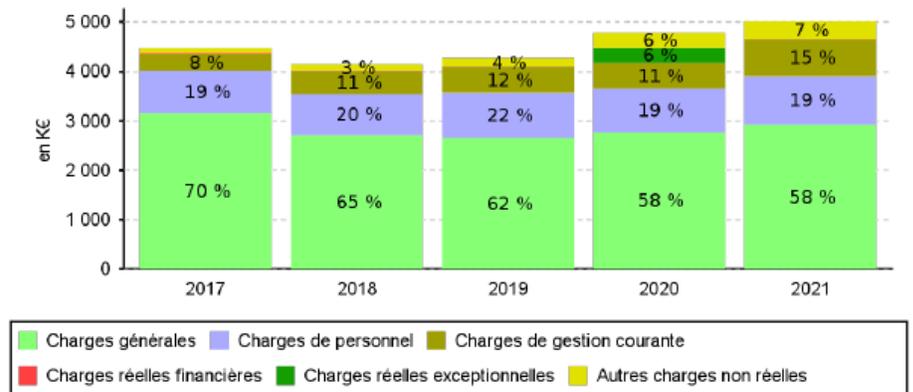
En revanche, 0% d'augmentation des taux d'imposition depuis onze ans

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 347.47 €/habitant en 2021 contre 320.45 €/habitant en 2020 soit 7.8 % de croissance

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

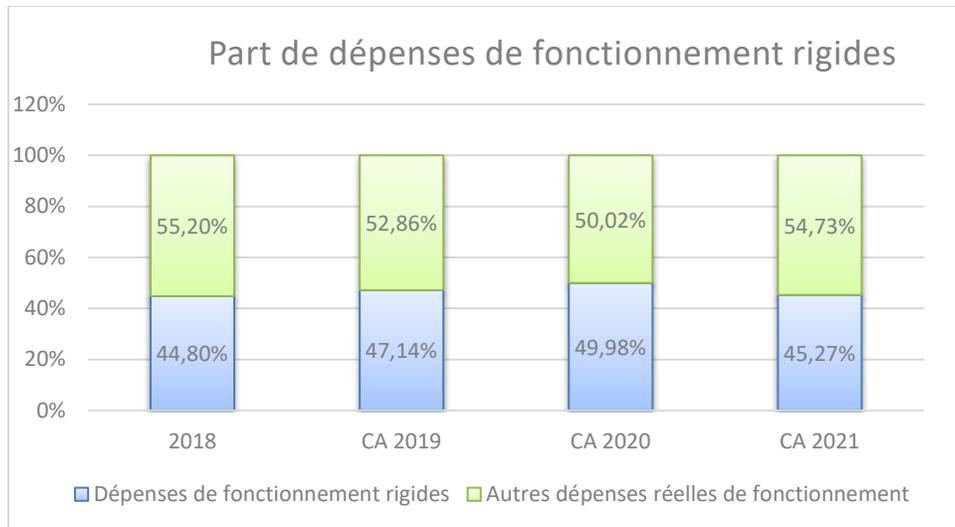


STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



La part des dépenses de fonctionnement dites « rigides » de la Collectivité, sur lesquelles nous ne disposons d'aucune marge de manœuvre, est en constante augmentation.

Elles sont composées des atténuations de produits (attributions de compensation, reversements sur FNGIR, reversement IFR...), des dépenses de personnel et des charges financières. Elles sont considérées comme rigides car la collectivité n'a que très peu de marges de manœuvre à court terme sur ces dépenses.



➤ *Les attributions de compensation*

Les attributions de compensation ont été révisées par délibération du 8 novembre 2018 pour tenir compte du transfert des compétences « création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité » et « GEMAPI » à la collectivité.

**- Qu'est-ce qu'une attribution de compensation ?**

L'attribution de compensation est le principal flux financier entre les communes et la CdC. C'est un transfert financier positif ou négatif obligatoire entre la Communauté de Communes à la FPU (fiscalité professionnelle unique) et ses communes. Elle a pour fonction d'assurer la neutralité budgétaire des transferts de charges entre l'EPCI et ses communes membres.

Pour chaque commune, elle est égale à ce que la commune « apporte » en termes de fiscalité économique moins ce qu'elle coûte en termes de charges transférées à son EPCI.

Une fois l'attribution de compensation fixée le législateur à prévu plusieurs hypothèses dans lesquelles ce montant peut être révisé. Il y a lieu de distinguer 4 types de procédure de révision du montant de l'attribution de compensation :

- La **révision libre** qui requiert des délibérations concordantes entre l'EPCI et ses Communes membres.
- La **révision liée à tout transfert de charges** du fait de transferts de compétences entre l'EPCI et ses Communes membres.
- La **révision unilatérale** du montant de l'attribution de compensation opérée sans accord entre l'EPCI et ses Communes membres.
- La **révision individualisée** qui nécessite un accord entre l'EPCI et une majorité qualifiée de ses Communes membres.

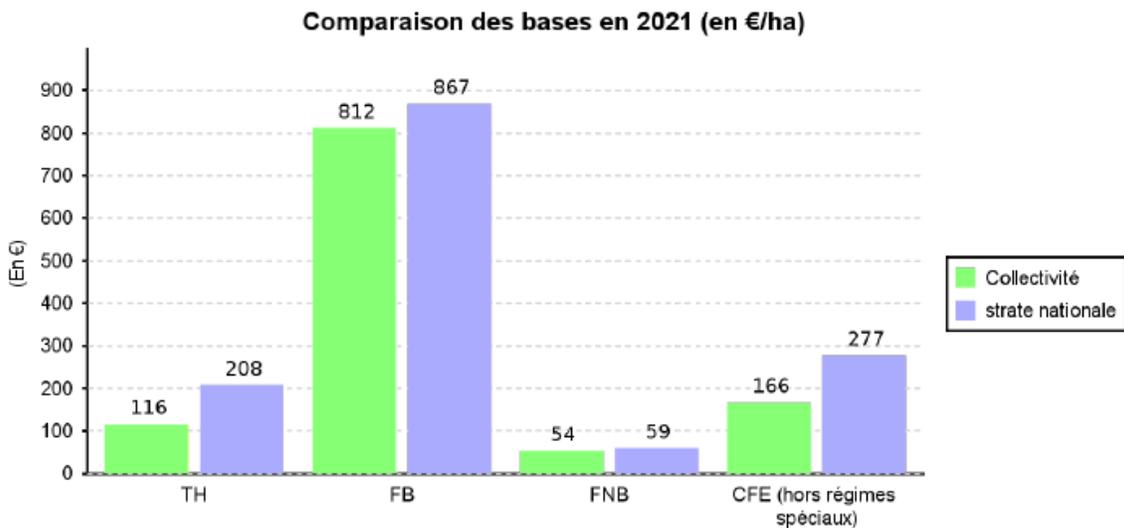
Le conseil de l'EPCI communique aux Communes membres, avant le 15 février, le montant prévisionnel des attributions de compensation au titre de ces reversements.

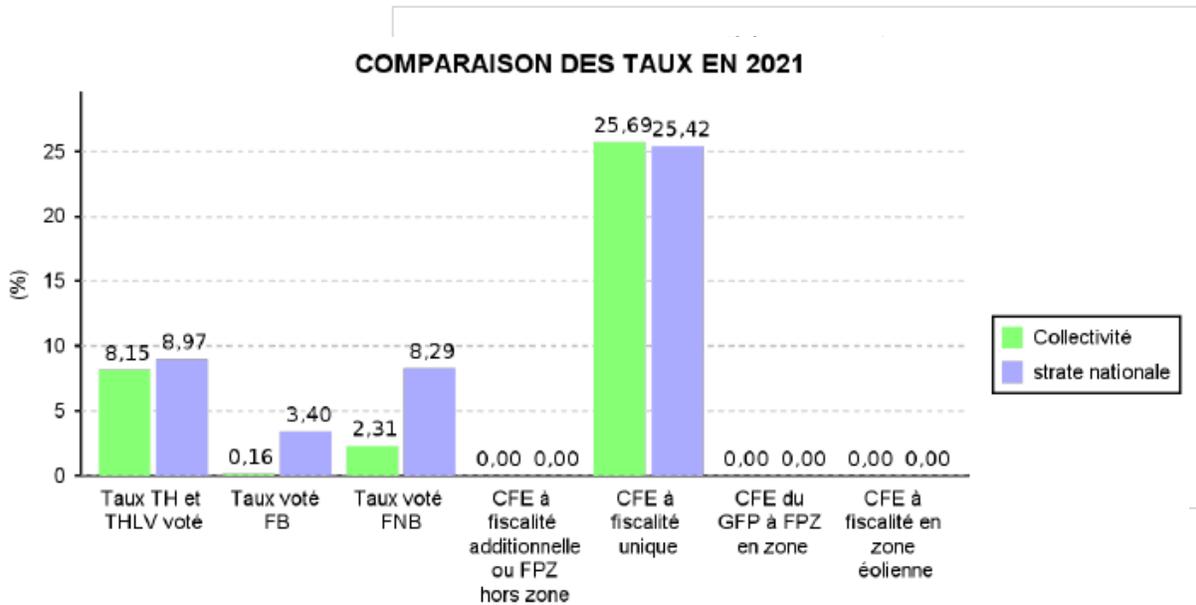
En 2021, les attributions de compensation\* se répartissent de la manière suivante :

COMMUNES	ATTRIBUTION DE COMPENSATION
AVENSAN	169 962,41 €
BRACH	-1 730,82 €
CASTELNAU DE MEDOC	226 453,11 €
LISTRAC MEDOC	85 990,20 €
MOULIS EN MEDOC	16 921,29 €
LE PORGE	25 095,36 €
SAINTE HELENE	143 563,83 €
SALAUNES	225 011,27 €
SAUMOS	-1 365,11 €
LE TEMPLE	-4 822,04 €
<b>Total</b>	<b>885 079,50 €</b>

\*Inchangés depuis 2018 car pas de transfert de compétence

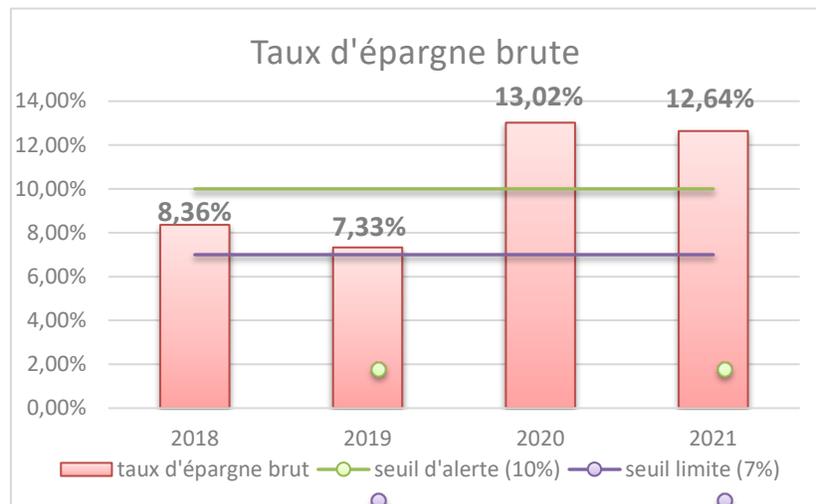
➤ *La fiscalité*





*\*La collectivité garde une marge de manœuvre sur les taux de foncier bâti et non bâti en 2021*

Un taux d'épargne brute stable en 2021 par rapport à 2020



**L'épargne brute** correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est à dire la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement)
- L'autofinancement des investissements

A noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

Ce taux d'épargne brute permet d'analyser la santé financière d'une Collectivité locale. Il est d'usage d'associer au taux d'épargne brute deux seuils, un premier à **10%** et le second à **7%**.

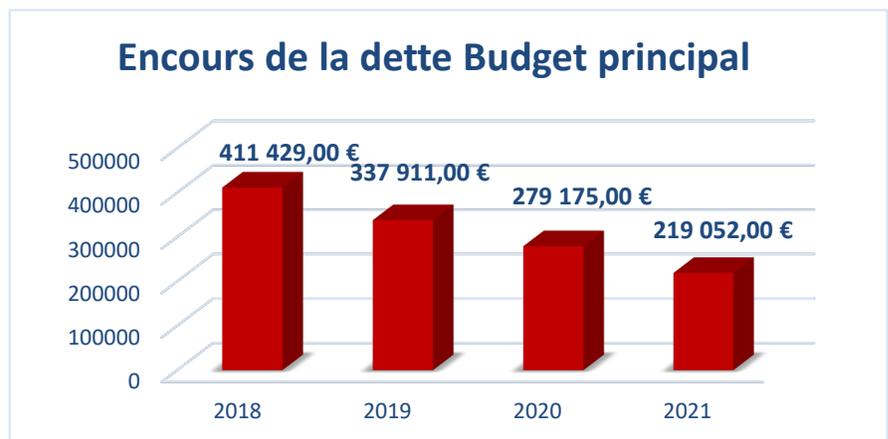
Le premier seuil correspond à un premier avertissement, une collectivité qui passe sous les 10% n'est pas à l'abri d'une chute sensible voire une perte totale d'épargne. On le considère comme un seuil d'alerte. En deçà du second seuil, on considère que la situation de la collectivité se complexifie. On peut y voir des premiers signes avant-coureurs d'une situation financière dégradée. La collectivité peut avoir beaucoup de difficultés à dégager des marges de manœuvre.

La Communauté de Communes Médullienne a un taux d'épargne qui s'est stabilisé en 2021 (12.64%)

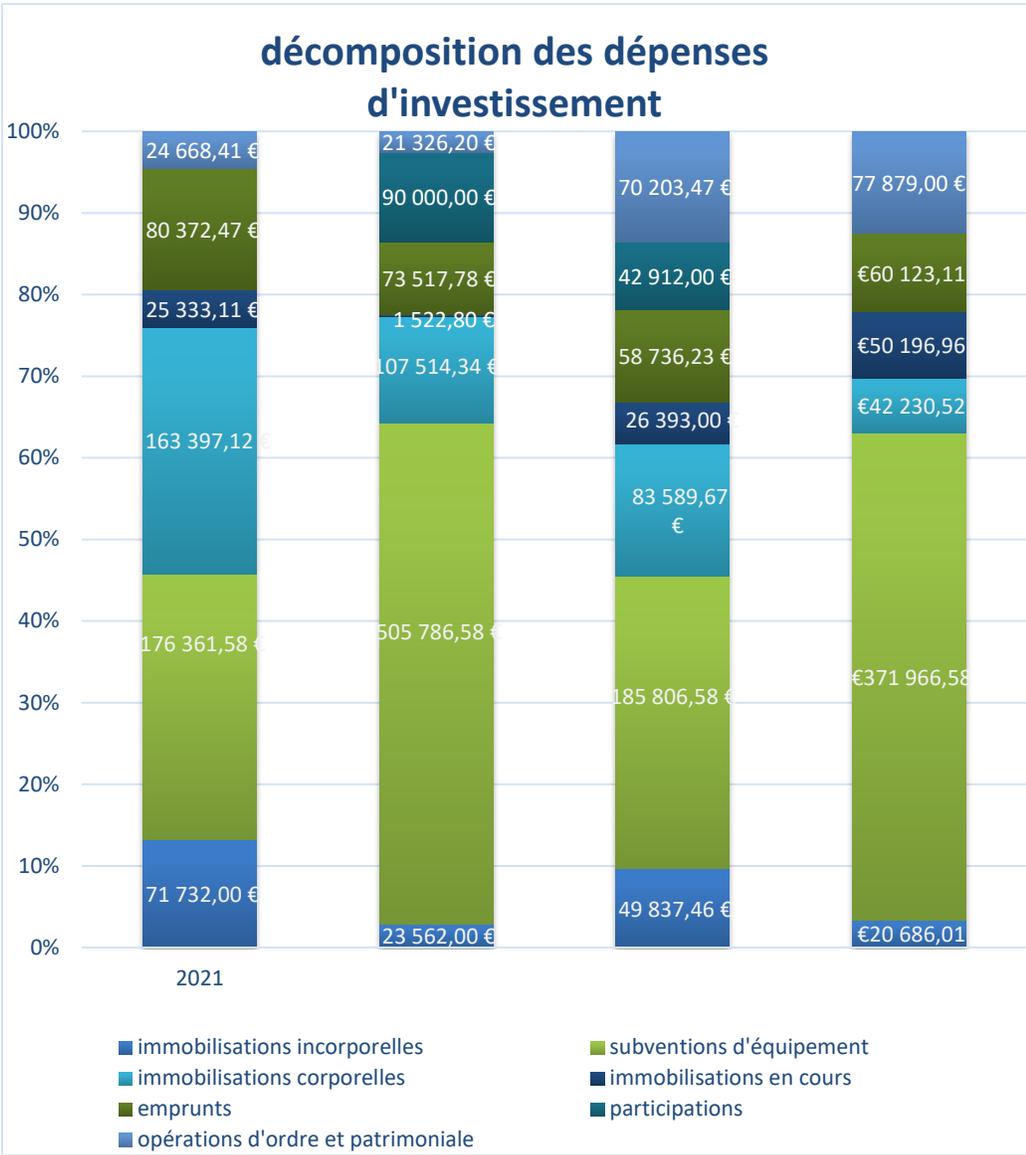
## II L'investissement

Un encours de la dette en baisse

Une capacité de désendettement en 2021 correspondant à 2.8 mois contre 5 mois en 2020

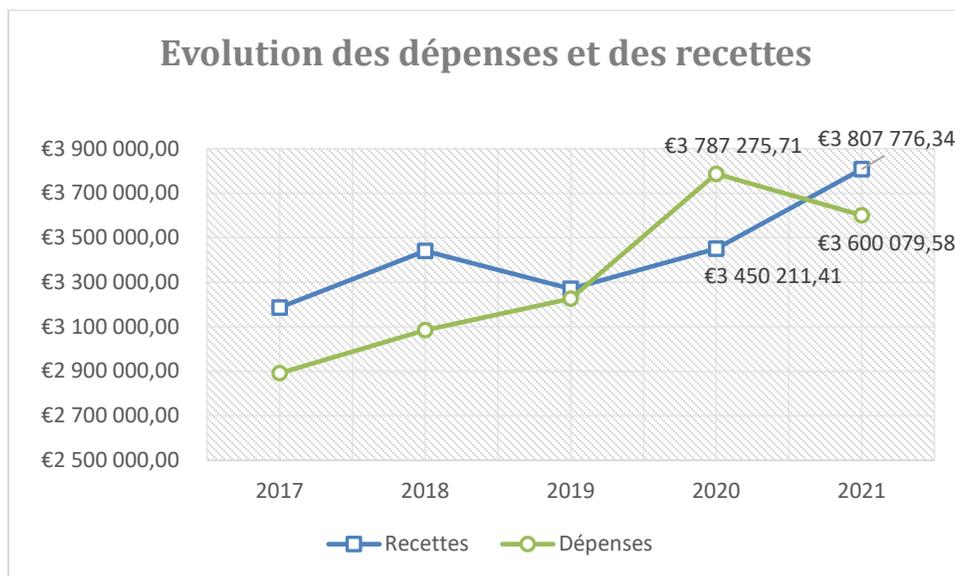


En 2021, les dépenses directes d'équipement représentent 23€ par habitant contre 77€ par habitant pour la moyenne de la strate



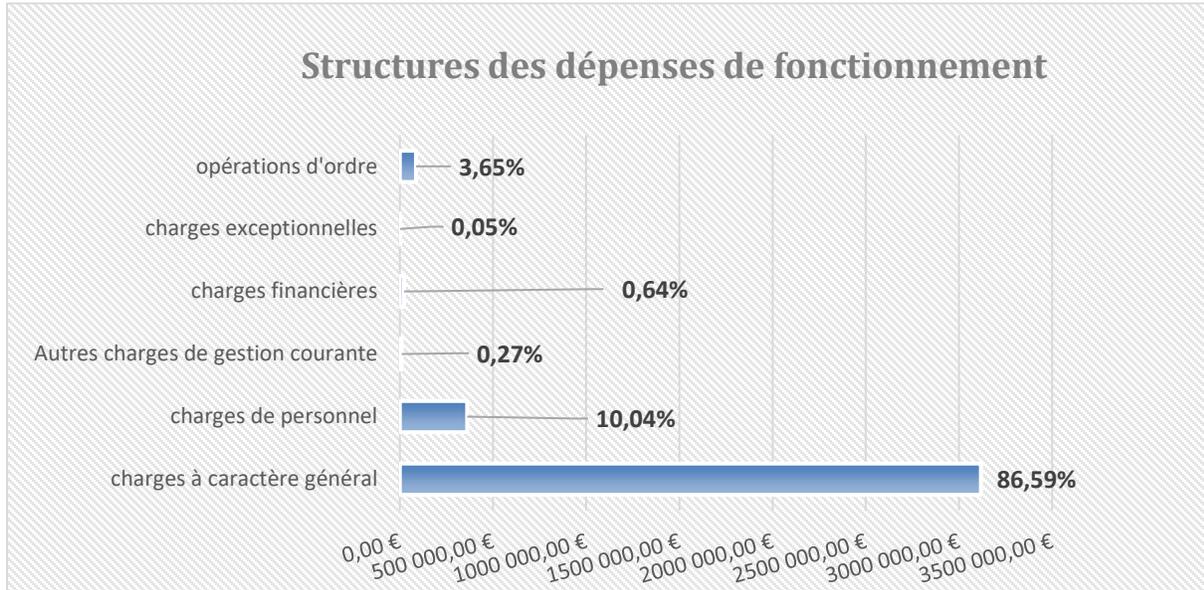
## Le budget annexe Ordures Ménagères

### I Le fonctionnement

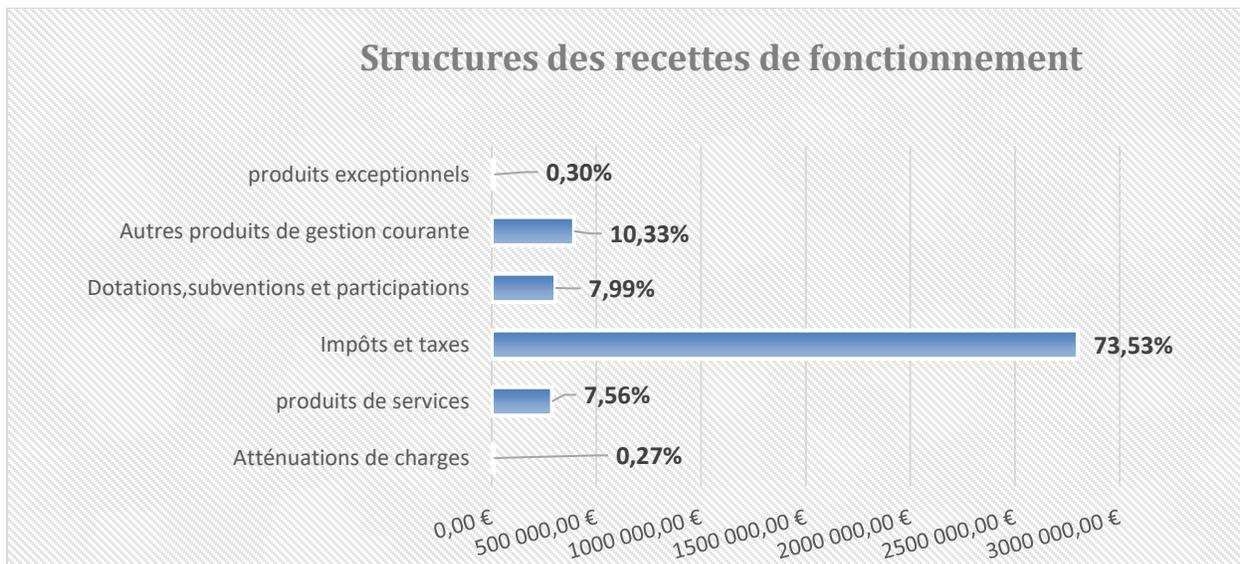


La tendance en 2021 s'est inversée par rapport à 2020 en raison d'un remboursement partiel par le Budget principal au budget annexe Ordures ménagères d'une partie de l'avance faite en 2020 pour venir en aide aux entreprises du territoire touchées par la crise sanitaire.

Il est à noter que sans le remboursement partiel du budget principal, le résultat de l'exercice 2021 aurait été déficitaire de 17 285.64 €



95% des dépenses à caractère général correspondent à la prestation de collecte, transfert, tri et traitement des déchets soit 2 963 875€



Un taux de TEOM maintenu à 15.78 % depuis onze ans

Un encours de la dette en baisse

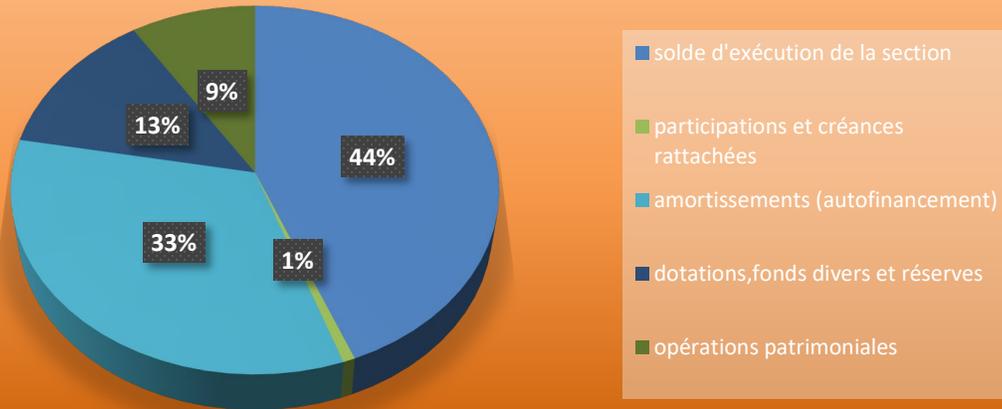
Un endettement en 2021 de **22.45 €** par habitant contre **24.10 €** par habitant en 2020

## II L'investissement

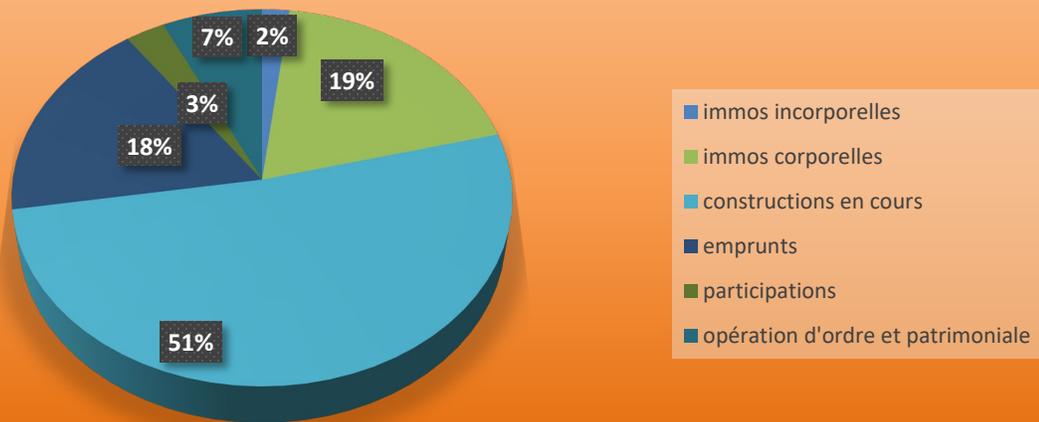


Une capacité de désendettement de 7 ans et 2 mois en 202. Le remboursement partiel du budget principal au budget annexe Ordures Ménagères de 224 982.40 € a été neutralisé dans le calcul de la capacité d'autofinancement.

## répartition des recettes d'investissement



## répartition des dépenses d'investissement

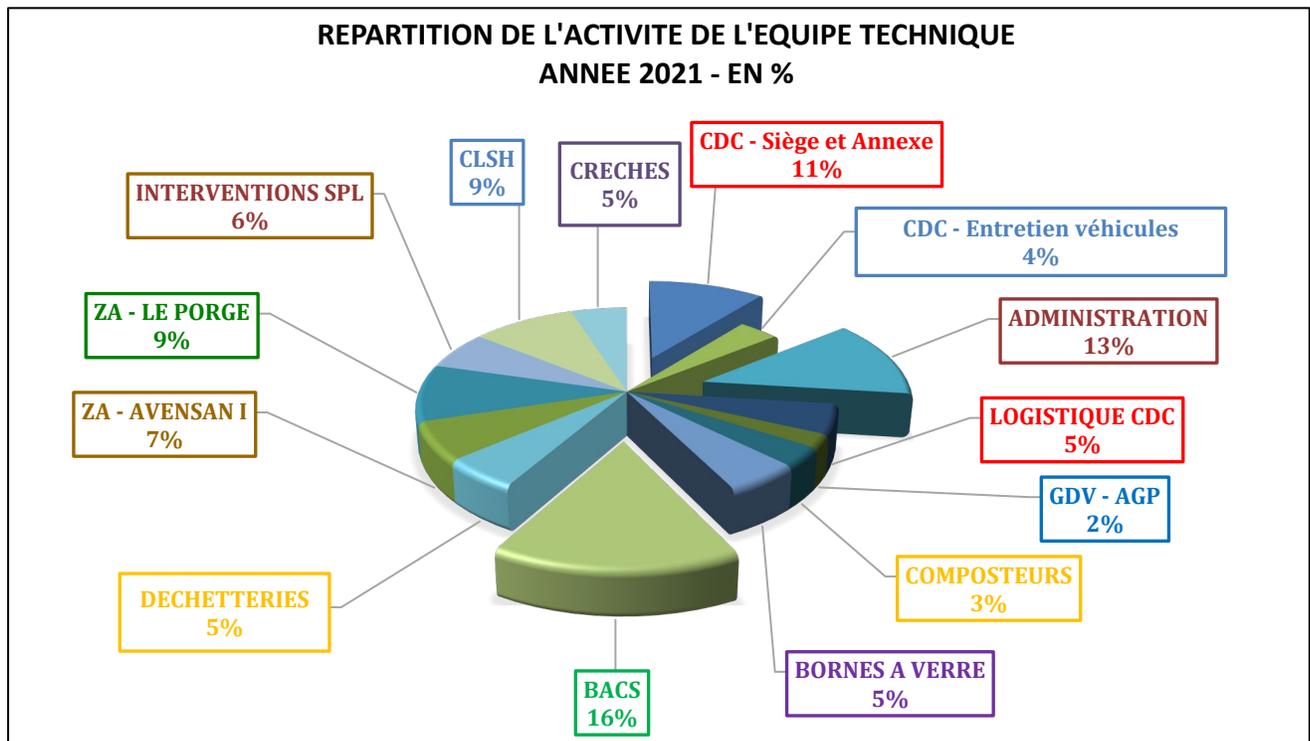




En 2021, les services techniques de la CdC Médullienne, ont repris une activité normale, après une année 2020 particulièrement marquée par la crise sanitaire.

**A noter en 2021 : La situation sanitaire le permettant occasionnellement, les manifestations ont repris :**

**La CdC Médullienne a organisé les samedis du « Champ des possibles » : le service technique a contribué à l'installation de ces stands et a participé à ces événements.**



Données se rapprochant du réel (comptabilisées manuellement) et non exhaustives car activités diverses et variées.

### EXPLICATIONS DU GRAPHIQUE :

Pas de secteurs supplémentaires en 2021

Secteur « **entretien des véhicules** » : en 2020 il était inclus dans le secteur « Siège ».

En 2021, les Secteurs « **Siège** » et « **Annexe** » ont été regroupés. Ils comptabilisent, sur les deux établissements de la CdC Médullienne, les interventions concernant :

les espaces verts

les travaux des bâtiments.

Gros travaux cette année : rénovation des peintures de l'accueil du Siège, en régie.

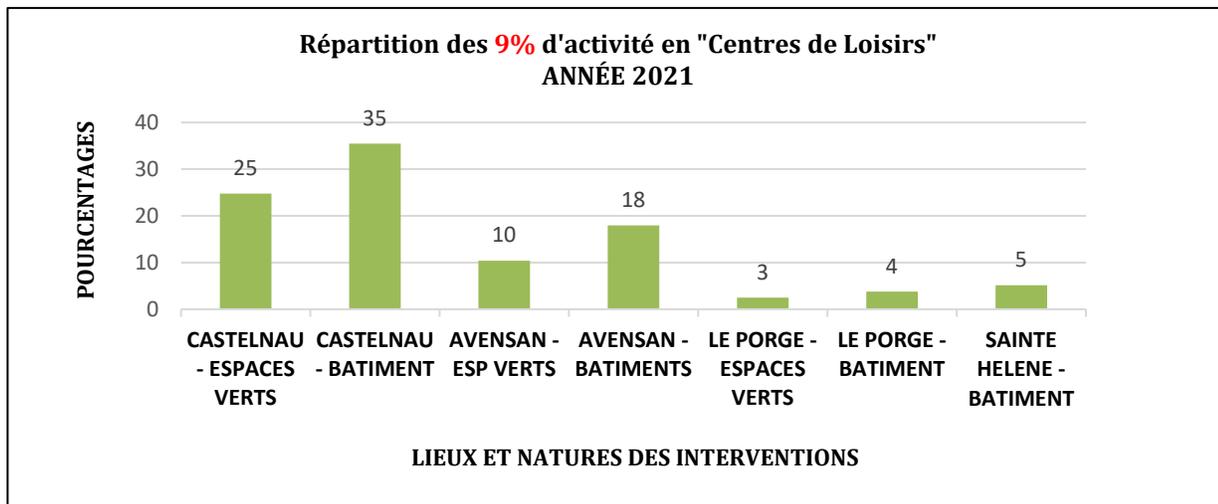
**Ce secteur représente au total 11% de l'activité annuelle des services techniques.**

Le secteur « **GDV – AGP** » : en 2020, il représentait le plus gros pôle d'intervention 16%. Les interventions étaient faites par l'équipe technique, en régie, secteur en diminution en 2021 du fait d'une plus grande implication du Vesta.

<p style="text-align: center;"><b>Secteur</b> <b><u>Bacs déchets</u></b></p> <p style="text-align: center;">est</p> <p style="text-align: center;">16%</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les services techniques assurent la livraison des bacs toute l'année : livraison hebdomadaire programmée tous les vendredis matin à destination des entreprises, des habitants des communes et à chaque stationnement de groupes de gens du voyage sur l'aire de grand passage du Porge (saison de mai à septembre).</li> <li>➤ Les livraisons des cartons de sacs jaunes (tri) aux communes, sont comptabilisées ici, mais aussi les réceptions des cartons de ces sacs, planifiées par notre fournisseur.</li> <li>➤ Sont également comptabilisés, la réception des bacs livrés par le fournisseur de la CDC ainsi que le retrait et la préparation pour recyclage des bacs usagés.</li> </ul> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p><b><u>Livraisons des BACS enregistrées :</u></b></p> <p><b><u>Année 2021 : 999 bacs livrés (à noter que le total calculé par la mise en place du logiciel OM)</u></b></p> </div> </div> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b><u>En 2021, les manifestations occasionnelles ont repris : les livraisons et récupérations des bacs ont été organisées pour :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Le Trophée de France BMX à Avensan</li> <li>⇒ Les Marchés Nocturnes (au nombre de 4) à Moulis-en-Médoc</li> <li>⇒ La Foire de Sainte-Croix à Sainte-Hélène</li> <li>⇒ La Foire du terroir à Salaunes</li> </ul> </li> <li>➤ <b><u>En 2021, avec la mise en place des bornes enterrées,</u></b> les services techniques ont dû récupérer environ <b><u>300 bacs</u></b> de collecte sur les centres bourgs de Listrac-Médoc et Castelnau-de-Médoc.</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>Secteur</b> <b><u>Administration</u></b></p> <p style="text-align: center;">13%</p> <p style="text-align: center;">(Cette liste de tâches est non exhaustive)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ L'administration incombe plusieurs tâches aux services techniques : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Gestion des plannings de l'équipe,</li> <li>⇒ Réunions de service CdC/Points avec le DGA sur les dossiers en cours,</li> <li>⇒ Réunions avec les prestataires/partenaires extérieurs,</li> <li>⇒ Rendez-vous avec les prestataires/partenaires extérieurs,</li> <li>⇒ Traitements des devis (de la demande jusqu'à l'accord du service finances),</li> <li>⇒ Traitements des demandes de travaux en CLSH et CRECHES,</li> <li>⇒ Achats des fournitures et matériels nécessaires aux travaux,</li> <li>⇒ Formations professionnelles des agents,</li> <li>⇒ ...</li> </ul> </li> </ul>

Les secteurs « **CLSH** » et « **CRECHES** » sont détaillés ci-après en fonction du lieu et de la nature des interventions.

**SECTEUR « CLSH »**

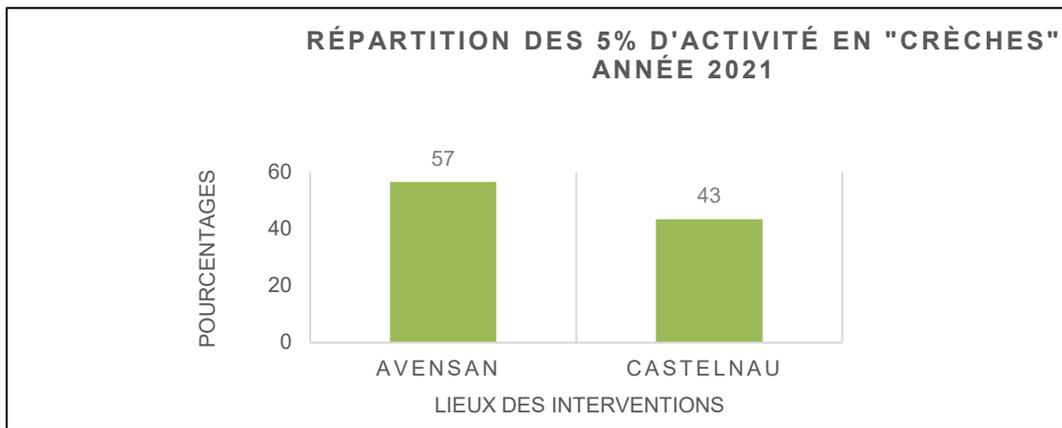


**ANALYSE DU GRAPHIQUE**

<p><b><u>CASTELNAU DE MEDOC</u></b></p> <p><b>BATIMENT</b></p>		<p>Nettoyage de la toiture du bâtiment.</p> <p>En 2021 le nettoyage des façades du bâtiment a été effectué.</p> <p>Travaux divers sur le bâtiment (environ 455 m<sup>2</sup>) : électricité, plomberie, réparations diverses... etc.</p>	<p><b>35%</b></p>
<p><b><u>CASTELNAU DE MEDOC</u></b></p> <p><b>ESPACES VERTS</b></p>	<p>900 m<sup>2</sup> de tonte sur le site</p> <p>Désherbage du parking et taille des haies existantes.</p>		<p><b>25%</b></p>

<p><b><u>AVENSAN</u></b></p> <p><b>BATIMENT</b></p> <p>-</p> <p>(En 2020, le bâtiment et les espaces verts étaient regroupés : 33%)</p> <p><b>En 2021, les deux secteurs sont dissociés.</b></p>		<p>Le local sportif du CLSH a été aménagé par l'équipe technique.</p> <p>Travaux divers sur le bâtiment (environ 310 m<sup>2</sup>) : électricité, plomberie, réparations diverses... etc.</p>	<p><b>18%</b></p>
--	---	--	-------------------

**SECTEUR « CRECHES »**



### BILAN ACTIVITE TECHNIQUE ANNEE 2021

Les chiffres évoluent en hausse et/ou en baisse sur les lieux d'activités d'une année sur l'autre.

Effectivement l'activité technique n'est pas identique :

- L'équipe intervient en fonction des pannes ou réparations ou constructions, diverses et variées ; ce qui explique la différence de pourcentage de l'activité, une année en hausse et l'année suivante en baisse ou vice-versa.

### ZOOM ANNEE 2022

**Projet de territoire de la CdC Médullienne :**

⇒ Mis en place en fin d'année 2021 et qui est inclus dans la « Logistique CdC » : 5%, il pourrait modifier l'activité des services techniques durant l'année 2022.

Comme tous les ans, divers travaux à l'intérieur du bâtiment, notamment la réparation des dalles du plafond de la crèche, sont comptabilisés dans ce pourcentage.



Clôture Crèche d'Avensan

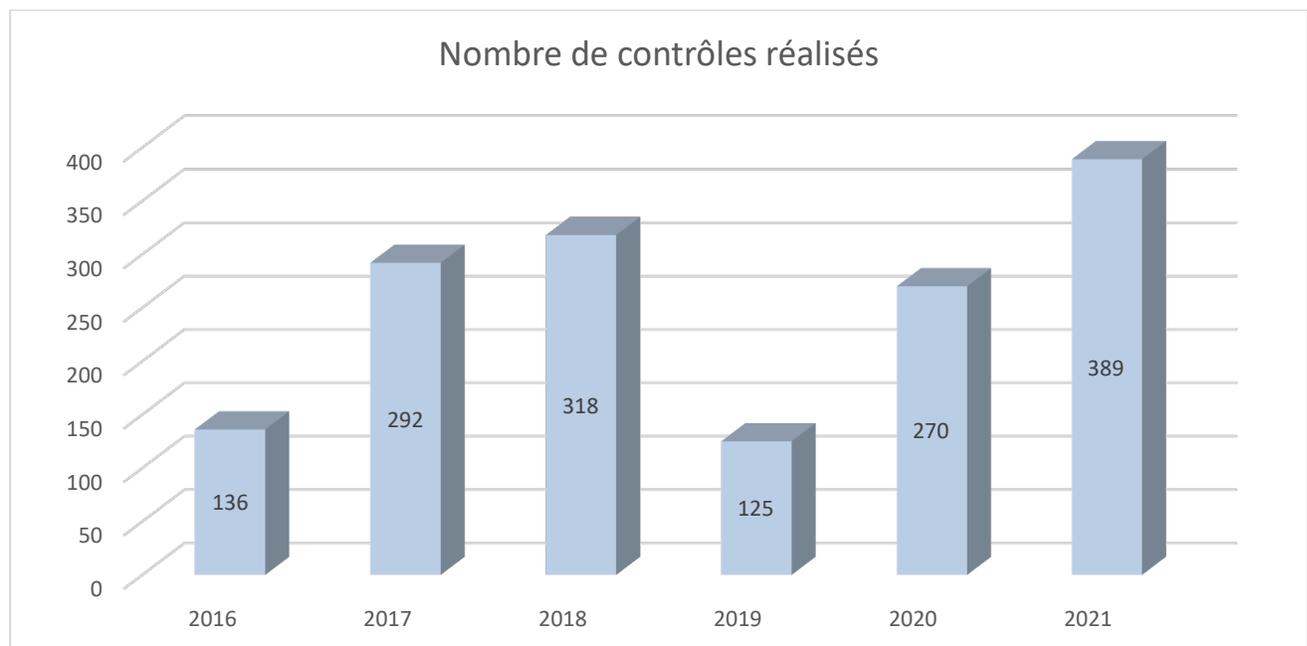
**57%**



Le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensé sur le territoire de la Communauté de Communes Médullienne est estimé à 2089 installations.

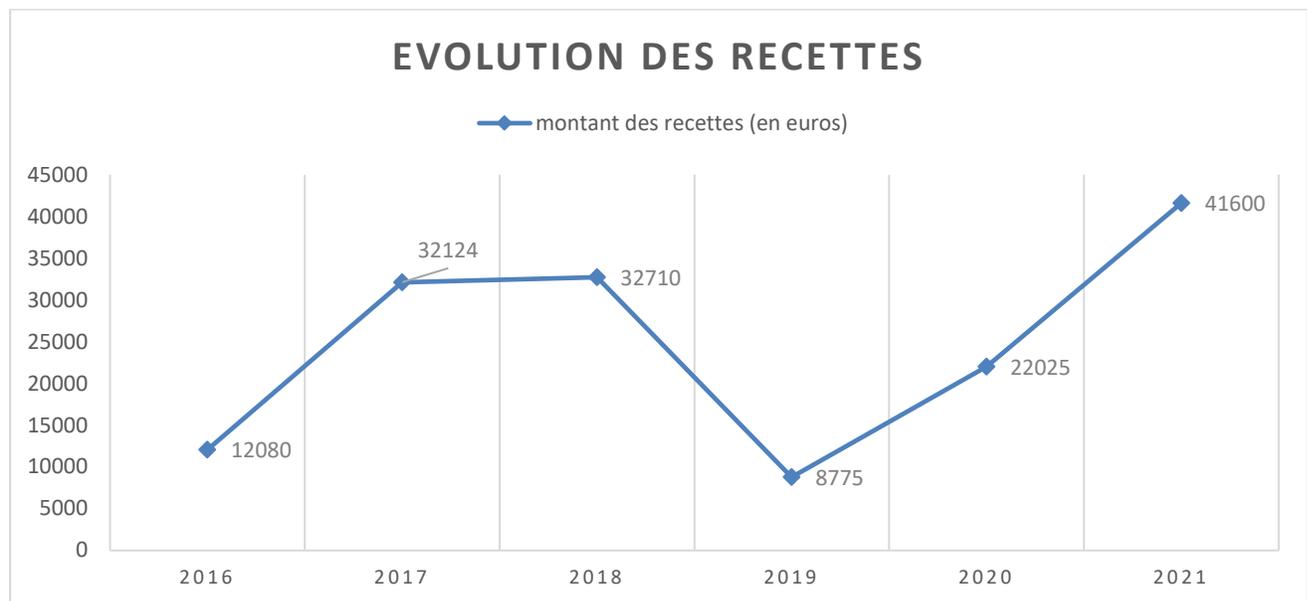
**21 % des habitations du territoire sont concernées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif soit 1 habitation sur 5.**

- **Evolution du nombre de contrôles et des recettes**



<b>Recettes</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
Contrôles	8 530 €	23 165 €	26 160 €	8 775 €	22 025 €	41 600 €
Subvention AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	3 550 €	8 959€	6550 €	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 080 €</b>	<b>32 124 €</b>	<b>32 710€</b>	<b>8 775 €</b>	<b>22 025 €</b>	<b>41 600 €</b>

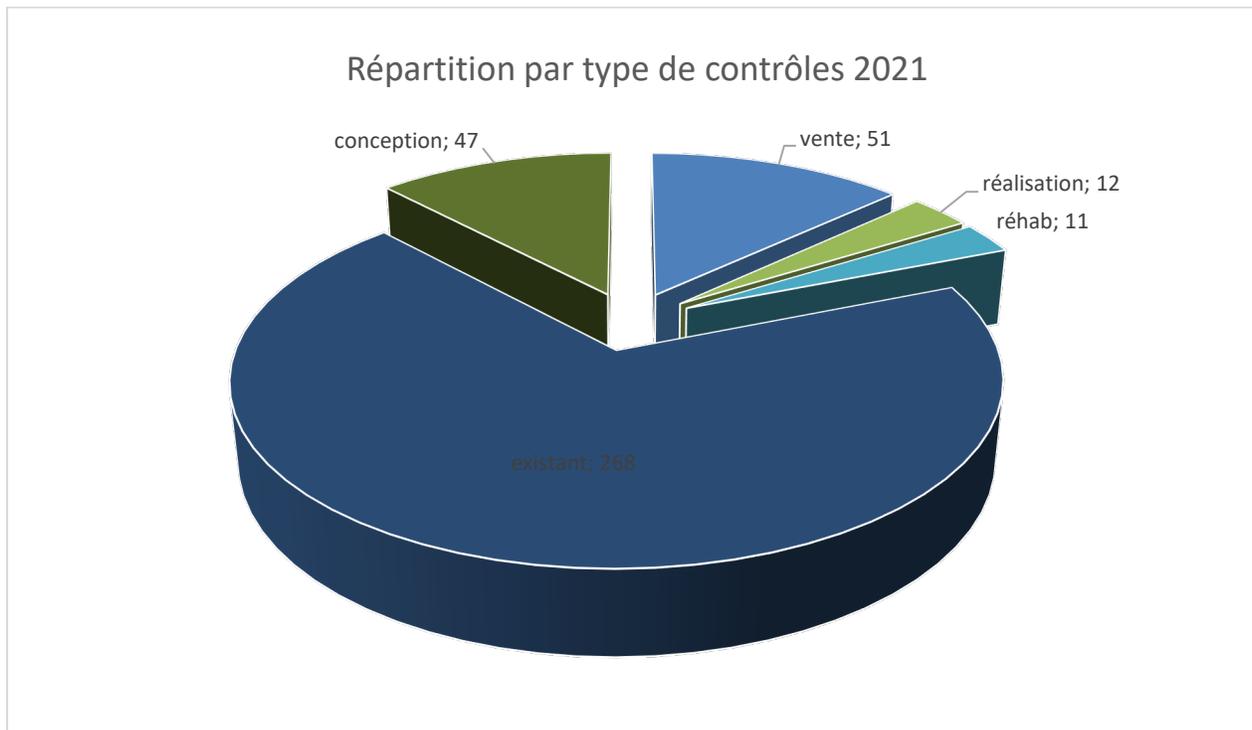
**On note un reliquat de 27 contrôles (contrôles réalisés en 2020 mais facturés en 2021) :**



On constate une hausse des recettes en 2021 :

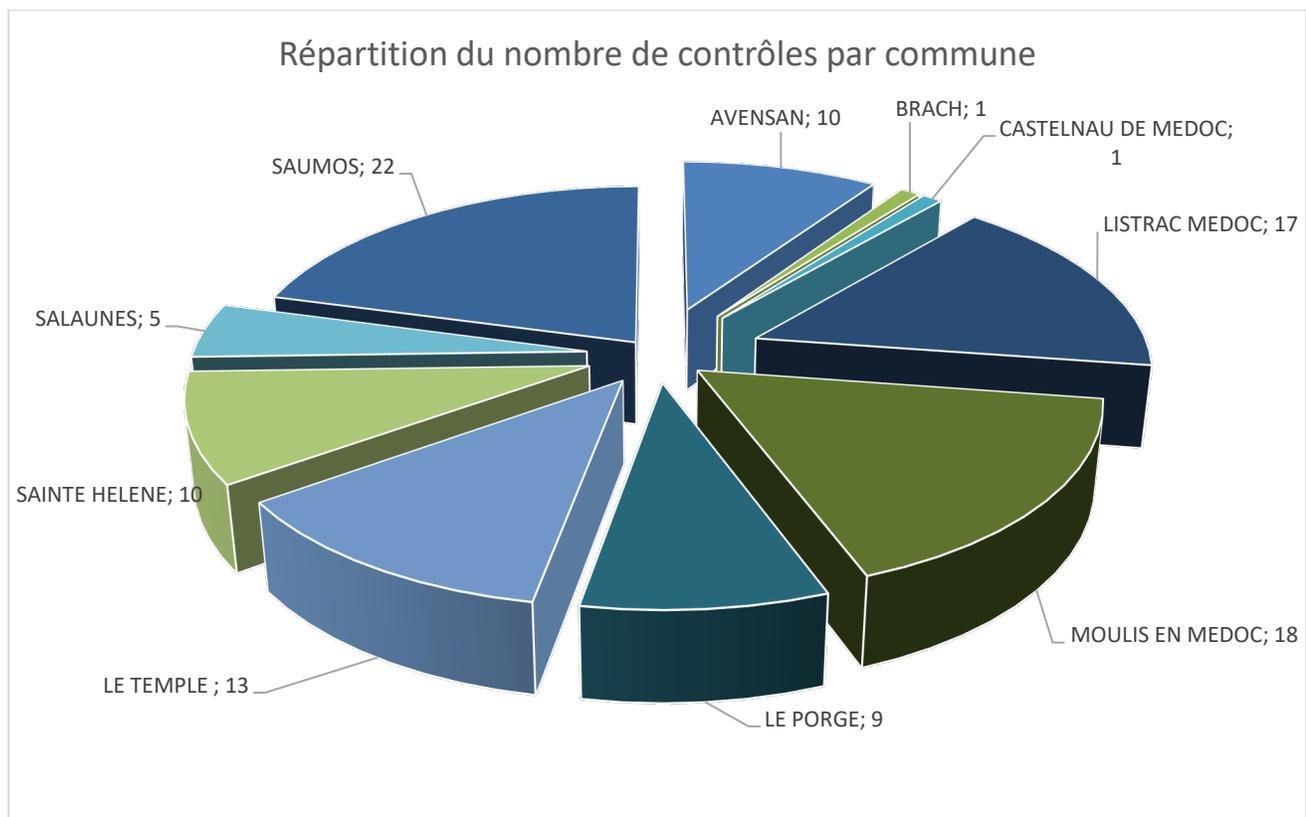
- La raison principale est l'augmentation de la tarification des contrôles adoptée en Avril 2021 (du fait notamment de l'arrêt des subventions de l'agence de l'eau)
- Contrairement à 2020, seul le mois d'avril 2021 a été interrompu pour cause de crise sanitaire liée au COVID-19. En Mai peu de comptes-rendus ont donc été réalisés
- Le changement de technicienne SPANC a été réalisé par une période de tuilage durant tout le mois de juin. De nombreux contrôles ont été réalisés durant cette période afin d'assurer une formation la plus complète possible ;
- Le nombre de contrôles réalisés est en évolution également : 71 contrôles de plus ont été réalisés par rapport à 2018 (dernière année de référence) ;
- Les aides de l'Agence de l'Eau ont cessé, elles représentaient entre 25 et 50 % des revenus du service jusqu'en 2018.

- **Répartition par type de contrôles**



On constate que les contrôles d'installations existantes représentent une forte majorité des contrôles effectués en 2021 (69%). Les contrôles dans le cadre des transactions immobilières et les dossiers de conception (dans le cadre des dépôts de permis de construire ou de réhabilitation d'installations) représentent quant à eux 25% de l'activité du service.

- **Répartition des contrôles par commune (hors campagne de contrôles des assainissements existants)**

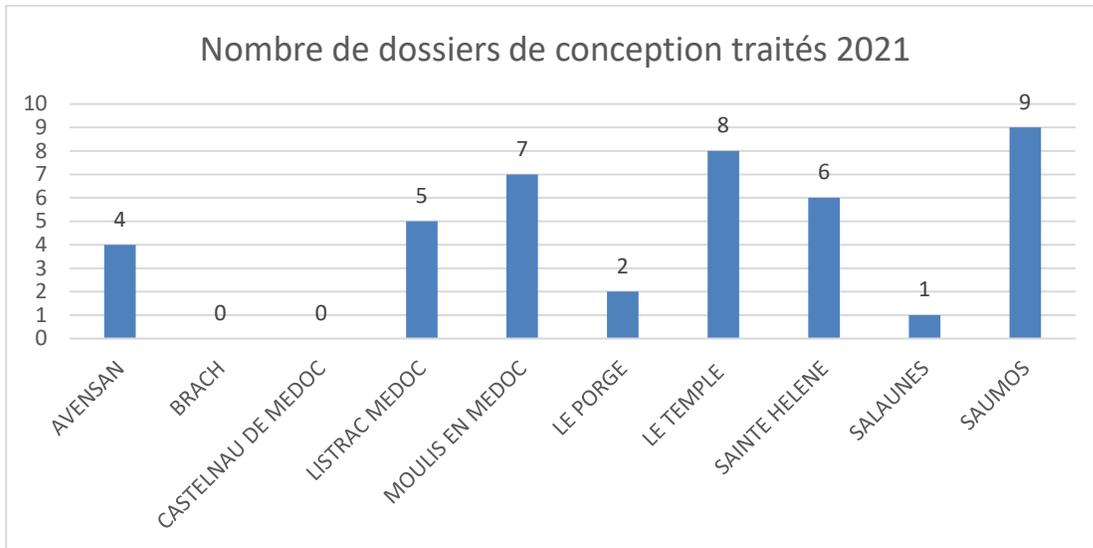


Les communes totalisant le plus de contrôles sur l'année 2021 sont Saumos (22 contrôles), Moulis-en-Médoc (18 contrôles) et Listrac-Médoc (17 contrôles). En effet, ces trois communes font parties des plus concernées par l'assainissement non collectif.

- **Les contrôles de conception**

En 2021, 42 dossiers de conceptions ont été traités, 5 de plus qu'en 2020.

On constate que la grande majorité sont des dossiers concernant les communes de Saumos et Le Temple, communes exclusivement en assainissement non collectif, ainsi que Lustrac-Médoc et Moulis-en-Médoc.

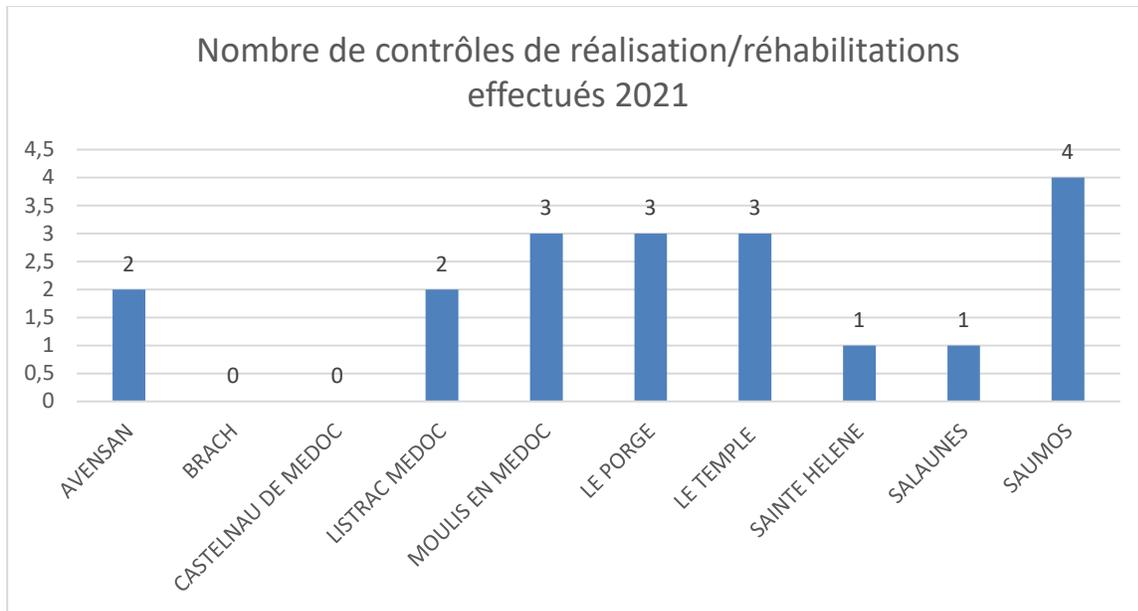


- **Les contrôles de réalisation des travaux**

En 2021, 19 contrôles de réalisation de travaux ont été effectués sur le secteur de la CdC.

Il faut savoir que 8 de ces chantiers ont été réalisés suite à un dépôt de permis de construire et les 11 autres sont des réhabilitations (suite à une non-conformité ou à une vente de maison).

Il n'y a eu aucun chantier sur les communes de Castelnau-de-Médoc et Brach.

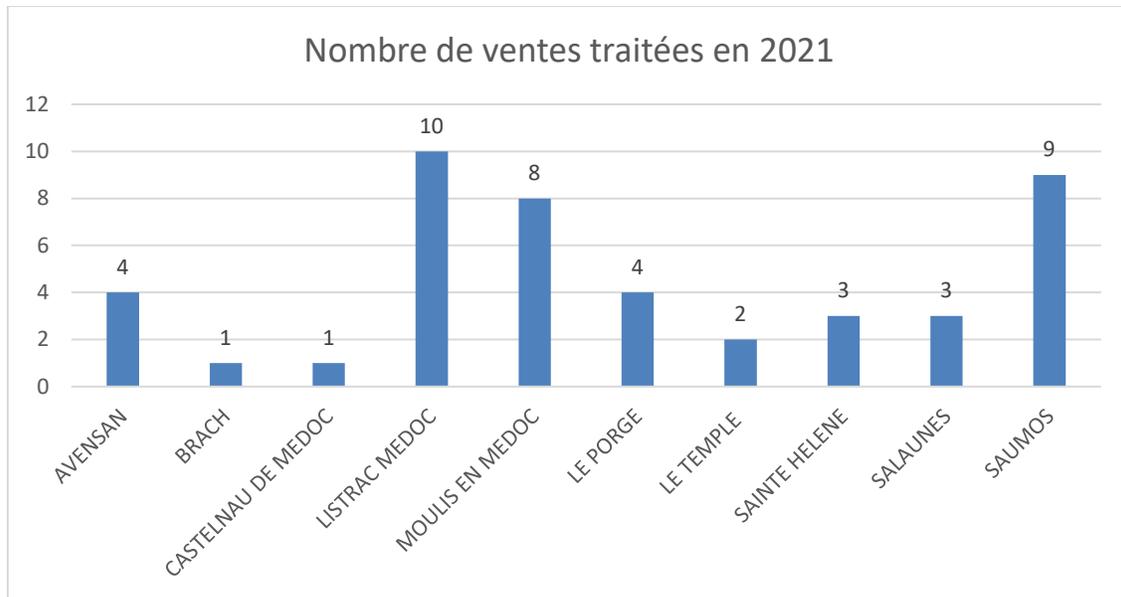


- **Les contrôles dans le cadre d'une transaction immobilière**

En 2021, 45 contrôles dans le cadre d'une vente ont été réalisés. La majorité de ces contrôles ont été effectués sur les communes de Listrac-Médoc, Moulis-en-Médoc et Saumos.

Le nombre de vente est stable chaque année.

On constate qu'il y a peu de ventes sur Le Temple, Castelnaud de Médoc et Brach car ces communes ont déjà fait l'objet de contrôles dans le cadre de la campagne des installations existantes, les comptes rendus peuvent être utilisés lors de l'acte de vente, ils sont valables 3 ans.



- **Gestion des litiges**

Lors de litiges le SPANC joue le rôle de conseil et de vérification auprès des administrés. La gestion des litiges est chronophage et demande non seulement, des rendez-vous téléphoniques mais aussi sur le terrain, l'intervention de l'avocat de la CDC lorsque l'EPCI est mis en cause, l'intervention du maire de la commune ou d'un représentant lorsque cela est nécessaire.

Un seul litige déclaré en 2020, sur la commune de Sainte-Hélène, a été clôturé. Il opposait un propriétaire et les locataires de ses 5 appartements. Les travaux de réhabilitation ont été réalisés et déclarés conforme à la réglementation en vigueur en mars 2021.

- **Tarification des contrôles :**

L'agence de l'eau Adour Garonne n'octroie plus d'aides aux contrôles depuis 2019, ce qui provoquait une forte baisse des recettes du Service. En 2021, le règlement de service a été révisé et le montant des redevances ont été revu à la hausse :

Type de contrôle	Tarif
Contrôle de l'existant	95 €
Contrôle dans le cadre d'une vente	230 €
Contrôle du dossier de conception	150 €
Contrôle de réalisation des travaux	150 €

## ZOOM 2022

L'agence de l'eau Adour Garonne n'octroie plus d'aides aux contrôles depuis deux ans, ce qui provoque une forte baisse des recettes. Un travail sur le montant des redevances, et plus globalement sur la révision du règlement de service, est nécessaire.

La campagne de contrôles des installations existantes se poursuit sur les communes de Sainte-Hélène et de Listrac Médoc. Une fois les contrôles de ces deux communes terminés, la campagne de l'existant sur le territoire de la CdC sera achevée.

Le département octroie des aides financières pour la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif, selon certains critères. Le SPANC devra diffuser une large communication à ce sujet et apporter une aide administrative et techniques aux usagers souhaitant en bénéficier.

Pour information, les deux dossiers déposés en 2021 ont été validés par le Département et les aides ont été octroyées aux administrés à la suite de la réalisation des travaux déclarés conforme à la réglementation en vigueur par le SPANC.

Le logiciel actuel de gestion du SPANC n'est plus mis à jour par la société qui en était responsable et elle n'en assure plus la maintenance. Après études comparatives de différents logiciels SPANC, le logiciel YPRESIA a été retenu et sera mis en place en 2022.



## I La compétence

La Communauté de Communes Médullienne exerce, depuis sa création en 2002, les compétences collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire.

## II Les réalisations en 2021

### a) **Mise en service des Points d'Apport Volontaire dans les centres-bourgs de Castelnau-de-Médoc et Listrac-Médoc**

En raison de l'exiguïté de certaines rues, les camions de ramassage des déchets ne pouvaient pas desservir les centres-bourgs de Castelnau-de-Médoc et Listrac-Médoc. Des bacs de regroupement ont été mis en place mais ils provoquaient des nuisances. Les élus communautaires ont souhaité qu'un nouveau mode de collecte soit instauré. Ainsi, des Points d'Apport Volontaire avec bornes enterrées ont été implantés dans les 2 centres-bourgs et tous les bacs individuels des particuliers ont été retirés.

Le centre bourg de Castelnau-de-Médoc a été équipé de 5 points et celui de Listrac-Médoc de 1 point. Au total, 17 bornes ont été implantées.

Leur mise en service s'est déroulée le 1<sup>er</sup> octobre 2021.



*Travaux d'implantation, Place Carnot à Castelnau-de-Médoc*



*Test de collecte, Parking Gambetta à Castelnau-de-Médoc*



*Point d'Apport Volontaire, Place Carnot à Castelnau-de-Médoc*

**b) Distribution de sacs de pré-collecte dans le cadre de l'implantation de points d'apport volontaire dans les centres-bourgs de Castelnau-de-Médoc et Listrac-Médoc**

Dans le cadre de l'implantation de Points d'Apport Volontaire dans les centres-bourgs de Castelnau-de-Médoc et Listrac-Médoc, des actions de communication ont été réalisées pour informer et sensibiliser les habitants concernés. Outre une campagne médias, des sacs de pré-collecte ont été distribués afin de faciliter l'apport des déchets jusqu'au point de collecte. Ainsi, un sac pour les déchets recyclables et un sac pour les ordures ménagères ont été remis à chaque foyer.



Des sacs de pré-collecte ont été fournis aux habitants concernés par l'apport volontaire.

**c) Généralisation de la collecte en Point d'Apport Volontaire en zone touristique**

En 2021, le camping de la Grigne au Porge est passé à une collecte des déchets en apport volontaire. Ce mode de collecte continue d'être implanté dans les hébergements touristiques ce

qui permet de mieux gérer la saisonnalité. En 2022, il est prévu d'installer des bornes semi-enterrées au niveau de l'aire de camping-cars.

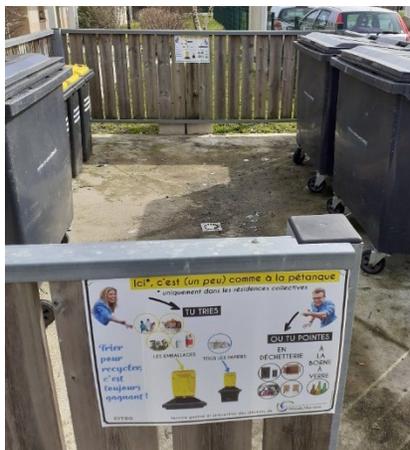


*Bornes enterrées situées à l'entrée du camping La Grigne – Le Porge*

**d) Distribution d'affiches de consignes de tri à destination de l'habitat collectif**

Des affiches « consignes de tri » ont été créées spécialement pour l'habitat collectif. L'objectif visé est d'améliorer qualitativement et quantitativement le tri dans les résidences. Des bacs à couvercles jaunes supplémentaires ont été mis à disposition pour anticiper l'augmentation du volume des déchets recyclables. Des adhésifs ont été accolés sur ces bacs pour mieux les identifier.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec les différents syndicats de copropriété présents sur les secteurs concernés du territoire Médullien.



**e) Mise en place du tri des pneumatiques dans les déchetteries**

La Communauté de Communes Médullienne a signé une convention avec l'Eco-Organisme ALIAPUR pour la collecte et le traitement des pneumatiques.

- Le tri des pneumatiques est effectif sur les 2 déchetteries du territoire depuis le 13 octobre 2021.
- Les pneumatiques sous réserve du respect des consignes de tri détaillées ci-dessous sont collectés et traités gratuitement.



**PNEUMATIQUES**

**Pneumatiques VL et moto  
de particuliers  
uniquement**

- 4 pneus max par foyer et par an
- Pas de jantes
- Pneumatiques propres et non cisailés
- Pas de pneumatiques d'ensilage

*Les bennes « Pneumatiques » des déchetteries de Castelnau-de-Médoc et Le Porge sont en service depuis le 13 octobre 2021.*

**f) Mise en place d'une benne ECO-MOBILIER à la déchetterie du Porge**

Le tri du mobilier, déjà en place sur la déchetterie de Castelnau depuis novembre 2020, se fait sur la déchetterie du Porge depuis le 1er avril 2021.



*Benne ECO MOBILIER –  
Déchetterie de Castelnau-de-Médoc*

g) **Collecte des sapins dans nos déchetteries**



Une collecte de sapins de Noël a été réalisée en déchetterie en janvier 2021. Ceux-ci ont été déposés sur le parking à Hourtin Plage. L'ONF a organisé le dépôt des sapins au niveau des dunes pour limiter l'érosion.

h) **Entretien et aménagement des déchetteries**



En 2021, la lagune d'évapo-transpiration qui traite les eaux du quai de transfert a été remise en état. Tout d'abord, la lagune a été entièrement curée. Enfin, les matériaux du filtre à sable ont été renouvelés et des roseaux ont été plantés.



Dans le cadre de la mise aux normes des déchetteries communautaires, les locaux destinés à la collecte des Déchets Diffus Spécifiques (déchets dangereux) ont été modifiés.

Une nouvelle rampe d'accès a été installée pour faciliter les interventions des prestataires. Elle dispose de garde corps de sécurité et d'une pente adaptée à la manipulation de transpalettes électriques.

i) **Campagne de caractérisation des ordures ménagères**

La CDC Médullienne a souhaité réaliser une caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées sur son territoire afin de connaître le potentiel de valorisation de ce flux.

La collectivité souhaitait définir le taux de présence des déchets putrescibles et celui des déchets d'emballages intégrant l'Extension des consignes de tri.

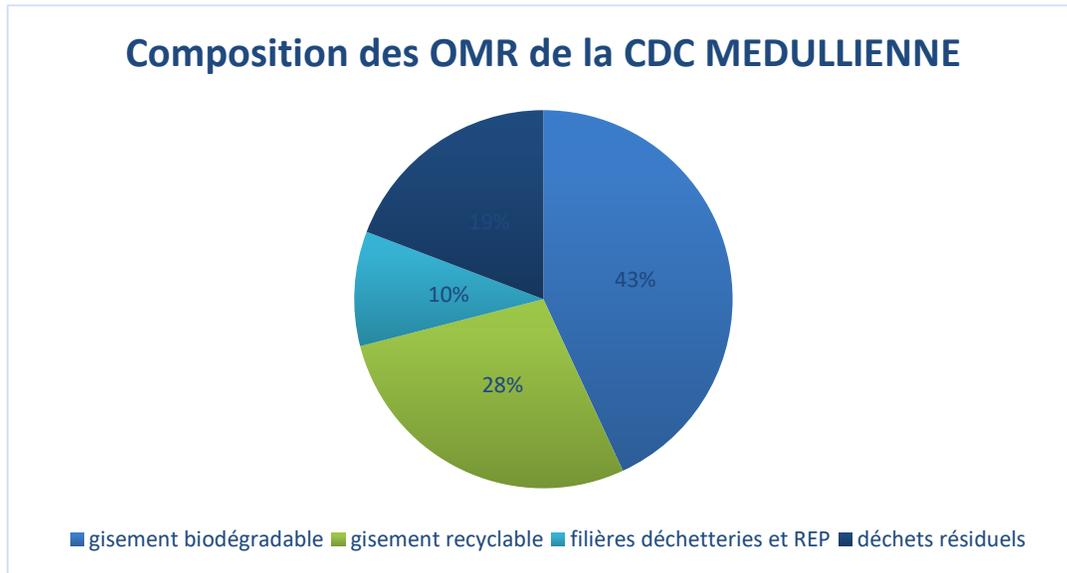
Les résultats obtenus vont servir à :

- Mener une réflexion sur le mode de gestion des biodéchets (déchet putrescibles) dans le cadre de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) qui impose au plus tard le 31 décembre 2023 la valorisation des biodéchets,
- Dimensionner les futures collectes sélectives dans le cadre de la mise en place de « l'Extension des Consignes de Tri » des emballages qui devront être effectives à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La campagne de caractérisation des OMR, réalisée en **septembre 2021**, comprenait **12 échantillons** répartis entre les différentes communes du territoire.

Globalement, ce sont près de **1,3 T d'OMR** (échantillon secondaire) qui ont été finement triées dans les différentes sous-catégories de la grille de tri.





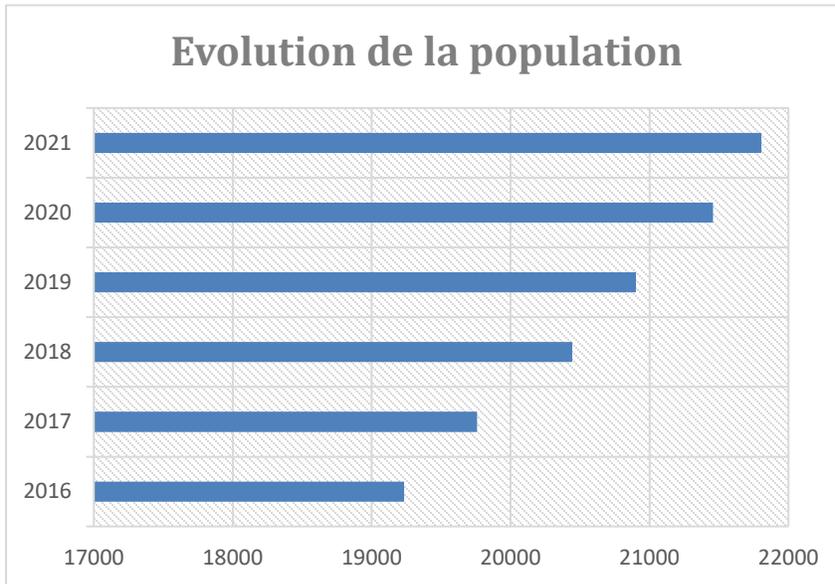
En conclusion, la part des déchets résiduels devant finalement se retrouver dans les OMR est de 19,2 %, soit 49,5 kg/hab./an.

A contrario, 80,8 % des déchets contenus dans les ordures ménagères sont des déchets valorisables.

### Description du service

Rappel :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Population INSEE municipale</b>	19 234	19 758	20 443	20 902	21 456	<b>21 806</b>
<b>Evolution de la population</b>		2,72%	3,47%	2,25%	2,65%	<b>1,63 %</b>



La population du territoire a augmenté de 1,63 % en 2021, sensiblement moins que les années précédentes.

Cependant, cette évolution impacte les quantités de déchets produits par les ménages.

## 1) La collecte en porte à porte et en apport volontaire

### a) Le schéma de collecte

- Chaque foyer est doté d'un bac noir dont la taille dépend de la composition du foyer pour la collecte des ordures ménagères et d'un bac jaune de 140 L pour la collecte du papier.
- Les sacs jaunes sont disponibles en mairie pour la collecte des emballages recyclables.

COLLECTE EN PORTE A PORTE		
Flux	Contenant	Fréquence
<b>Ordures ménagères</b>	Bac noir 	1 fois par semaine
<b>Papier</b>	Bac jaune 	1 fois par mois
<b>Emballages recyclables</b> <i>Bouteilles et bidons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes</i>	Sacs jaunes 	3 fois par mois

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE		
Flux	Contenant	Fréquence
<b>Ordures ménagères</b>	Borne enterrées 	1 fois par semaine
<b>Multimatériaux</b> <b>Emballages recyclables + papier</b> <i>Bouteilles et bidons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, papier</i>	Borne enterrées 	1 fois par semaine
<b>Verre</b>	Borne enterrées 	1 à 2 fois par mois
<b>Verre</b>	Borne à verre 	1 à 2 fois par mois
<b>Textiles</b>	Borne textile 	1 à 2 fois par mois

- Sur l'ensemble du territoire, sont répartis **13 bornes à textiles** et **87 bornes à verre** en point d'apport volontaire.

- Les bacs des professionnels soumis à la redevance spéciale sont identifiés par un macaron pour la collecte des déchets.



b) **Les filières des déchets collectés**

	MATERIAUX	TRAITEMENT	FILIERES
<b>ORDURES MENAGERES</b>	Ordures ménagères résiduelles	Valorisation énergétique matière et	SOVAL*/PENA**
<b>DECHETS RECYCLABLES</b>	Emballages en plastique	RECYCLAGE	SUEZ/DECONS/ Valorplast
	Boîtes métalliques		
	Cartonnettes		
	Briques alimentaires		VEOLIA
	Papiers		
Verre	OI Manufacturing		

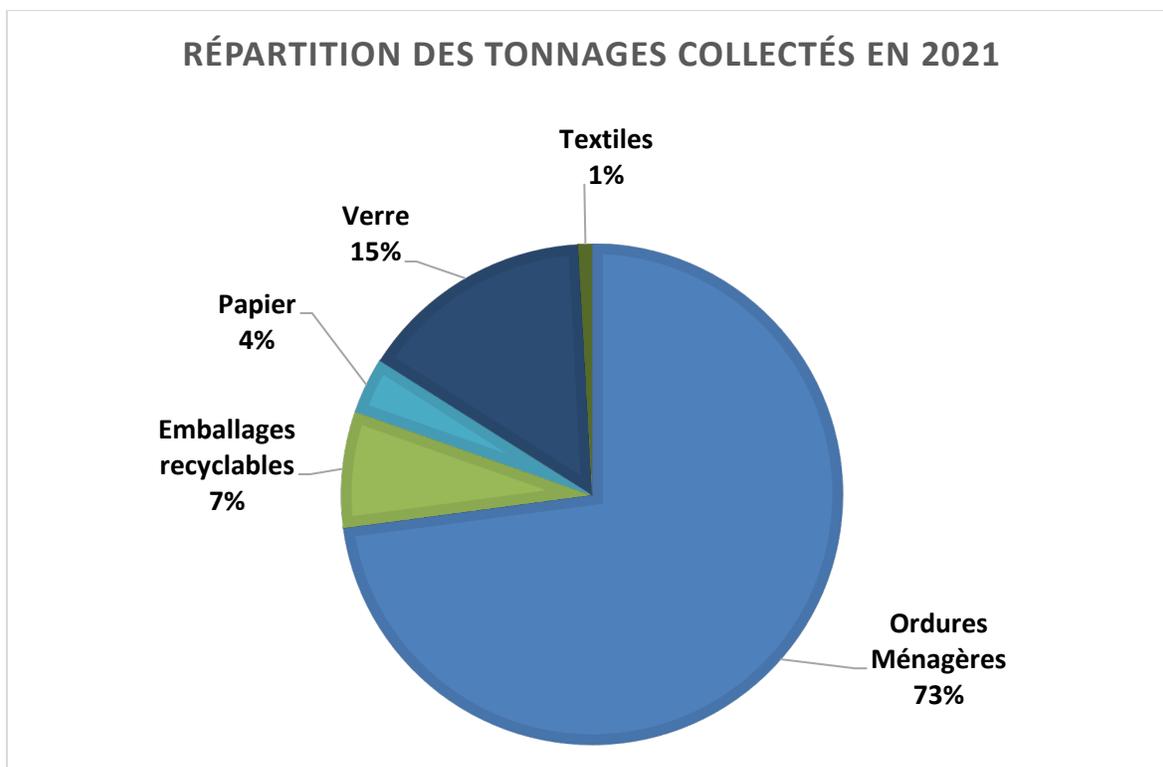
*\*SOVAL : La valorisation énergétique se fait sous la forme de production d'électricité et de chaleur et permet respectivement de fournir de l'électricité à 1 600 000 habitants/an (avec 1 310 000 MWh/an produits) et de chauffer 110 000 habitants (quartier Belcier de la gare de Bordeaux, avec 775 000 MWh produits annuellement).*

*\*\*PENA : Aire de Recyclage des Ordures Ménagères (AROM) basée à Saint Jean d'Ilac permettant de recycler et de valoriser plus de 80% des ordures ménagères : Retour de la matière organique à l'agriculture, utilisation des dérivés pétroliers en chaudières.*

**c) Les tonnages collectés**

<b>TONNAGES COLLECTES EN 2021</b>						
	<b>Ordures Ménagères</b>	<b>Emballages recyclables *</b>	<b>Papier</b>	<b>Verre</b>	<b>Textiles</b>	<b>TOTAL</b>
<b>TONNAGES COLLECTES (en tonnes)</b>	<b>5 358</b>	<b>548</b>	<b>267</b>	<b>1 115</b>	<b>61</b>	<b>7 349</b>

*\*Emballages recyclables : bouteilles et bidons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes.*



#### EVOLUTION DES TONNAGES COLLECTES AU PORTE A PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

	Ordures Ménagères	Emballages recyclables	Papier	Verre	Textiles	TOTAL
<b>2016</b>	5 055	460	331	765	78	<b>6 689</b>
<b>2017</b>	5 259	473	321	851	66	<b>6 969</b>
<b>2018</b>	5 483	468	352	915	87	<b>7 304</b>
<b>2019</b>	5 611	465	292	977	72	<b>7 417</b>
<b>2020</b>	5 522	474	239	986	32	<b>7 253</b>

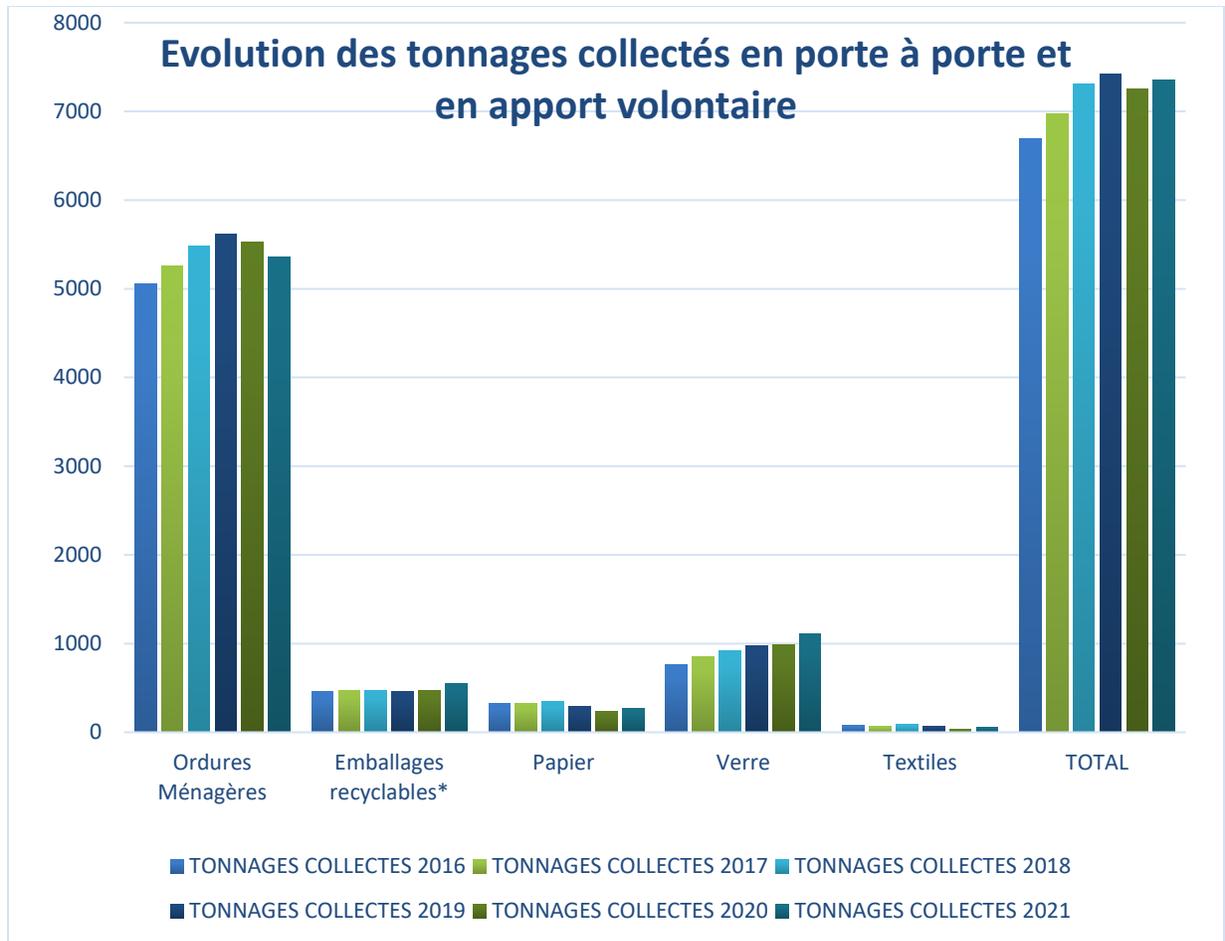
<b>2021</b>	<b>5358</b>	<b>548</b>	<b>267</b>	<b>1115</b>	<b>61</b>	<b>7 349</b>
<b>VARIATION 2020/2021</b>	-3%	16%	12%	13%	90%	1%

L'augmentation de la population impacte les quantités de déchets produits par les ménages, +1% de déchets collectés par rapport à l'année précédente.

A noter, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, une légère baisse du tonnage collecté d'Ordures Ménagères. En parallèle, les déchets triés augmentent. Le verre continue sa progression.

En 2020, pendant le 1<sup>er</sup> confinement, il y a eu un arrêt des collectes des emballages et du papier (fermeture des centres de tri). En 2021, ces 2 flux ont donc vu logiquement leur tonnage augmenter. Les emballages recyclables qui connaissaient une stagnation ces dernières années ont même considérablement progressé. Les tonnages de papier, quant à eux, continuent de baisser depuis 2018.

La collecte des textiles augmente elle aussi sans atteindre son niveau d'avant COVID.



Globalement, nous assistons à une stagnation des tonnages des déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire, et cela, malgré l'augmentation constante de la population.

### Les déchetteries communautaires

Deux déchetteries sont implantées sur le territoire communautaire :

- Une à Castelnau-de-Médoc au lieu-dit "Mont d'Or"
- Une au Porge au lieu-dit "Les Landes de Saumos".

*Horaires d'ouverture de la déchetterie du Porge*

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
De septembre à avril inclus	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	8h30/12h	9h/12h 14h/17h30	9h/12h
De mai à août inclus	14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h

*Horaires d'ouverture de la déchetterie de Castelnau de Médoc*

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
De novembre à février inclus	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	14h/17h30	9h/12h 14h/17h30	9h/12h
De mars à octobre inclus	14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h 14h/18h	9h/12h

DECHETS ACCEPTES		DECHETS INTERDITS
<p><u>Dans les bennes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartons</li> <li>• Journaux, magazines</li> <li>• Ferraille, fonte, métaux</li> <li>• bidons métalliques vides</li> <li>• Déchets végétaux : tontes de gazon, branchage, tailles</li> <li>• Encombrants</li> <li>• Matières plastiques</li> <li>• Gravats inertes</li> <li>• Bois</li> <li>• Mobilier</li> </ul>	<p><u>Dans les conteneurs spécifiques disposés sur la plate-forme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Huiles minérales</li> <li>• Huiles végétales</li> <li>• Batteries</li> <li>• Déchets Ménagers</li> <li>Spéciaux : piles, produits de jardin, peintures, solvants...</li> <li>• Capsules Nespresso</li> <li>• Pneumatiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordures ménagères</li> <li>• Déchets toxiques, corrosifs et radioactifs</li> <li>• Déchets d'abattoirs</li> <li>• Déchets industriels</li> <li>• Déchets hospitaliers et médicaux (DASRI)</li> <li>• Carcasses de voitures ou de camions</li> <li>• Décombres d'immeubles</li> <li>Pare-brises –</li> <li>• Déchets Ménagers spéciaux apportés par les professionnels</li> </ul>

**a) Gestion des accès**

Il existe 2 types de cartes d'accès :

- ➔ Carte d'accès pour les particuliers (délivrée en mairie)
- ➔ Carte PROPASS pour les professionnels (délivrée en déchetterie)

Les types d'usagers et la tarification sont définis dans le tableau ci-dessous :

Type d'usagers	Type de déchet	Tarif
Ménage	Tous types de déchets	Gratuit
Administration/ commerce/ professionnels du territoire	Carton/papier ou ferraille	Gratuit
Administration/ commerce/professionnels du territoire et hors territoire	Tous types de déchets ou mélange de déchets	15€ le passage via carte PROPASS

**b) Les filières des déchets collectés en déchetterie**

Flux de déchets	Collecte	Traitement	
Encombrants	VEOLIA	Enfouissement	
Déchets verts		Valorisation matière	
Bois		RECYCLAGE	
Ferraille			
Cartons			
Gravats			
Papier		Valorisation énergétique	
DDS*	PENA / ECO DDS		
Batteries		RECYCLAGE	
Huiles usagées (végétales et minérales)			
DEEE**			ECOLOGIC
Cartouches d'encre			COLLECTORS
Capsules NESPRESSO			VAL +
Piles/accumulateurs			SCRELEC
Mobilier			ECO MOBILIER

Pneumatique	ALCYON	
-------------	--------	--

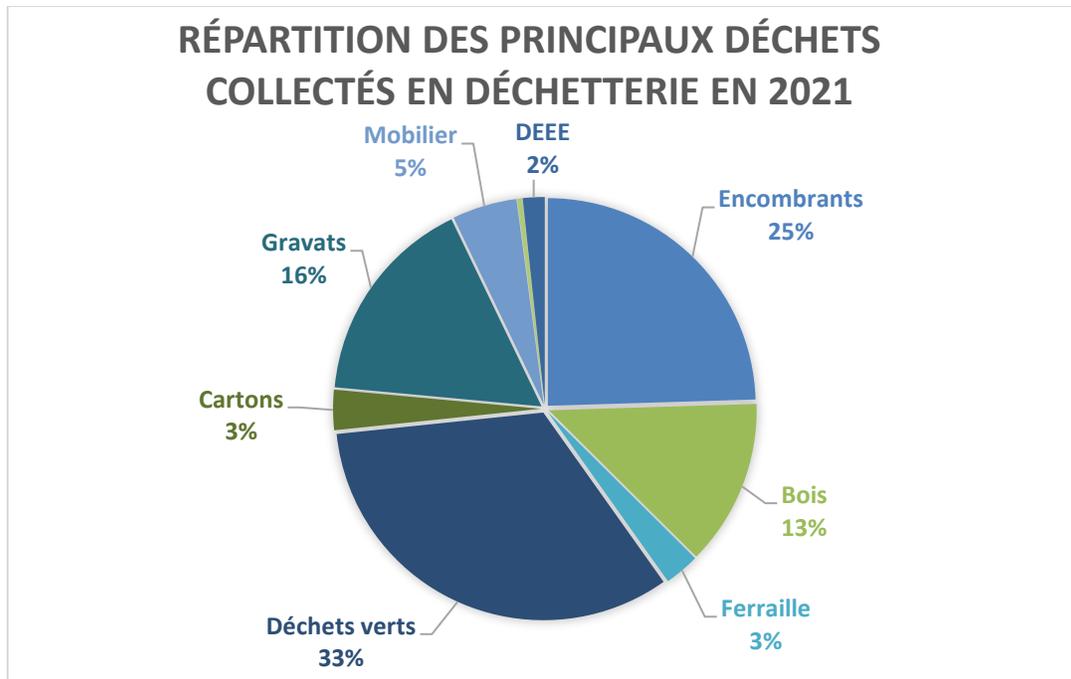
*\*DDS : déchets diffus spécifiques (peintures, solvant, produit chimique...)\*\*DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs, ...)*

### c) Les déchets collectés sur les déchetteries

<b>2021</b>	<b>Déchetterie Castelnau-de-Médoc en tonnes</b>	<b>Déchetterie Le Porge en tonnes</b>	<b>TOTAL en tonnes</b>
<b>Encombrants</b>	1 813,38	605,22	2 418,60
<b>Bois</b>	823,70	451,92	1 275,62
<b>Ferraille</b>	178,98	90,42	269,40
<b>Déchets verts</b>	2 449,70	823,31	3 273,01
<b>Cartons</b>	208,72	99,63	308,35
<b>Gravats</b>	1 260,56	356,05	1 616,61
<b>Mobilier</b>	377,12	119,17	496,29
<b>DEEE**</b>	108,11	59,43	167,54
<b>DDS*</b>	27,68	13,03	40,70
<b>Pneumatiques</b>	1,22	1,26	2,48
<b>Capsules NESPRESSO</b>	1,38	0,84	2,22
<b>Radiographies</b>	0,05		0,05
<b>Piles</b>	0,23	0,33	0,56
<b>Cartouches d'encre</b>	0,12	0,02	0,14
<b>Batteries</b>	-	-	-
<b>TOTAL</b>	7 250,96	2 620,62	9 871,58
<b>Total hors gravats</b>	5 990,40	2 264,57	8 254,97

*\*DDS : déchets diffus spécifiques (peintures, solvant, produit chimique.)*

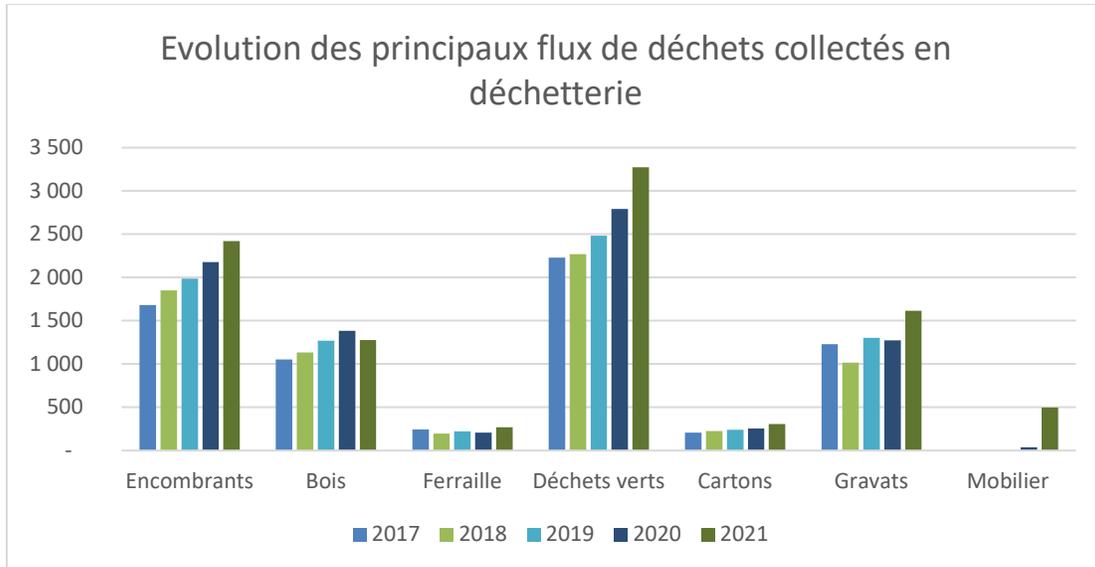
*\*\*DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs,)*



Les déchets verts représentent un tiers des déchets collectés. Avec les encombrants, les gravats et le bois, ils sont majoritaires et représentent à eux quatre 87% du tonnage collecté.

- **Evolution des principaux déchets collectés sur les déchetteries**

	2017	2018	2019	2020	2021	Ecart 2020/2021
<b>Encombrants</b>	1 680	1 849	1 986	2 177	2 419	11%
<b>Bois</b>	1 052	1 133	1 268	1 383	1 276	-8%
<b>Ferraille</b>	243	197	222	209	269	29%
<b>Déchets verts</b>	2 230	2 269	2 484	2 790	3 273	17%
<b>Cartons</b>	208	226	241	256	308	20%
<b>Gravats</b>	1 228	1 018	1 304	1 272	1 617	27%
<b>Mobilier</b>	-	-	-	36	496	1 265%
<b>TOTAL</b>	<b>6 641</b>	<b>6 692</b>	<b>7 505</b>	<b>8 123</b>	<b>9 658</b>	



Nous observons une nette croissance des déchets verts depuis l'ouverture de la plateforme de dépôt au sol en septembre 2019. En 2021, la production de déchets verts est de 150 kg/an/habitant.

Ces déchets doivent faire l'objet d'actions de prévention : compostage, broyage, réflexion sur les essences à planter, ....

Les encombrants connaissent une hausse continue depuis plusieurs années. Ils suivent l'augmentation constante de la population et l'urbanisation afférente.

Les gravats ont considérablement augmenté en 2021. L'après confinement a été l'occasion pour les ménages de réaliser des travaux (extension, rénovation, ...). La ferraille a elle aussi beaucoup augmenté en 2021.

La mise en service des benne ECO-MOBILIER a permis de détourner essentiellement des déchets en bois.

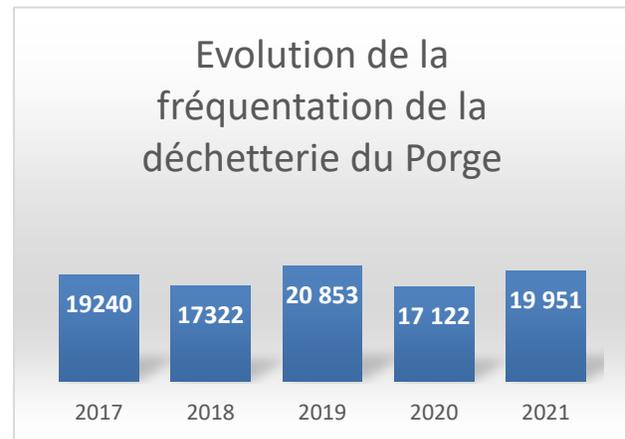
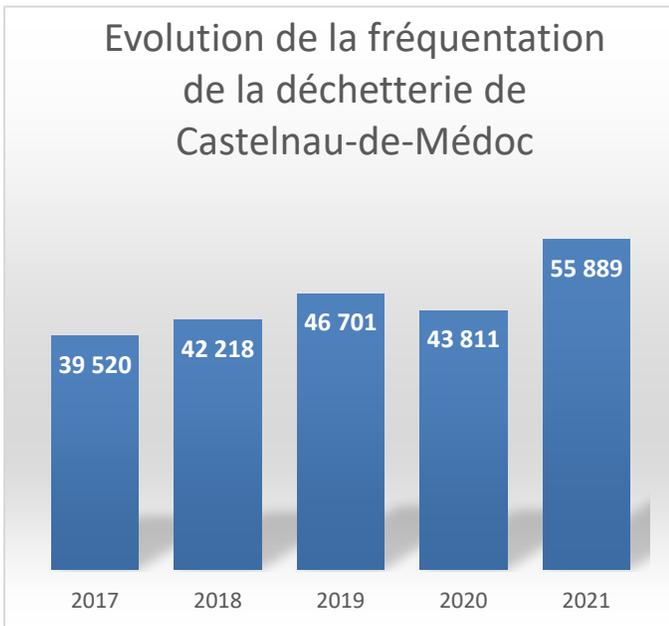
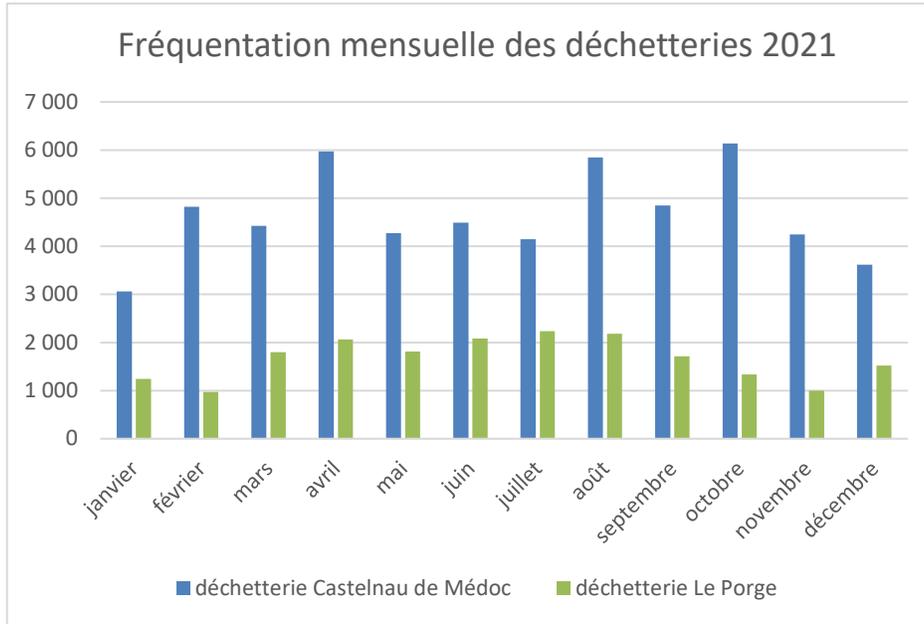
Le flux bois a diminué de 8% entre 2020 et 2021.

Les cartons augmentent de manière régulière depuis plusieurs années.

- **Fréquentation des déchetteries communautaires**

Nombre de visites déchetterie 2021		
	<b>Castelnau-de-Médoc</b>	<b>Le Porge</b>
		<b>TOTAL</b>

<b>TOTAL</b>	<b>55 889</b>	<b>19 951</b>	<b>75840</b>
--------------	---------------	---------------	--------------



On mesure l'impact de la rénovation de la déchetterie de Castelnau à travers les chiffres de fréquentation, et sur les déchets verts collectés.

## **La production de déchets sur le territoire de la Médullienne**

### a) Evolution de la production de déchets

	2018	2019	2020	2021	Ecart 2020/2021
Tonnage collecté en Porte à Porte et Apport Volontaire en tonnes	7218	7417	7253	7349	1,33%
Tonnage collecté en déchetteries en tonnes HORS GRAVATS	5882	6425	7027	8255	17,48%
<b>TOTAL</b>	<b>13100</b>	<b>13842</b>	<b>14280</b>	<b>15604</b>	<b>9,27%</b>
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.*	353	355	338	337	-0,30%
Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab.*(hors gravats)	288	307	328	379	15,59%
<b>Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.*</b>	<b>641</b>	<b>662</b>	<b>666</b>	<b>716</b>	<b>7,52%</b>

\*La population prise en compte est la population INSEE municipale

On note, comme les années passées la part très importante de la production de déchets collectés en déchetterie qui devient supérieure pour la 1<sup>ère</sup> fois à la collecte en PAP ou en PAV, tant en tonnage qu'en kg/habitant.

### b) Comparatif par rapport aux moyennes départementales et régionales

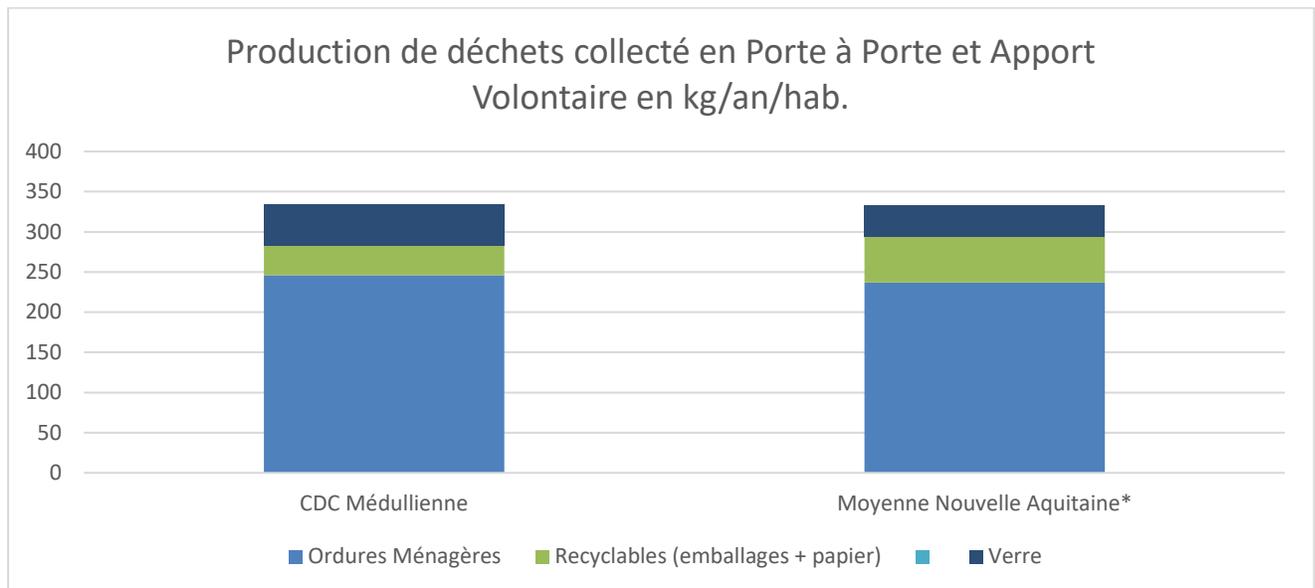
Une comparaison avec les chiffres de l'AREC datant de 2019 n'est pas significative. Les résultats sont donnés à titre indicatif.

	<b>CDC Médullienne</b>	<b>Moyenne Nouvelle Aquitaine*</b>
Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab.	<b>337</b>	339
Production de déchets collectés en déchetteries en kg/an/hab. (hors gravats)	<b>379</b>	261
<b>Production totale de déchets ménagers en kg/an/hab.</b>	<b>716</b>	600

\* AREC (Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat) – Données 2019

<b>Production de déchets collectés en Porte à Porte et Apport Volontaire en kg/an/hab. en 2021</b>		
	CDC Médullienne	Moyenne Nouvelle Aquitaine*
Ordures Ménagères	<b>246</b>	237
Recyclables (emballages + papier)	<b>37</b>	57
Verre	<b>51</b>	39

\* AREC (Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat) – Données 2019



\* AREC (Agence Régionale d'Evaluation environnement et Climat) – Données 2019

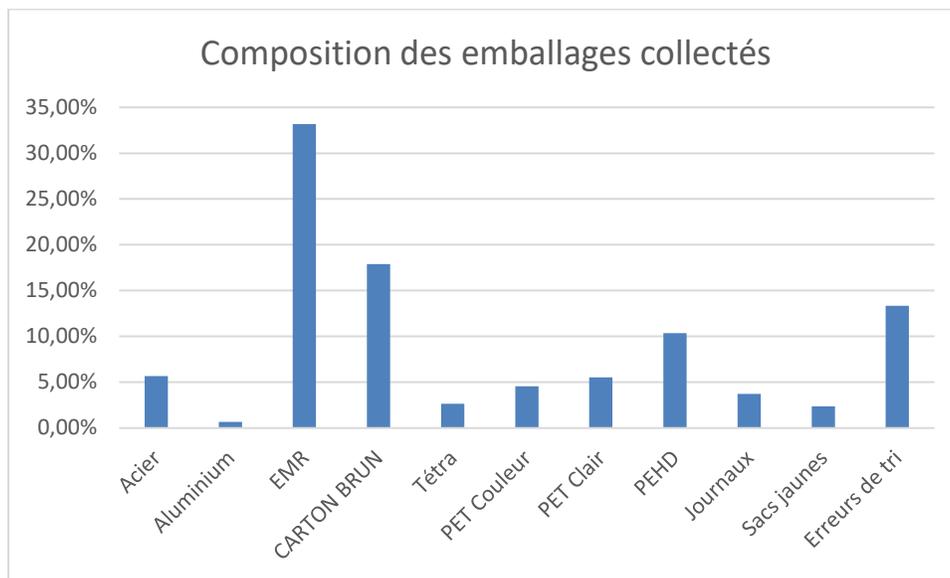
En 2023, les sacs jaunes seront supprimés au profit d'une collecte du mélange EMBALLAGE/PAPIER qui se fera en bac. Une campagne de communication sur les nouvelles consignes de tri sera relancée à l'automne 2022.

**c) Caractérisation des emballages recyclables**

Chaque année se déroule une campagne de caractérisation des emballages collectés dans les sacs jaunes. Ci-après les résultats de 2021.

Pourcentage des matériaux dans les sacs jaunes			
Acier	5,66%	PET Clair*	5,53%
Aluminium	0,68%	PEHD*	10,35%
Cartonnettes	33,19%	Papier/Journaux	3,74%
Gros carton brun	17,91%	Sacs jaunes	2,36%
Briques alimentaires	2,66%	Erreurs de tri	13,34%
PET Couleur*	4,57%		

*\*Les emballages plastiques recyclables (bouteilles, flacons) sont constitués de 3 matériaux : le PET clair, le PET foncé et le PEHD.*



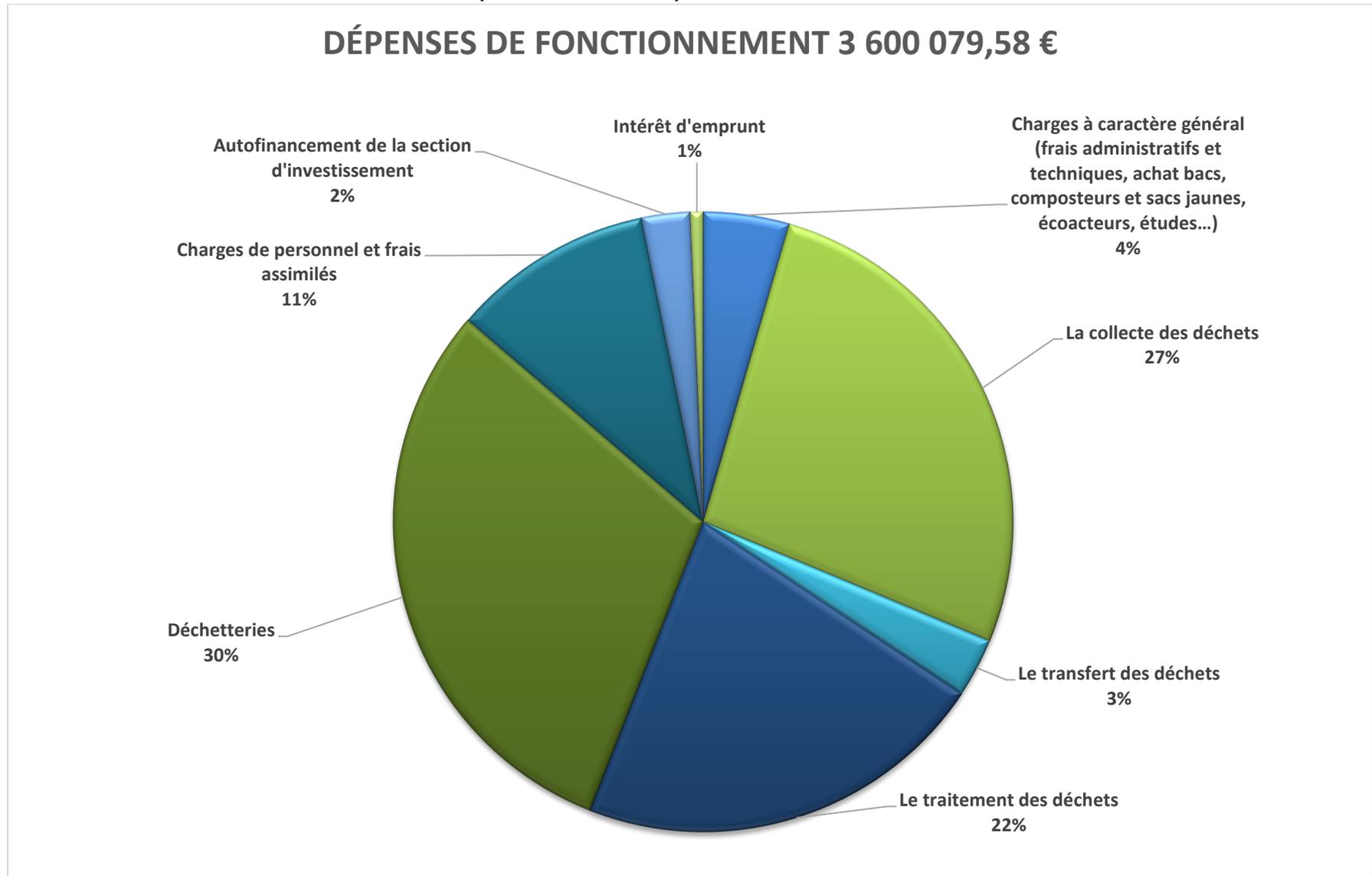


*Les caractérisations d'emballages au local de Véolia à Sainte-Hélène.*

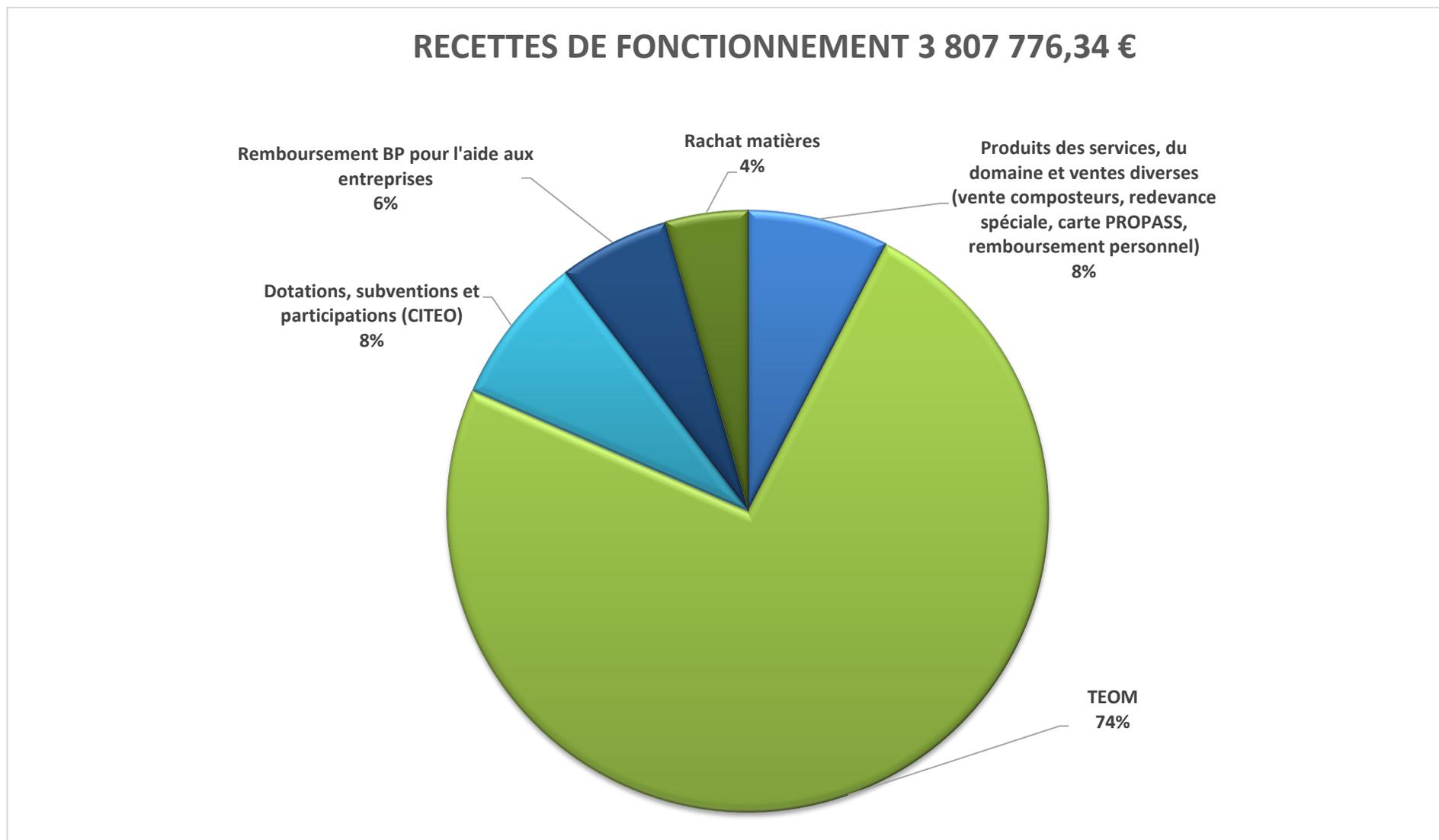
## 2) Le budget « Ordures Ménagères »

### a) Répartition du budget de fonctionnement

#### 1. Répartition des dépenses de fonctionnement



## 2. Répartition des recettes de fonctionnement



**b) Le coût du marché de gestion des déchets**

Dépenses liées au marché de gestion des déchets :

Le marché de gestion des déchets sur le territoire de la CDC a été attribué en 2016 pour une durée de 6 ans.

Les attributaires sont les suivants :

**VEOLIA :**

- Lot 1 prestation de collecte en porte à porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés
- Lot 2 prestation de transfert des déchets ménagers et assimilés
- Lot 3 prestation de tri et de conditionnement des emballages recyclables et des papiers
- Lot 5 prestation de gestion des déchetteries communautaires et du transport et traitement des déchets issus des déchetteries
- Lot 6 prestation de valorisation et de traitement du bois

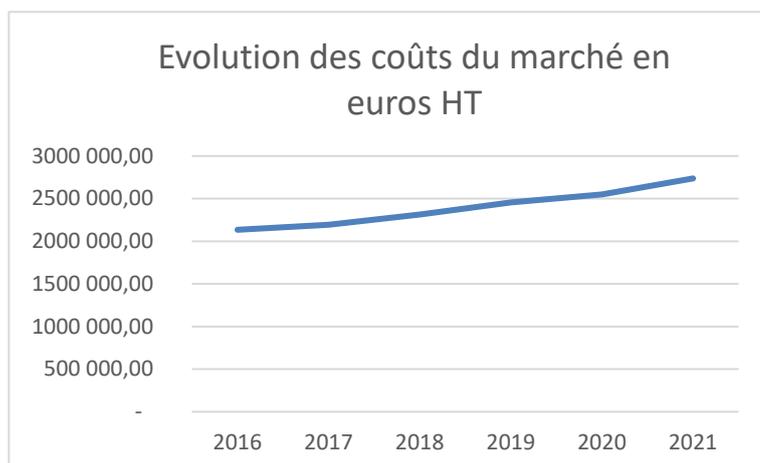
**Groupement SOVAL/PENA :**

- Lot 4 prestation de traitement des ordures ménagères

**PENA :**

- Lot 7 prestation d'évacuation et de traitement des déchets dangereux des ménages

<b>Coût du marché 2021 en € HT</b>	
<b>lot 1</b>	917 826,13
<b>lot 2</b>	104 728,93
<b>lot 3</b>	174 196,13
<b>lot 4</b>	567 428,44
<b>lot 5</b>	895 664,55
<b>lot 6</b>	40 923,74
<b>lot 7</b>	36 609,31
<b>COÛT TOTAL € HT</b>	<b>2 737 377,22</b>



L'augmentation des coûts de gestion des déchets est principalement due à la hausse des tonnages collectés et dans une moindre mesure, surtout en déchetterie, à l'évolution démographique.

Recettes liées au marché de gestion des déchets :

	VENTE DES MATERIAUX (TTC en euros)					
Ventes des matériaux	2017	2018	2019	2020	2021	Ecart n/n-1
<b>Carton déchetterie</b>	13 599	15 501	14 568	14 856	<b>16 681</b>	<b>12,29%</b>
<b>Papier</b>	35 086	24 228	18 707	11 932	<b>16 537</b>	<b>38,59%</b>
<b>Ferraille</b>	13 789	10 943	6 139	5 229	<b>13 178</b>	<b>152,01%</b>
<b>Batterie</b>	1 782	4 505	4 430	507		
<b>DEEE*</b>	6 566	6 458	6 608	6 606	<b>8 790</b>	<b>33,06%</b>
<b>Carton</b>	22 290	11 645	9 605	3 138	<b>30 909</b>	<b>884,99%</b>
<b>Briques alimentaires</b>	42	157	137	163	<b>137</b>	<b>-15,78%</b>
<b>ALU</b>	2 077	5 894	1 640	924	<b>3 506</b>	<b>279,43%</b>
<b>ACIER</b>	4 014	3 003	4 542	2 410	<b>5 943</b>	<b>146,58%</b>
<b>Plastiques**</b>	15 272	19 506	23 971	10 637	<b>22 189</b>	<b>108,60%</b>
<b>Verre</b>	24 240	26 145	27 013	22 487	<b>24 260</b>	<b>7,88%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>138 757</b>	<b>127 985</b>	<b>117 360</b>	<b>78 889</b>	<b>142 128</b>	<b>80,16%</b>

\*DEEE : Déchets d'équipement électrique et électronique (Ecrans, réfrigérateurs, ordinateurs, ...)

\*\*PEHD, PET Clair et PET foncé sont les résines plastiques qui composent les bouteilles et flacons en plastique recyclables.

Nous observons une nette hausse des cours de revente de produits recyclés. En 2021, le prix des matières premières a connu une forte augmentation.

### 3) Prévention des déchets - Distribution de composteurs

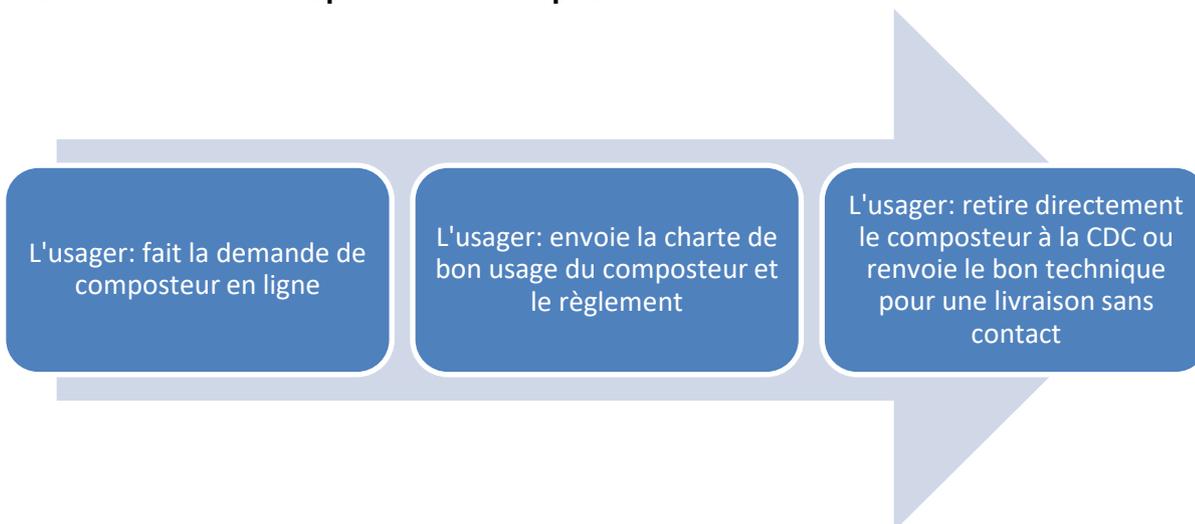
La CDC Médullienne distribue des composteurs bois et plastiques aux habitants de son territoire. Un formulaire de demande est en ligne sur le site de la Médullienne. Les usagers peuvent venir retirer les composteurs dans les locaux de la CDC Médullienne ou peuvent directement livrés à leur domicile, sans contact.



Nombre de composteurs distribués			
	2019	2020	2021
<b>BOIS</b>	118	140	165
<b>PEHD</b>	71	51	48
<b>TOTAL</b>	<b>189</b>	<b>191</b>	<b>213</b>

Le nombre de composteurs distribués augmente légèrement malgré les difficultés d'approvisionnement en bois du fournisseur.

• **Procédure de mise à disposition de composteur :**



4) Communication

a) **Supports de communication imprimés**

✓ **STOP PUB :**



✓ **CALENDRIER DE COLLECTE :**

Communauté de Communes Médullienne **Calendrier de collecte 2021**

● Ramassage papier    
 ● Jours fériés non collectés    
 ● Jours fériés collecte assurée    
 ● Jour de collecte férié déplacé

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J
11 L	11 J	●	11 D	11 M	●
12 M	12 V	12 V	12 L	●	12 S
13 M	●	13 S	13 M	13 J	13 D
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	●
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S
20 M	●	20 S	20 M	●	20 D
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S
27 M	27 S	○	27 M	○	27 J
28 J	○	28 D	28 M	28 V	28 L
29 V	28 D	29 L	29 J	29 S	29 M
30 S		30 M	30 V	30 D	30 M
31 D		31 M		31 L	

**PENSEZ À SORTIR VOTRE BAC LA VEILLE AU SOIR!**

Communes	Jours de collecte
AVENSAN	Mercredi
BRACH	Vendredi
CASTELNAU	Jeudi
CASTELNAU lieu-dit Macavin	Mardi
CASTELNAU lieu-dit Eyrissan	Mercredi
LISTRAC	Vendredi
MOULIS	Mercredi
MOULIS lieu-dit Médrac	Vendredi
LE PORGE	Lundi
SAINTE-HÉLÈNE	Mardi
SALAUNES	Mardi
SAUMOS	Mardi
LE TEMPLE	Lundi

**CONSIGNES DE TRI**

Dans le BAC à couvercle JAUNE

Merci de déposer uniquement ces emballages dans le SAC JAUNE et non dans le BAC

Papier

BRUQUES ALIMENTAIRES

EMBALLAGES CARTON

MÉTAL

PLASTIQUE

On a tous à y gagner!

La collecte du bac papier se fera tous les 1<sup>er</sup> jours de collecte de chaque mois

Les jours fériés, la collecte est assurée de la manière suivante :  
 - Le lundi et le mardi, la collecte est assurée le samedi précédent  
 - Le mercredi, jeudi et vendredi la collecte est assurée le samedi suivant  
 - La collecte est assurée normalement le mercredi 14 juillet 2021

4, place Carnot B.P. 65 - 33480 CASTELNAU-DE-MÉDOC - 05.56.58.65.20 - medullienne@cdcmduillienne.fr - www.cdcmduillienne.com

✓ **MAGNET MEMO DISTRIBUE  
LE CADRE DE LA MISE EN PLACE**

✓ **BORNES ENTERREES EN  
CENTRE-BOURG**

✓ **BANDEROLE UTILISEE DANS  
CADRE DE LA MISE EN PLACE DES  
BORNES ENTERREES EN CENTRE-  
BOURG :**

**DANS  
DES**

**LE**

MAGNET MEMO DISTRIBUE LE CADRE DE LA MISE EN PLACE

BORNES ENTERREES EN CENTRE-BOURG

BANDEROLE UTILISEE DANS CADRE DE LA MISE EN PLACE DES BORNES ENTERREES EN CENTRE-BOURG :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Médullienne

MON P'TIT MÉMO  
À POSER SUR LE FRIGO  
POUR LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

NOUVEAU : SAC DE TRANSPORT

NOUVEAU : SAC DE TRANSPORT

50 L MAX

À CASTELNAU-DE-MÉDOC :  
- Parking Avenue Gambetta  
- Place André Rochette  
- Place Camille Godard

- Place Clémence Molliet  
- Parking Rue Carnot

À LISTRAC-MÉDOC :  
- Carrefour de la Rue  
Maxime Hostein/Chemin  
Neuf

+ D'INFOS SUR WWW.CDCMEDULLIENNE.COM OU TÉL. 05 56 58 65 20

**POUR** **POUR** **ICI** **POUR** **POUR**

ENLEVER LES BACS DES TROTTOIRS  
SUPPRIMER LES REGROUPEMENTS  
UN CENTRE-BOURG PLUS ACCÉSSIBLE  
UN CENTRE-BOURG PLUS ACCÉSSIBLE  
UN CADRE DE VIE PLUS AGRÉABLE

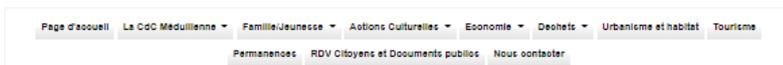
Communauté de Communes  
**Médullienne**

**IMPLANTE DES BORNES**  
+ D'INFOS SUR [WWW.CDCMEDULLIENNE.COM](http://WWW.CDCMEDULLIENNE.COM) ET AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE

b) **Supports de communication numériques**

➔ **EN LIEN SUR LE SITE INTERNET : [www.cdcmduillienne.com](http://www.cdcmduillienne.com)**

✓ **Les demandes de bacs et composteurs :**



Accueil / Contact / Demande de bacs Ordures Ménagères et/ou tri sélectif

## Demande de bacs Ordures Ménagères et/ou tri sélectif

Pour demander des bacs d'Ordures Ménagères ou de tri sélectif, merci de bien vouloir remplir ce formulaire :

Type d'utilisateur  Particulier  
 Professionnel  
 Administration

Votre nom ou raison sociale \*

Prénom \*

Votre e-mail \*

Adresse de livraison \*

Commune \*

Votre numéro de téléphone \*

Nombre de personnes au foyer \*

Type d'habitat  individuel  
 collectif

Type de demande  Nouveau bac - Nouveaux habitants  
 Bac cassé  
 Bac disparu

Type de bac  Bac d'ordures ménagères  
 Bac de tri papier

Vous êtes  Propriétaire  
 Locataire

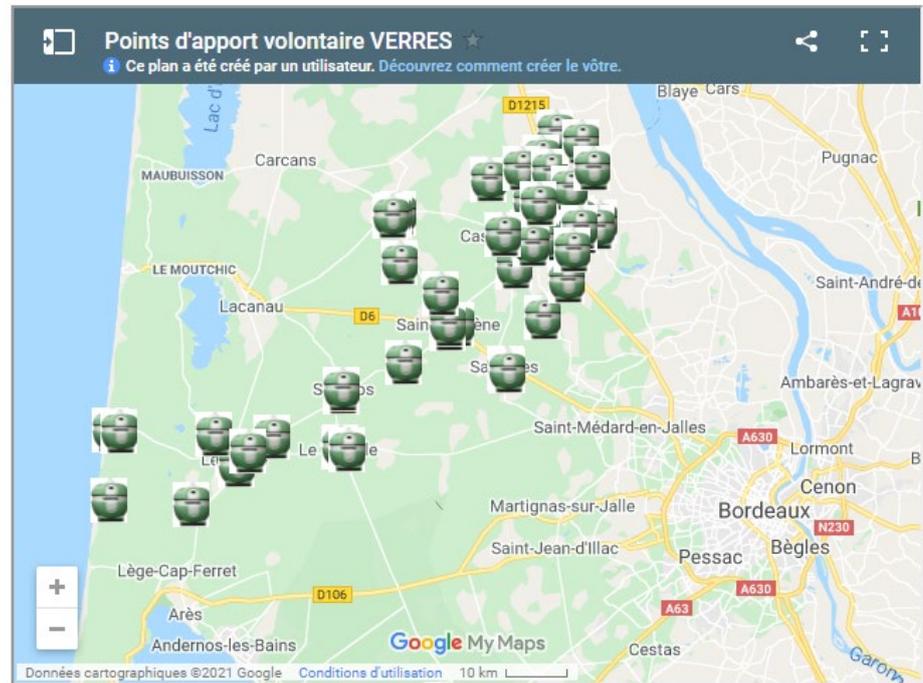
Message

Mention légale  Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé afin de livrer des bacs à ordures ménagères. Vos données ne seront conservées qu'à cet usage. Pour plus d'informations ou pour exercer vos droits de retrait, vous pouvez consulter l'onglet : <https://www.cdmedullienne.com/about/legal>



✓ **La position des bornes à verre :**

## Les bornes à verres



✓ **Le guide du tri :**



✓ **Les infos pratiques :**

## Mise en service prévue le 1er octobre

La deuxième phase du chantier pour l'implantation des bornes en apport volontaire s'achève à Castelnau-de-Médoc et Listrac-Médoc. La mise en service de ce nouveau type de collecte qui concerne les foyers et les professionnels ne payant pas la redevance spéciale dans un périmètre défini de ces deux centres-bourgs sera opérationnelle le 1er octobre.

Un test de collecte est programmé le 28 septembre (jour de la réception du chantier).

Plus d'informations sur ce nouveau mode de collecte en cliquant ici :

[Collecte en apport volontaire](#)

Retrouvez la carte de Castelnau-de-Médoc en cliquant ici : 

[Cartographie Castelnau-de-Médoc](#) (1.46 Mo)

Retrouvez la carte de Listrac-Médoc en cliquant ici :  [Cartographie de Listrac](#) (84.95 Ko)



**Les foyers concernés à Castelnau-de-Médoc ont reçu un courrier et ont été invités en mairie samedi 25 septembre pour recevoir leur kit pratique (sacs de transport, plan et magnet).**

**Les foyers concernés à Listrac-Médoc ont été informés à domicile par la municipalité, qui leur a remis le kit pratique.**

**Pour tous ceux qui ne l'auraient pas encore, vous pouvez récupérer votre kit :**

**> en mairies de Listrac-Médoc et Castelnau-de-Médoc**

**> ou dans les accueils de la CdC Médullienne à Castelnau-de-Médoc**

**- 4 place Carnot**

**- ou 1 Avenue Gambetta**

**du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h**



🔔🔔🔔 Accès en déchetteries et jour férié de fin d'année :  
🚫 On ferme à 17h le 31 décembre 2021  
🚫 On ferme toute la journée le 1er janvier 2022  
Joyeuses fêtes à tous !

👉 Pour retrouver les horaires de nos déchetteries au Porge et à Castelnau-de-Médoc, jetez un coup d'œil à la rubrique environnement de notre site internet :

👉 [www.cdcmedullienne.com](http://www.cdcmedullienne.com)

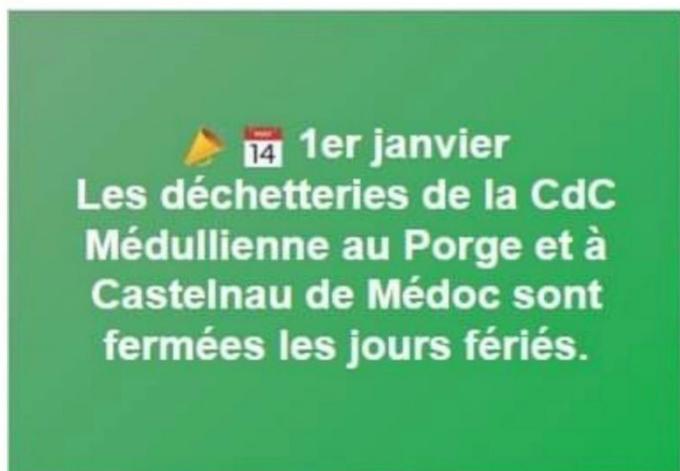


🔔🔔🔔 Accès en déchetteries et fêtes de fin d'année :  
🚫 On ferme à 17h les 24 et 31 décembre 2021  
🚫 On ferme toute la journée le 25 décembre 2021 et le 1er janvier 2022

Joyeuses fêtes à tous !

👉 Pour retrouver les horaires de nos déchetteries au Porge et à Castelnau-de-Médoc, jetez un coup d'œil à la rubrique environnement de notre site internet :

👉 [www.cdcmedullienne.com](http://www.cdcmedullienne.com)



### c) Les évènements

En 2021, le service « Gestion et Valorisation des Déchets » était présents sur les évènements suivants :

- ✓ Le Samedi des Possibles à Sainte Hélène le samedi 29 mai
- ✓ La Fête de la Sainte Croix à Sainte Hélène le 17 septembre
- ✓ Le Champs des Possibles au Temple le dimanche 26 septembre
- ✓ La Foire du Terroir de Salaunes le samedi 2 octobre



## **LOGEMENT ET CADRE DE VIE**

Les objectifs pour l'année 2021 étaient les suivants :

**I Logement : Lancement de la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale et de son volet Renouvellement Urbain (RU) multisites**

**II Préparation de la candidature à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)**

## **REALISATIONS EN 2021 :**

### **I Logement : Lancement de la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale et de son volet Renouvellement Urbain (RU) multisites**

L'année 2021 a été marquée par :

- a) **L'organisation des premières permanences de SOLIHA Gironde sur le territoire de la CdC Médullienne, à raison d'une demie journée par mois (1<sup>er</sup> mardi du mois), en alternance, un mois sur deux à Castelnau-de-Médoc et au Porge :**

11 permanences tenues de janvier à décembre 2021

31 personnes reçues ⇔ premiers renseignements, suivi du dossier, remise de documents...

↳ dont 15 à Castelnau-de-Médoc et 16 au Porge

Outre les permanences sur le territoire, SOLIHA Gironde tient une permanence téléphonique quotidienne  
⇒ au total, 94 Propriétaires Occupants (PO) et 11 Propriétaires Bailleurs (PB) renseignés.

**b) La mise en œuvre de la campagne DEPAR (Diagnostics Energétiques Pour Accompagner la Rénovation) avec La Poste et en lien avec SOLIHA GIRONDE :**

58 audits énergétiques réalisés entre février et mai 2021

2 visites ont donné lieu à un dossier OPAH validés et 8 potentiels (en cours de réflexion)

Des retours très positifs sur la pédagogie du dispositif : information sur les travaux à prioriser, points de vigilance à la lecture des devis, financements mobilisables (y compris hors OPAH).

**La communication mise en place sur le territoire :**

⇒ **Supports : édition et impression de flyers et d'affiches :**

Distribués dans toutes les communes et lors des différentes réunions d'information

Diffusés lors des événements organisés par la CdC

Affichage dans les lieux publics : bibliothèques, ALSH...



⇒ **Actions d'animation auprès des partenaires**

Présentation à la commission Habitat le 13 octobre 2020.

Organisation de :

- 2 réunions d'information auprès des élus et personnels des mairies les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2021
- 1 réunion de sensibilisation des travailleurs sociaux le 23 mars 2021.

⇒ **Publication sur les supports digitaux**

- Site Internet de la CdC
- Newsletter mensuelle
- Réseaux sociaux : Facebook, Instagram, LinkedIn

⇒ **Relais régulier par la presse locale**

- Diffusion de communiqués de presse dans les bulletins et lettres d'information des communes
- Rappel des dates de permanences sur le « 10 sur 10 ».

[OPAH-RU]

**Retour en image**

La signature de la convention de financement avec les partenaires a été signée mardi 1<sup>er</sup> décembre au Moulin des Jalles à Castelnau-de-Médoc.

**Le dispositif est lancé.**  
Un dépliant d'informations sera distribué dans toutes les boîtes à lettre du territoire entre le 14 et le 22 décembre pour informer les habitants sur ce dispositif.



Retrospective vidéo du lancement sur [www.cdcmduillienne.com](http://www.cdcmduillienne.com)

Les permanences d'informations débuteront en janvier chaque premier mardi du mois, en alternance à Castelnau-de-Médoc (Annexe de la CdC Médullienne) et au Porge (mairie).  
Retrouvez toutes les informations pratiques dans la rubrique habitat sur : [cdcmduillienne.com](http://cdcmduillienne.com).



Décrayage

L'opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain (RU) multistates

On fait le tour de la question.

► QUEST-CE QUE C'EST ?

► Des aides financières pour rénover son logement  
► Un accompagnement technique et administratif assuré par un prestataire mandaté (SOLIHA Gironde) pour aider les propriétaires à monter leur dossier de demande d'aide.  
Comme l'a annoncé le Président, Christian Lagarde : « La CdC Médullienne aide les habitants à habiter plus sereinement et en sécurité ».

► POUR QUI ?

► Pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs dans les conditions de ressources, propriétaires d'un logement de plus de 15 ans dans 10 communes du territoire de la CdC Médullienne.

► COMMENT ?

► En partenariat avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et le Département de la Gironde notamment.

► QUAND ?

► À partir de novembre 2020 et pour une durée de 3 ans

Réunions ensemble votre logement ?

Un atelier d'information pour vous aider à mieux connaître et évaluer votre logement et à préparer au mieux votre dossier de demande d'aide.  
Réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) et d'un diagnostic de déperditions thermiques (DDT) pour les logements de plus de 15 ans.  
Mise à disposition de plans de travaux et de devis estimés.

Contact : Jeanne SCHENEDORFF, chargée de mission Développement Économique - Habitat  
06 84 20 07 71 ou 06 20 28 22 11  
info@medullienne.com

► UNE AIDE POUR...

► Réaliser des travaux d'économie d'énergie (isolation des combles ou des murs périphériques, menuiseries, chauffage, ventilation pour un gain énergétique de 20% minimum)  
► Favoriser le maintien à domicile (adaptation des logements au vieillissement et au handicap) : salle de bains, accessibilité, monte-personne)  
► Assurer un meilleur confort de vie (réhabilitation dans des logements très dégradés et indigènes)

► Développer l'offre de logements locatifs privés (mise en état complet de logements mis sur le marché locatif) pour répondre à l'appel de logements encadrés.  
► Améliorer la qualité patrimoniale de l'habitat (renouveau de façades sur les communes de Castelnau-de-Médoc, Latoste-Médoc et Sainte-Hélène).

► EN CHIFFRES

► Objectifs : réhabiliter 120 logements de propriétaires occupants et 20 logements de propriétaires bailleurs, sur 3 ans  
► Environ 500 000 € sur 3 ans (400 000 € pour le financement des travaux et 100 000 € pour le suivi-animation de l'OPAH-RU).

LE VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN ?

► Dans toutes les communes : lutter contre l'habitat indigne, appui juridique auprès des communes pour la mise en place de procédures (péni abandon manifeste), suivi renforcé de certains propriétaires fonciers.  
► Pour les communes de Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Latoste-Médoc, Moulis-en-Médoc et Sainte-Hélène : études "îlot", mise en œuvre d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI).



L'éclairage du Vice-président

Jérôme PARDEIS, en charge du logement, des transports et des gens du voyage, Maire de Salernes.

« Au-delà de l'accompagnement gratuit, ce dispositif d'aide est intéressant car il ne concerne pas qu'un type de revenus. Il permet aussi aux propriétaires avec des revenus assez élevés d'y accéder. On peut même, à titre d'exemple, dans des plans de rénovation : pour un couple sans enfant : 2500 € moins...  
De nombreux logements situés en bordiflor et d'autres que de nombreux bâtiments ont 40 ou 50 ans dans nos communes. Il nous faut régler ce dispositif porté par la CdC dans nos communes. »

CDC MÉDULLIENNE

L'opération d'amélioration de l'habitat est lancée

La signature de la convention de financement réunit au moulin des Jallès à Castelnau-de-Médoc, l'ensemble des partenaires de la Communauté de communes (CdC) Médullienne, engagés à ses côtés, dans l'opération Programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) avec un volet renouvellement urbain, appuyé sur des services de communication de l'établissement public.



Le siège de la CdC Médullienne.

**Rénovation énergétique**  
Ce dispositif, qui s'est ouvert début décembre pour une durée de cinq ans, revêt de multiples enjeux pour notre territoire comme l'a rappelé le président Lagarde en ouverture, notamment « faciliter l'accès des habitants aux aides financières auxquelles ils ont droit afin de faire évoluer des travaux de rénovation énergétique et ainsi faire des économies d'énergie ou des travaux d'adaptation du logement, afin de pouvoir continuer à vivre à domicile pour les personnes âgées ou handicapées ». Grâce à l'accompagnement technique et administratif que la CdC Médullienne offre à Salernes, les propriétaires éligibles pourront être conseillés gratuitement pour ces travaux mais aussi pour des travaux de mise aux normes des logements dégradés.

sinif participera aussi à la revitalisation de nos centres bourgs »

**De nombreux partenaires**  
Avec le député présent à l'inauguration de Christian Lagarde, Président de la CdC Médullienne et maire de Moulis-en-Médoc, Lionel Lagarde, sous-préfet de l'arrondissement de Lesparre, Pascal Got et Dominique Fiedou, conseillers départementaux, les maires des communes signataires du volet particulier sur les ravalements de façades dans les centres bourgs, Aurélien Feraud (Latoste-Médoc), Éric Artigou (Castelnau-de-Médoc) et Lionel Montaudou (Sainte-Hélène), parmi les représentants des 10 communes, s'étaient également déplacés Sophie Franca (Le Porge), Patrick Jaudin (Arensan), Jérôme Bardes (Salernes) vice-président de la CdC en charge du logement, dans l'assemblée, figureraient également des techniciens et des chargés de mission de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) de la Caisse d'allocation familiale de la Nouvelle-Aquitaine agricole (MSA) de Prociavis et de SOLIHA, en charge de l'animation du projet.

Le sous-préfet Lionel Lagarde, s'est réjoui d'un tel projet : « En cette période de crise sanitaire, on ne doit pas se résigner. Une telle action partenariale dans laquelle État et collectivités locales, Région, Département, communes sont côte à côte au service des habitants est exemplaire. » Pascal Got, conseiller départemental, a souligné : « Une opération d'urgence, qui montre la collaboration nécessaire de tous les partenaires sur cette question du logement dont l'importance est particulièrement élevée par la crise sanitaire », avant de rappeler quelques chiffres dont le montant de l'aide du Département à ce programme : 200 000 euros sans compter les 300 euros versés à la CdC Médullienne pour participer à l'animation de ce programme. **Jean-Claude Rigaut**

Comité technique chargé d'étudier et de valider les dossiers de demandes d'aides pour les travaux :

Organisation de 4 réunions du Comité technique (2 en présentiel, 2 en visio).

Le Comité technique réunit les partenaires de l'OPAH : la CdC Médullienne (Président, Vice-Président et service Habitat), l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (Anah), le Conseil départemental de la Gironde, la CAF, Prociavis. Il est animé par SOLIHA Gironde.

Les maires des communes concernées par les projets présentés sont invités à participer aux réunions du Comité technique.

La réalisation des études îlots dans le cadre du volet « Renouvellement urbain » :

4 études îlots ont été menées sur les communes de :

- **Castelnau-de-Médoc :**  
Réalisation d'une **étude de programmation sur le secteur de Saint Antoine** comprenant : un programme d'aménagement (traitement des immeubles dégradés, espaces publics, commerces), des programmes immobiliers sur les 2 îlots en lien avec Gironde Habitat, un bilan financier, des modalités de mise en œuvre opérationnelle
- **Le Porge :**
  - o 1<sup>ère</sup> phase d'analyse élargie pour préciser les enjeux et délimiter les périmètres potentiels de renouvellement urbain
  - o Localisation des immeubles dégradés
  - o 1<sup>ères</sup> pistes d'actions pour engager la réflexion avec le groupement chargé par la Commune de mener l'étude urbaine participative
  - o Réalisation d'une approche programmatique pour la réhabilitation de 7 logements communaux.
- **Moulis-en-Médoc :**
  - o Recensement et localisation des immeubles dégradés dans le hameau du Grand-Poujeaux
  - o Travail avec les élus et le bureau d'études chargé du PLU afin notamment d'évaluer la pertinence d'une Opération de Restauration Immobilière.
- **Sainte Hélène :**  
Réalisation d'une **étude de faisabilité sur l'îlot « Lataste »** avec une prise en compte des enjeux d'aménagement globaux => projet éligible aux financements RHI de l'Anah (décision de la Commission Nationale de Lutte contre l'Habitat Indigne du 23 novembre 2021).

## **L'accompagnement des Communes de Castelnau-de-Médoc, de Listrac-Médoc et de Sainte Hélène à la mise en place des aides communales au ravalement de façades**

Aide à la rédaction des règlements d'intervention approuvés à l'automne 2021 (21 septembre 2021 à Castelnau-de-Médoc, 19 octobre 2021 à Listrac-Médoc et 7 décembre 2021 à Sainte Hélène).

### **Préparation et validation des avenants au marché de suivi-animation et à la convention de financement de l'OPAH :**

La CdC Méduillienne s'est engagée en 2020 dans une OPAH-RU et a signé avec ses partenaires, notamment l'Anah et le Conseil Départemental de la Gironde, une convention de financement fixant les engagements financiers de chacun pour le suivi-animation de l'OPAH-RU et/ou les aides aux travaux des particuliers.

En 2021, l'engagement de la Communauté de Communes Méduillienne dans la préparation d'une candidature à une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) d'une part, la publication des instructions relatives à l'instauration à titre expérimental des régimes d'aide de l'Anah, afférents à la rénovation de façades et à la transformation de locaux non affectés à un usage d'habitation en locaux à usage collectif d'autre part, ont conduit à établir un avenant à la convention de financement qui comprend :

- Le financement d'un poste de chef de projet OPAH volet RU ORI ORT et d'un poste de chargé de suivi OPAH volet LHI ORI RHI THIRORI
- La prolongation d'un an de l'OPAH
- La réalisation d'une étude îlot sur la commune de Listrac-Médoc, dans le cadre du volet RU
- Le suivi des nouvelles aides mises en place par l'Anah concernant la rénovation des façades en logement individuel ou en copropriété et la transformation d'un local en local à usage collectif en copropriété (local vélo...).

### **Première année de l'OPAH - Bilan en chiffres**

**163 propriétaires renseignés** (152 PO, 11 PB pour 19 logements potentiellement concernés)

**106 visites** de logements réalisées (dont 48 hors campagne DEPAR)

**19 dossiers validés** pour un montant total de :

- **Travaux générés : 378 849 € TTC** (19 939 € par logement)
- **Aides : 263 715 €** (⇔ 70% du coût des travaux) dont :
  - o **Aides CdC Méduillienne (engagées) : 25 943 €** - 2 dossiers ont bénéficié de la prime « sortie de vacances »
  - o Aides Anah : 183 069 €
- 12 dossiers « Amélioration énergétique » / 7 « Adaptation du logement »
- 8 communes concernées sur 10
- Profil des ménages bénéficiaires depuis le lancement de l'OPAH :
  - o 3/4 des propriétaires aux ressources inférieures aux plafonds très modestes
  - o Des ménages plus jeunes que sur le reste du territoire de la Gironde
  - o 2,4 personnes par foyer en moyenne
- Programmes de travaux financés dans le cadre de l'OPAH :
  - o 79% des logements de type 4 et plus – logements de 109 m<sup>2</sup> en moyenne
  - o Travaux les plus représentés : chauffage, isolation de la toiture et menuiseries
  - o Gain énergétique moyen de 41%

## **II Préparation de la candidature à la convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)**

Lancée en janvier 2021 avec l'organisation des premières réunions avec l'ensemble des Maires de la CdC Médullienne (25 janvier), du Comité technique (15 février) et du Comité de pilotage (23 février), la préparation de la candidature de la CdC Médullienne a été menée en interne (cheffe de projet ORT en binôme avec la DGS de la mairie de Castelnau-de-Médoc) et s'est déclinée en 4 phases tout au long de l'année 2021 :

- a) Elaboration du diagnostic et délimitation des périmètres ORT** (mars à mai 2021)
  - Analyse des données de cadrage (sur la base des documents existants)
  - Rencontres avec les Maires et élus des 10 communes de la CdC Médullienne
  - Lancement de l'étude de redynamisation commerciale
- b) Définition des enjeux et de la stratégie de revitalisation de territoire** validés lors en COPIL (31 mai 2021)
- **Elaboration du plan d'actions** (juin à septembre 2021) en lien avec les partenaires de l'ORT : Etat (DDTM), PNR Médoc, Conseil Départemental de la Gironde, Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, SMERSCoT, Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine et les Communes de la CdC Médullienne
  - c) Rédaction de la convention d'ORT** (octobre à décembre 2021) validée par les Conseils municipaux des Communes de Sainte Hélène (7 décembre), Lustrac-Médoc (9 décembre), Le Porge (14 décembre), Castelnau-de-Médoc (21 décembre) et le Conseil Communautaire (13 décembre), et signée avec l'Etat le 14 janvier 2022.

*Pour mener à bien ce projet : organisation de 5 réunions avec les élus de la CdC Médullienne (Maires, Bureau communautaire), 4 réunions avec les élus des 4 Communes signataires de l'ORT, 4 réunions du Comité technique, 3 réunions du Comité de pilotage, 3 réunions plus spécifiques avec 3 partenaires (PNR Médoc, Conseil régional, Conseil Départemental).*



La Communauté de communes « Médullienne » a compétence en matière de structures multi-accueils, halte-garderie et relais d'assistantes maternelles.

Dans ce cadre, la Communauté de communes met en place plusieurs services sur son Territoire :

- ✓ « Les Galipettes » - structure multi-accueil sur la commune d'Avensan avec un agrément de 21 places.
- ✓ « Les Petiots » - structure multi-accueil sur la commune de Castelnau-de-Médoc, avec un agrément de 31 places.
- ✓ Un relais d'assistantes maternelles itinérant (RAMP) devenu RELAIS PARENTS ENFANTS (RPE)

Pour assurer ce service Petite Enfance, la CdC mobilise ses fonds propres et ceux de ces partenaires (CAF notamment).

### **Délégation de Service Public Petite Enfance**

La gestion des structures Petite enfance de la Médullienne a été confiée à l'association « Enfance Pour Tous » par un contrat de délégation de service public **depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020** jusqu'au 31/12/2025.

En 2021, les structures concernées par ce contrat sont :

- La crèche des Galipettes, à Avensan
- La crèche des Petiots, à Castelnau
- Le Relais parents-enfants (RPE)

## Rapport d'activités 2021

En 2021, l'activité des structures a été bouleversée par la crise sanitaire avec une période de 4 semaines de fermeture suivie d'une réouverture progressive. Cette fermeture a eu des conséquences sur les charges et les recettes du délégataire (baisse des recettes PSU compensées par une baisse des charges d'exploitation, le chômage partiel et une aide de la CAF de 17€ par place et jour de fermeture).

L'ensemble de ces paramètres permet à Enfance pour Tous de **clôturer l'année avec un solde de xxx**

Le montant de compensation versé par la CdC à Enfance Pour Tous en 2021 s'élève à 404 882.11 €, pour un budget global réalisé de xxx €.

Dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse, la CdC a reçu en 2021 une subvention de la CAF de : 667 399.55 €

En 2021, le reste à charge pour la CdC est de 1 515 135.61€ : en fonctionnement (montant de compensation de service public, déduction faite des recettes du contrat enfance jeunesse).

## L'Activité des structures

### Les Galipettes

La structure possède un agrément de 21 places pour des enfants âgés de 3 mois à 3 ans ; elle est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, et possède une équipe de 9,8 ETP.

En 2021, à cause de la crise sanitaire, les Galipettes ont été fermées du 04 au 30 avril.

Les activités menées par les équipes de professionnelles tout au long de l'année 2021 sont détaillées dans le rapport d'activités remis par le délégataire « Enfance Pour Tous ».

Pour 2021, le nombre d'heures réalisées s'élèvent à 31 845 contre 28 890 pour 2020

### Les Petiots

La structure offre 31 places d'accueil. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et possède une équipe de 12.8 ETP.

En 2021, à cause de la crise sanitaire, les Petiots ont été fermés du 4 au 30 avril.

Les activités menées par les équipes de professionnelles tout au long de l'année 2021 sont détaillées dans le rapport d'activités remis par le délégataire « Enfance Pour Tous ».

Pour 2021, le nombre d'heures réalisées s'élèvent à 49 503 contre 39 895 pour 2020

## **Le Relais Parents Enfants (RPE)**

Les missions du RPE sont :

- Informer les parents et les professionnels de la petite enfance
- Être un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles
- Informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail
- Informer les professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- Observer les conditions locales de l'accueil du jeune enfant

Les accueils jeux, temps de professionnalisation pour les assistantes maternelles et de socialisation pour les enfants ont été mis en place depuis 2019. Lors des 256 séances (contre 166 en 2020) mises en place, elles ont permis d'accueillir 1917 enfants contre (1116 enfants en 2020) et 744 assistantes maternelles durant l'année 2021 (contre 484 en 2020).

La différence s'explique par l'arrêt des accueils jeux pendant la crise sanitaire puis la reprise avec des quotas réduits. Pendant la période de confinement, le RAMP est resté joignable par téléphone et indique une activité annuelle de 186 rendez-vous téléphonique (contre 138 en 2020) et 692 appels sur l'année (contre 683 en 2020)

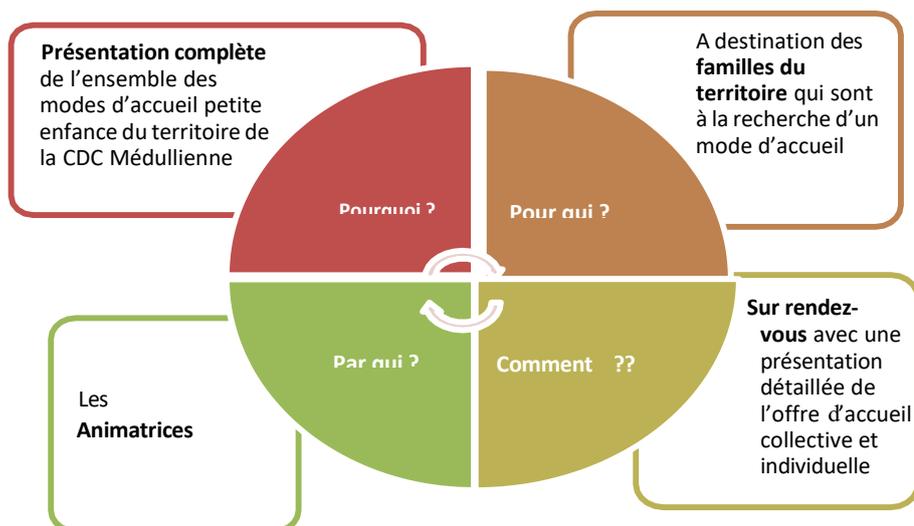
### **le guichet unique :**

Le RPE Médullien gère depuis 2017 le guichet unique. Il est le pôle central des pré-inscriptions pour les crèches de la CDC mais aussi un lieu d'accompagnement dans la recherche d'assistants maternels.

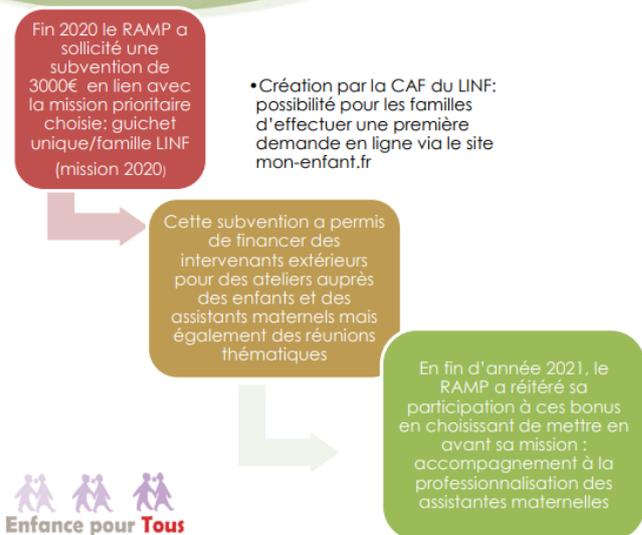
Les animatrices reçoivent les familles sur rendez-vous afin de leur présenter l'étendue des modes d'accueil du territoire. Elles les accompagnent dans leur démarche et étudient leurs besoins afin de leur proposer un mode d'accueil adapté à leur demande. En septembre 2020, les animatrices ont répondu à un bonus CAF.

Le RPE est une structure itinérante sur les dix communes du territoire. Les itinérances se découpent de cette façon :

Les deux animatrices sont des éducatrices de jeunes enfants. Leurs compétences en termes de développement de l'enfant, d'accompagnement et de soutien à la parentalité et de management, sont des atouts importants pour être au plus près des besoins des familles et des professionnels qu'elles accompagnent.



### Missions prioritaires



### Analyses de pratiques pour les assistants maternels du territoire



## Conclusion

### Zoom sur quelques chiffres

- 81 348 heures d'accueil en crèches
- 115 enfants issus de différentes communes accueillis dans les deux crèches
- Le RPE, des accueils jeux tous les matins sur les 10 communes



## **PREAMBULE**

✓ Les taux d'encadrement dans le cadre d'un Projet Educatif de Territoire :

	Extrascolaire (*)	Mercredi Péricolaire (*)	Accueil Péricolaire (*)
Groupe des 3/6 ans	8	10	14
Groupe des 6/11 ans	12	14	18

*\*Réf chiffrée pour 1 animateur*

✓ Les textes et projets de référence pour les équipes d'animation

Le Projet Educatif de Territoire est le projet de la collectivité et des acteurs éducatifs du territoire. Il lui permet de mettre en avant ses ambitions éducatives pour les enfants et les jeunes vivant sur le territoire ainsi que d'exprimer les valeurs sur lesquelles vont s'appuyer l'ensemble des actions mises en vie auprès des enfants et des jeunes sur l'ensemble des structures éducatives de ce même territoire.

La politique éducative de territoire s'appuie sur 3 orientations :

- Favoriser l'accès à la culture, la connaissance et la pratique dans des domaines variés
- Développer l'esprit citoyen
- Favoriser le développement de l'individu.

« L'éducation, c'est l'ensemble des actions voulues ou non voulues qui contribuent au développement de l'enfant »

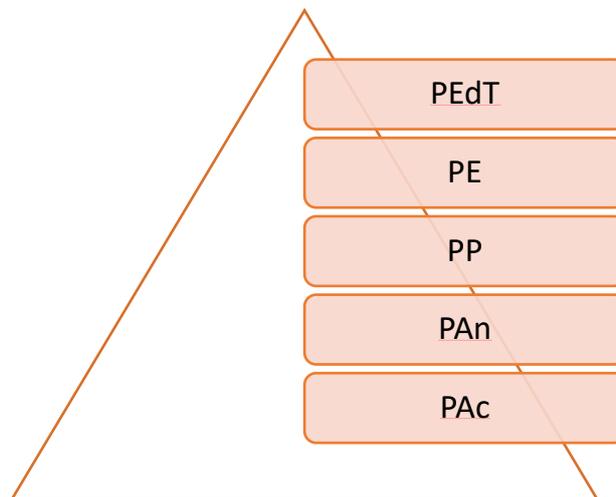
1. Le Projet Educatif De Territoire ou PEDT : l'outil qui « met du lien » et réunit l'ensemble des acteurs éducatifs.

2. Le Projet Educatif (\*) : c'est une obligation réglementaire traduisant l'engagement, les priorités, les principes éducatifs de l'organisateur. Il définit le sens des actions et fixe les orientations ainsi que les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre. Il est commun à l'ensemble des accueils organisés.

3. Le Projet Pédagogique : l'outil de l'équipe d'animation qui explique « comment mettre en œuvre les orientations et les valeurs portées par la politique éducative de territoire ? »

4. Le Projet d'Animation : l'outil conçu par période de fonctionnement qui décline de manière précise les différentes actions à mettre en œuvre auprès, avec et pour les enfants.

5. Le Projet d'Activité : Découle du projet d'Animation. Un projet d'activité précise de manière concrète le déroulement d'1 activité.



La Communauté de communes Médullienne porte les compétences suivantes en matière d'Enfance (3 ans à 11 ans) :

- . Création, aménagement, entretien, gestion des bâtiments CLSH et de leurs abords
- . Gestion des activités périscolaires
- . Gestion des activités extra scolaires

La Communauté de communes Médullienne :

- . Gère en direct les bâtiments dédiés à l'extrascolaire
- . Gère les activités périscolaires dans les espaces mutualisés ou dédiés mis à disposition par les communes
- . Délègue à un prestataire la gestion quotidienne des temps d'accueil péri et extrascolaire.

Pour assurer ces services « Enfance », la CdC mobilise ses fonds propres et ceux de ses partenaires (CAF, MSA notamment).

Les activités menées par les équipes de professionnels sur les structures de la CdC Médullienne tout au long de l'année 2021 sont détaillées dans le rapport d'activités remis par le délégataire « SPL Enfance Jeunesse Médullienne ».

## Délégation de Service Public Enfance

Le contrat de délégation de service public avec la SPL Enfance Jeunesse Médullienne est conclu pour une durée de 6 ans, du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2022, prolongée d'un an par avenant jusqu'au 31 décembre 2023.

Après avoir choisi de créer une société publique locale avec ses communes membres, la CdC a délégué à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne la :

- Gestion des Accueils PériScolaire (APS) et de l'Ecole MultiSports (EMS)
- Gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et Sport Vacances

Pour 2021, le montant de compensation versée par la CdC à la SPL Enfance Jeunesse Médullienne s'est élevé à 1 777 653 € sur un budget global de 2 735 701€.

Sur les activités déléguées par la CdC, le délégataire dégage un résultat déficitaire de – 39 505 €.

**En 2021, la CdC Médullienne a reçu pour ces activités Enfance dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 242 851 € de la CAF.**

En 2021, le reste à charge réel pour la CdC est de **1 327 913€** en fonctionnement (toutes recettes déduites), contre **1 289 248 € en 2019, 1 288 985 € en 2018 et 1 351 095 € en 2017.**

### **Situation sociale :**

#### **Le siège :**

Du 10 octobre 2020 au 28 février 2021 - Virginie MAÏDA a assuré la direction temporaire de la SPL. Pas de remplacement sur son poste de direction adjointe.

- Du 1er mars 2021 au 8 avril 2021, Marie-Laure HABERARD a occupé les fonctions de direction, Virginie MAÏDA de directrice adjointe.

- Du 9 avril 2021 au 31 mai 2021, Virginie MAÏDA a assuré la direction temporaire de la SPL. Pas de remplacement sur son poste de direction adjointe.

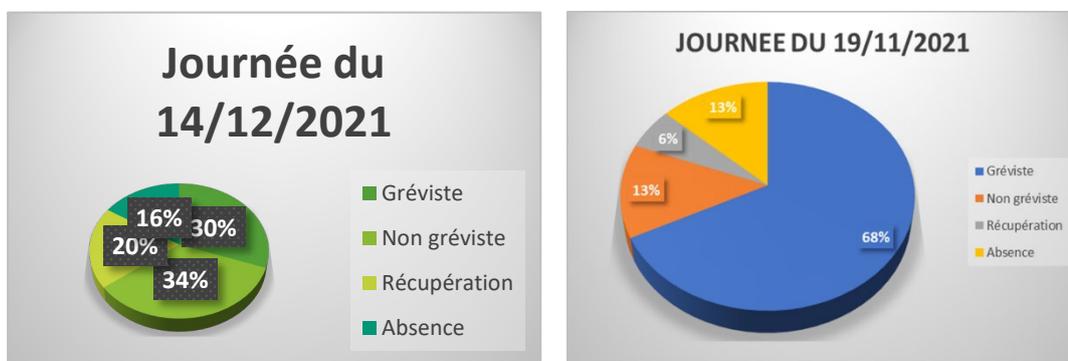
- Le 1er juin 2021, Frédéric RENAUD prend les fonctions de Directeur Délégué ; Virginie MAÏDA de directrice adjointe. Au 1er septembre 2021, les fonctions d'adjointe sont orientées sur la direction technique de la société en soutien au directeur

#### **L'ensemble :**

- ✓ Grèves du 19 novembre et du 14 décembre 2021

Un préavis de grève nationale a été déposé par les organisations syndicales. Ces journées de manifestation concernaient des revendications liées au métier d'animateur (salaires, conditions de travail, temps partiel...). La fermeture de tous les établissements APS et EMS de la SPL a été décidé par la CDC sur proposition de la direction de la SPL.

- 19 novembre 2021, taux de personnels grévistes de 68% soit 7 salariés / 10.
- 14 décembre 2021, taux de personnels grévistes de 30% soit 3 salariés / 10.



### La fréquentation : impact du COVID 19 et protocole sanitaire :

La gestion de la crise Covid a été suivie de façon assidue, toujours en lien avec le Service Départemental de la Jeunesse et des Sports en soutien sur la réglementation et la mise à jour des protocoles des ACM. En 2021, la mise en place d'une référente COVID (la responsable des moyens généraux) a permis d'accompagner les directeurs de structure dans la gestion des cas et leur diversité en fonction des protocoles qui étaient en constante évolution.

Sur l'année 2021, on note un pic de cas COVID en très grosse augmentation à la rentrée de septembre 2021 jusqu'à la fin de l'année. 1 information quotidienne a été effectuée auprès de la CDC.

Une procédure de remontée d'information à l'échelle du territoire a été mise en place après concertation entre les écoles, l'IEN et la CDC pour une meilleure coordination de gestion de crise et du suivi du contact tracing. Les Directeurs de structure se sont tous saisis des modalités de gestion des cas, ainsi un bon suivi a pu être effectué auprès des familles et tout cela en étroite collaboration avec les établissements scolaires.

Un outil de prévention et d'information interne a été proposé et mis en place par la référente COVID : un bulletin appelé : « **La Veille Sanitaire SPL** » ; cet outil a pour vocation de communiquer sur les questions liées au Covid mais pas seulement, par exemple, il est aussi utile pour sensibiliser sur la prévention des risques au travail.

La majorité des actions prévues dans le cadre des projets pédagogiques ont été adaptées immédiatement au contexte sanitaire en s'appuyant sur les fonctionnements de 2020. Les différents temps de consignes sanitaires émanant du gouvernement entre confinements et allègements, port du masque en fonction de l'âge des enfants ou pour tous, ont énormément mis les familles et les équipes à rude épreuve pour s'adapter sans cesse. A chaque évolution les équipes ont adapté leur fonctionnement et leurs propositions d'activités afin de garantir aux enfants et aux familles un accueil éducatif de qualité.

Pour seul exemple : les dernières consignes d'accueil des enfants en décembre 2021 a été annoncée le vendredi 17 décembre vers 19h, veille de départ en vacances scolaires. Cela a entraîné un changement d'encadrement dans les Centre de Loisirs dès le lundi matin.

Tout au long de l'année l'équipe de direction de la SPL a assuré l'information et la communication nécessaires auprès de l'ensemble des salariés pour les données légales et sociales ainsi qu'à l'ensemble des équipes pour les aspects règlementaires. - Dans un souci de transparence les informations ont été communiquées au Comité Sociale et Economique de la SPL.



### Limiter le port des gants jetables en ALSH... Pourquoi ?

Dans le contexte actuel de la lutte contre la pandémie de covid-19, un accroissement de la demande d'approvisionnements en gants est observé. Or, l'utilisation des gants médicaux n'est pas recommandée pour le grand public.

L'ARS vous explique pourquoi. <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/pourquoi-le-port-de-gants-nest-pas-recommande-au-grand-public>

- Quand je porte des gants, je peux avoir l'impression d'être protégé(e). Pourtant, si je touche un objet contaminé le gant est à son tour contaminé.
- Si je touche d'autres objets, ils risquent d'être à leur tour souillés par le virus et de contaminer d'autres personnes.
- Si je porte la main à mon visage, je risque de me contaminer.
- Pour me protéger et protéger les autres, j'évite de porter en continu des gants à usage unique.
- Le risque de contamination des mains au retrait des gants est important si les gants ne sont pas enlevés correctement.
- Une hygiène des mains efficace (lavage des mains ou friction avec un produit hydroalcoolique en l'absence de souillures et si les mains sont sèches) est obligatoirement réalisée avant et après le port de gants.

**A Noter :**

- En ALSH la recommandation à suivre pour les enfants est le lavage des mains et pas de solution hydroalcoolique.
- Lors de sorties, je vérifie bien que les points d'eau soient accessibles et je prévois d'apporter du savon doux pour assurer ces temps de lavages réguliers !
- Si je mets des gants pour la distribution des goûters, je ne touche à rien d'autre pendant la distribution sinon je dois changer de gants en suivant la procédure de retrait pour que cela soit efficace !



### Des ballons de baudruches en ALSH ? C'est gonflé...



Pour prévenir les risques de propagation du virus COVID19 lors du gonflage des ballons de baudruches, une pompe à ballons manuelle a été distribuée sur chaque ALSH en ce début de mois de juillet.

Aussi pour préserver votre sécurité et celles des autres, privilégiez la pompe plutôt que de gonfler à la bouche!! 😊

✓ **Zoom...sur l'accueil d'urgence :**

La situation sanitaire a conduit le Gouvernement à adopter de nouvelles mesures afin de limiter la propagation de l'épidémie. La semaine du 6 au 10 avril 2021, tous les enseignements se sont tenus à distance, sur tout le territoire métropolitain, pour tous les niveaux.

- Les dates des congés scolaires ont été modifiées, ceux-ci se déroulant, **pour toutes les zones**, à compter du samedi 10 avril et jusqu'au dimanche 25 avril 2021 ;
- La semaine du 26 avril au 1er mai 2021, la scolarité reprendra dans les écoles en présence, dans le strict respect du protocole sanitaire, et entièrement à distance dans les collèges et les lycées. Les cours en présence dans les collèges et lycées reprendront à compter du lundi 3 mai 2021, le cas échéant selon des modalités adaptées.

Comme en 2020 les équipes de la Cdc et de la SPL se sont mobilisés afin de proposer aux élus du territoire l'organisation d'un service minimum **GRATUIT** réservé aux enfants des parents de profession éligible à l'accès à ce dernier (Cf liste du gouvernement).

3 structures ouvertes :

- **Les Médulles à Castelnau** – accueil des enfants provenant des communes d'Avensan, de Castelnau, de Lustrac et de Moulis.
- **La Pinède à Sainte-Hélène** – accueil des enfants provenant des communes de Brach et de Sainte-Hélène
- **La Pimpa à Le Porge** – accueil des enfants provenant des communes de Le Porge – Le temple et Saumos.

L'organisation et l'accès au service minimum :

- Mise en place d'une plateforme assurée par une directrice de structure, Estelle Cousin, du lundi au vendredi de 7h à 19h.
- Maintien du service gratuit pour les familles concernées
- Horaires libres d'arrivée et de départ en fonction des besoins (sur les heures d'ouverture : 7h-18h30 pour le mercredi et les ALSH, 7h-9h et fin d'école-19h en APS)
- Liste des enfants prioritaires fournie en amont par les écoles via la CdC
- Repas : prise en charge gratuite de repas froids (déjeuners) et goûters par la SPL

Liste des familles éligibles au service minimum :

- Tout personnel travaillant en établissements de santé ou médico sociaux.
- Les gendarmes, les policiers, les sapeurs-pompiers, les personnels des préfectures indispensables à la gestion de la crise.
- Les personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance.
- Les enfants atteints de handicap
- Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS)

### **La plateforme :**

Le principe défini lors du 1<sup>er</sup> confinement a été conservé, à savoir, la plateforme :

- Recense l'ensemble des besoins pour l'enfant, soit :
  - Temps périscolaires : APS
  - Temps pauses méridiennes : École (renfort SPL si besoin)
  - Temps scolaires : Écoles
  - Vacances de printemps : ALSH
  
- Valide les demandes des familles selon les critères d'éligibilité de la profession des parents. En cas de doute, elle revient vers la direction d'école concernée.
- Diffuse des états bijournaliers (12h et 18h30) d'inscription aux destinataires suivants :
  - Tous les DGS
  - Les 3 directrices des écoles qui étaient site d'accueil
  - Tous les référents périscolaires des sites
  - CDC / SPL ; IEN référente : Mme Bézian (Inspectrice Education Nationale Sud Médoc)

### **L'accueil des enfants :**

L'encadrement des enfants sur les temps périscolaires :

Après avoir recensé les personnels d'animation volontaires, la SPL a pu compter sur 21 personnels d'animation pour accueillir les enfants.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie COVID 19. La majorité des actions prévues dans le cadre des projets pédagogiques ont été adaptées au contexte sanitaire, certaines ont dû être suspendues voire annulées. Les habitudes de fréquentation des familles ont été modifiées et les données froides concernant les moyennes de fréquentation en 2020 ne représentent pas le réel de l'activité.

Adaptation à la crise sanitaire : (Au cours de l'année 2020 le protocole sanitaire des ACM a subi 9 actualisations.)

### **Les ouvertures et fermetures de structure pendant la crise :**

Les ouvertures et fermetures des structures ont été définies par :

- 1 période de confinement liée à la pandémie de COVID 19.
- L'organisation des grands ménages durant l'été 2021 – à noter que durant cette période une navette bus a été mise en place permettant aux enfants du territoire d'accéder à l'offre de loisirs.

Vacances hiver 2021	Vacances printemps 2021	Vacances Juillet 2021	Vacances Aout 2021	Vacances d'automne 2021	Vacances Fin d'année 2021
AVENSAN – LES GALIPS	<b>FERME COVID</b>	AVENSAN – LES GALIPS	AVENSAN – LES GALIPS <i>(Fermé du 9 au 13/08)</i>	AVENSAN – LES GALIPS	CASTELNAU – LES MEDULLES
CASTELNAU – LES MEDULLES	CASTELNAU – LES MEDULLES – <b>Service Minimum</b>	CASTELNAU – LES MEDULLES	CASTELNAU – LES MEDULLES <i>(Fermé du 16 au 20/08)</i>	CASTELNAU – LES MEDULLES	
LE PORGE – LA PIMPA	LE PORGE – LA PIMPA – <b>Service Minimum</b>	LE PORGE – LA PIMPA	LE PORGE – LA PIMPA <i>(Fermé du 23 au 27/08)</i>	LE PORGE – LA PIMPA	
SAINTE-HELENE – LA PINEDE	SAINTE-HELENE – LA PINEDE – <b>Service Minimum</b>	SAINTE-HELENE – LA PINEDE	SAINTE-HELENE – LA PINEDE <i>(Fermé du 2 au 13/08)</i>	SAINTE-HELENE – LA PINEDE	
		LISTRAC – LES SARMENTINES		CASTELNAU – GALAXIE	
VACANCES SPORTIVES	<b>FERME COVID</b>	VACANCES SPORTIVES	VACANCES SPORTIVES <i>(Ouvert du 23 au 27/08)</i>	VACANCES SPORTIVES	

**Les fréquentations pendant la pandémie :**

**Castelnau – Les Médulles**

<b>APS</b>	<b>APS MATIN</b>	<b>APS SOIR</b>	<b>MERCREDI</b>
Les 3/6 ans	5 à 8	2 à 10	2
Les 6/11 ans	2 à 12	1 à 18	16

<b>VACANCES</b>	<b>Semaine 1</b>	<b>Semaine 2</b>
Les 3/6 ans	6	6
Les 6/11 ans	9	12

**Le Porge – La Pimpa**

<b>APS</b>	<b>APS MATIN</b>	<b>APS SOIR</b>	<b>MERCREDI</b>
Les 3/6 ans	2 à 3	3 à 5	4
Les 6/11 ans	2 à 4	7 à 9	5

<b>VACANCES</b>	<b>Semaine 1</b>	<b>Semaine 2</b>
Les 3/6 ans	3	4
Les 6/11 ans	7	6

**La Pinède – Sainte-Hélène**

<b>APS</b>	<b>APS MATIN</b>	<b>APS SOIR</b>	<b>MERCREDI</b>
Les 3/6 ans	1 à 4	1 à 6	4
Les 6/11 ans	1 à 5	3 à 6	5

<b>VACANCES</b>	<b>Semaine 1</b>	<b>Semaine 2</b>
Les 3/6 ans	4	4
Les 6/11 ans	7	3

### **Les Clubs Nature :**

- ✓ **Les clubs nature – Eco Acteurs en Médoc – 6 clubs nature pour environ 110 enfants concernés**

Le développement durable étant une politique phare pour la CdC Médullienne, celle-ci a missionné l'association Eco Acteurs pour la mettre en œuvre au cœur des structures de loisirs en partenariat avec les équipes de la SPL.

**Le club nature :** il s'agit d'un dispositif départemental permettant d'encourager les collectivités territoriales et les EPCI à développer des projets de sensibilisation à l'environnement en direction des jeunes de leur territoire sur le temps extrascolaire.

La Cdc Médullienne a confié l'animation des clubs nature à l'association locale Eco acteurs en Médoc. Depuis 2018, chaque année les animateurs nature de l'association et les directeurs des structures intégrant le dispositif ont élaboré des programmes d'intervention sur mesure respectueux des objectifs fixés par le département et prenant en compte les spécificités de chaque structure. Chaque club nature permet à une quinzaine d'enfants, essentiellement d'âge élémentaire, de participer aux activités. Les clubs nature sont programmés pour un minimum de 2 ans sur chaque structure.

#### **Les objectifs du dispositif CLUB NATURE :**

- Découverte du patrimoine naturel proche.
- Développer le sens critique sur l'empreinte de l'homme sur l'environnement.
- Développer des comportements responsables.
- Donner les moyens concrets de participer au respect de l'environnement

**Pour l'année-2021 :**

## Rapport d'activités 2021

- **6 clubs nature**
- **90 enfants concernés**

### Le financement des clubs nature :

- **4 clubs nature** sont financés à hauteur de 80% par le département soit environ 16 K€, 20% restant à la charge de la SPL soit un peu moins de 4 000 euros.
- **2 clubs nature** ont été financés à 100% par la Cdc.

### Le Champ des Possibles :

Le champ des possibles, pour la 2<sup>nde</sup> année, les équipes de la SPL ont participé à la journée « Le champ des possible », l'occasion pour la SPL de présenter ses savoirs faire par l'animation d'ateliers et par la présentation des projets clubs nature menés tout au long de l'année.

Dimanche 26 Septembre, une journée spéciale environnement a été dédiée à la Lebade à Le Temple.

Les animatrices Caroline, Mélisande et Sandrine ainsi que les responsables de structure Adeline, Anaïs et Estelle ont été présentes toute la journée de dimanche. Cette manifestation a été coorganisée par la CDC Médullienne et l'association Eco Acteurs, ateliers club nature.





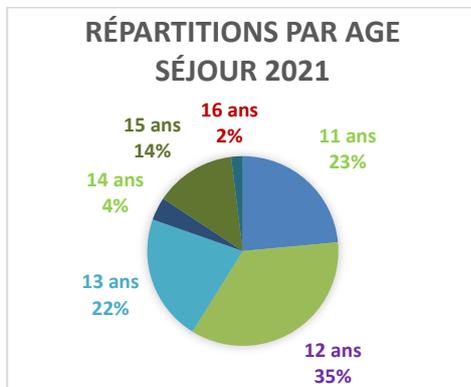
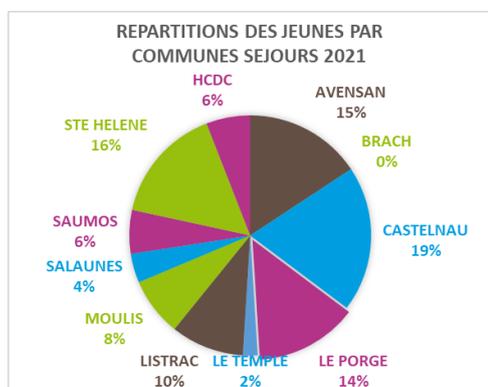


Contexte :

Les objectifs pour l'année 2021 ont été perturbés par la crise sanitaire. Nous avons essayé de continuer à proposer des activités pour la jeunesse et des ateliers pour les familles :

Sur 5 séjours ados organisés en 2021, 4 ont pu avoir lieu. Le séjour hiver a été annulé 1 mois avant à cause de la crise sanitaire.

Répartition des 51 jeunes ayant fréquenté les 4 séjours en 2021



### Séjours Nature et sport à Le Porge :

2 séjours court de 2 jours /1 nuit

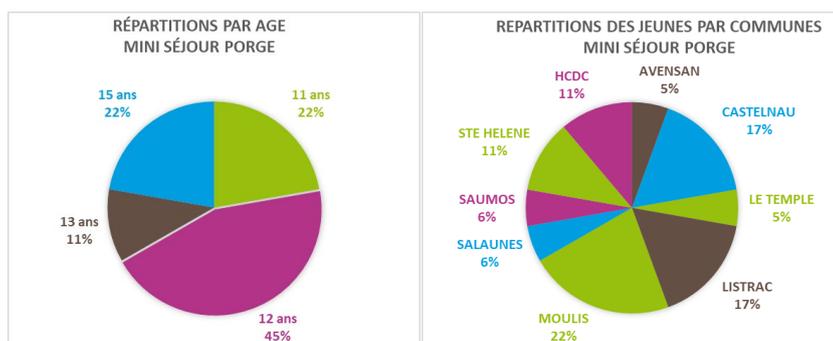
Du 12 au 13 et du 15 au 16 juillet 2021.

Activité nature (+ encadrement du séjour) : Association Ecoacteurs en Médoc

Activité surf : Ecole de surf So Nice surf School à LE PORGE

Découverte des échasses : Association LOUS TCHANCAYRES

Effectif : 18 jeunes sur 20 places ; 8 (du 12 au 13/07) et 10 (du 15 au 16 juillet)



### Séjours à Meschers « De l'autre côté de l'estuaire » :

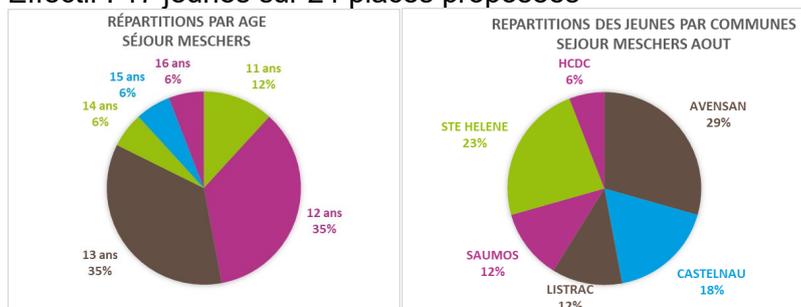
Séjour de 5 jours /4 nuits

Du 2 au 6 août 2021.

Découvrir la région Maritimo-Charentaise et son patrimoine. Sentier des douaniers (falaise estuaire)

Découverte d'activité nature : Voile, accrobranche : sport de "contact" avec la forêt de pins !

Effectif : 17 jeunes sur 24 places proposées



### Séjours à Bidarray « Itinérant aux pays basque » :

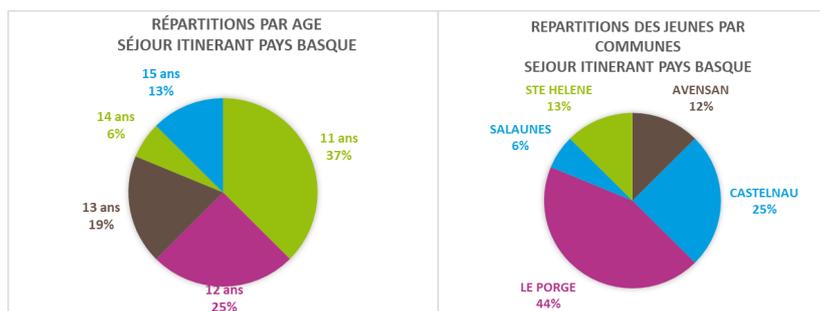
Séjour de 7 jours /6 nuits

Du 24 au 30 octobre 2021.

Découvrir la culture locale et régionale et son patrimoine. Visite de l'atelier du piment (Espelette), jeu de force basque

Découverte d'activité nature : Rafting, course d'orientation

Effectif : 16 jeunes (complet)



## **Composition de l'encadrement des séjours**

### **Coordination :**

Un agent CdC coordonne les activités séjours

- gestion administrative et budgétaire,
- inscriptions et relations aux familles,
- déclarations DDCS, CAF, MSA...
- Communication (affiches, mailing, réunion d'information parents)
- recrutements des équipes
- logistique
- recrutement des équipes

### **Des animateurs occasionnels :**

La CdC Médullienne a eu recours à des CEE (Contrats d'Engagement Educatifs), tous diplômés.

- 1 animatrice pour la semaine du 12 au 15 juillet (Séjour Le Porge). 2 animateurs de l'association éco acteur ont complété l'encadrement
- 1 directeur et 2 animateurs pour la semaine du 2 au 6 août, (Séjour à Meschers)
- 1 directeur et 2 animateurs pour la semaine du 24 au 30 octobre (Séjour itinérant au Pays Basque)

## **Le budget annuel :**

En dépenses, le budget de l'activité s'est élevé pour 2021 à 17367.90 € dont :

- 5220 € de frais de personnel (CEE)
- 42000€ de coordination (poste financé à 50% par la CAF)
- 12779.30 € pour l'organisation des 3 séjours

La CdC a reçu en 2021 dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse 52525.43€ de la CAF

La prestation de service ordinaire (PSO) versée par la Caf (liée à l'activité réalisée) se monte à 1280.94 €.

La participation des familles correspond à 10637.30 €.

## **Coup de pouce pour le BAFA :**

Ce dispositif, a été voté à l'unanimité par les élus de la Communauté de communes afin de réaliser deux objectifs :

## Rapport d'activités 2021

- Répondre à un besoin de personnel qualifié, des animateurs et animatrices dans nos centres de loisirs
  - Faciliter financièrement et aussi matériellement l'accès des jeunes à une formation BAFA et à une expérience professionnelle à proximité de leur lieu de vie et de résidence.
- L'UFCV a été choisi pour animer le stage.

La CdC finance 75% du coût global de la formation soit 588 €. Le restant à charge du stagiaire s'élève à 147 €, soit une prise en charge de 441€ du coût total de la formation).

La CdC a fait en sorte que le stage ait lieu sur son territoire, pour jouer la carte de la proximité, et que les jeunes s'investissent sur le territoire.

**Le stage général** a eu lieu à Sainte Hélène du 26 juin au 3 juillet 2021, 20 stagiaires ont participé à la session générale

13 se sont engagés dans le dispositif « coup de pouce pour le BAFA » et 7 jeunes hors CdC venaient compléter le stage

Avensan : Mathéo (21 ans) ;

Brach : Tia (19 ans) et Marine (17 ans) ;

Castelnau : Tom (18 ans) / Adrien (17ans) / Lisa (17 ans) / Aurélien (24 ans) ;

Listrac : Mickael (20 ans) ;

Le Porge : Olivier (57 ans) et Léna (17 ans) ;

Moulis : Manon (18 ans) / Mélina (18 ans) / Ronan (18 ans).

Les stagiaires ont pu réaliser leur stage pratique dans les structures durant l'été 2021 et les petites vacances scolaires. Soit 218 jours.

1 jeune a signé un CDI avec la SPL

**Une Session approfondissement** « accueil de loisirs » à compléter le dispositif du samedi 18 au 23 décembre 2021 ou 9 jeunes y ont participé. 4 jeunes ont choisi de suivre une session avec des thèmes différents (surveillant de baignade, handicap, canoë).



### **Contexte :**

En 2020, la CdC Médullienne, à partir des différents groupes de travail et des échanges avec les communes sur le thème de la parentalité, a déposé 5 fiches actions auprès de la CAF afin de bénéficier des financements REAAP.

En raison des contraintes sanitaires, les 5 actions n'ont pas été réalisées en 2020 et 4 ont pu être reportées en 2021 avec l'aval de la CAF. Seul la fiche action 1, la Semaine Nationale de la Petite Enfance, événement lié « le Forum de la Petite Enfance », ne pouvait avoir lieu (3eme semaine de mars).

### **Des activités et ateliers partagés « parents-enfants » :**

#### **Objectifs :**

- Favoriser des moments privilégiés de relation entre l'enfant et son parent
- Permettre de nouveaux modes de relations à partir d'activités partagées
- Valoriser les rôles et les compétences des parents

Nous avons prévu la réalisation de 24 ateliers en 2020, sur 6 communes différentes.

Celles-ci n'ont pas pu voir le jour, nous avons pu organiser 17 ateliers.

7 prestataires ont animé les ateliers pour une dépense de :2 090.00 €

<u>ateliers</u>	Jeux en Famille	environnement/ nature	Créatifs	produits cosmétiques maison	Sophrologie Relaxation	La biodiversité	Art thérapie
<u>Intervenants</u>	Toi moi jeux	Eco acteurs	Fabricamania	ceseau	Zen Family	LES P'tits Débrouillards	Créatéca
Avensan	05-oct 6 adultes et 6 enfants 07-déc	01-déc 6 adultes et 6 enfants					
Brach	20-nov 6 adultes et 4 enfants 17-déc	06-nov 12 adultes et 12 enfants 27-nov 12 adultes et 12 enfants					
Castelnau				29-mai 4 adultes et 4 enfants	16-oct 5 adultes et 8 enfants	30-oct 11 adultes et 10 enfants	
Moulis		06-nov 4 parents et 5 enfants	15-déc 12 adultes et 12 enfants 02-oct 12 adultes et 12 enfants		17-nov 4 adultes et 4 enfants		28-oct 2 adultes et 4 enfants
Le Temple		23-oct 7 parents					
Listrac			27-oct 12 adultes et 12 enfants				

### Des groupes d'échange et d'entraide entre parents : « Café des Parents » :

#### Objectifs

- Valoriser les rôles et les compétences des parents
- Faciliter la prise de parole et les échanges de vécu
- Soutenir une démarche vers une approche de mieux-être
- Améliorer l'estime de soi
- Sensibiliser, donner des repères théoriques sur certains sujets liés à l'éducation des enfants

Sur 5 ateliers prévus en 2020, nous avons pu organiser 2 ateliers et nous avons annulé 3 ateliers par absence de participant.

Un prestataire a animé l'atelier pour une dépense de :2 102.12 €

<u>ateliers</u>	<i>Les conditions favorables aux apprentissages</i>	<i>Théorie de l'Attachement</i>	<i>« La place des papas dans la parentalité</i>	<i>La place des grands parents</i>	<i>L'apparence les ados</i>
<u>Intervenants</u>	Sophie Marie Parents Plus	Institut de la parentalité	Institut de la parentalité	Institut de la parentalité	Céline Royon
Brach					22-oct 8 personnes
Le Porge		28-oct 13 personnes			
Ste Hélène	Annulé (peu de participant) 30-nov		Annulé (peu de participant) 21-oct		
				Annulé (peu de participant)	
Listrac				le 15/11 et le 13/12	

**Des démarches visant à aider les parents à acquérir et construire des savoirs autour de la parentalité : les ateliers parents :**

Objectifs :

- Valoriser les rôles et les compétences des parents
- Faciliter la prise de parole et les échanges de vécu
- Soutenir une démarche vers une approche de mieux-être
- Améliorer l'estime de soi

Les deux cycles de 6 à 8 séances prévus en 2020 ont été réalisés.

Deux prestataires ont animé les ateliers pour un coût de 3254.30€

<u>Ateliers</u>	Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent	Les mots qui font grandir, les enfants, les parents et la relation
<u>Intervenants</u>	Géraldine Porterie Parents plus	Dessine moi une girafe
<u>EST</u> (Castelnau-de-Médoc)	8 séances Réalisées de octobre 2020 à mai 2021 (pause de 3 mois - crise sanitaire)  9 participants	
<u>QUEST</u> (Saumos)		4 séances en nov et 4 séances en février Les 4 samedis de Novembre 21 10 participants

### Des spectacles-débat ; ateliers débats :

#### Objectifs

- Rencontrer et échanger avec d'autres parents
- Aborder des questions éducatives de manière informelle
- Sensibiliser et informer sur des sujets liés à la parentalité et à des questions d'éducation
- Répondre à des questions précises

2 prestaires ont animé les ateliers pour un coût de 1746.39€



2021, les mesures différentes mesures sanitaires concernant l'accueil en bibliothèque reste compliqué... Depuis le début de par la crise sanitaire, l'activité des bibliothèques a été chamboulée. Bien qu'encore difficile pour les équipes, 2021 n'a fait que renforcer leur volonté de travailler ensemble, et de maintenir coûte que coûte le lien avec les abonnés.

Les objectifs pour l'année 2021 étaient les suivants :

1. Co projet de territoire avec la scène nationale Carré-Colonnes sur le thème de « Apprivoiser nos peurs », en proposant au public une nouvelle manifestation en réseau.
2. Concrétiser les actions dans le cadre de la convention entre la CDC et l'association Ecoacteurs en Médoc
3. Poursuivre le projet "Cache-cache en Médoc" avec les communes d'Avensan, Brach, Sainte-Hélène, Salaunes, Listrac-Médoc et Saumos
4. Définir les objectifs d'évolution du Réseau Médullien des bibliothèques et signer un Contrat Territoire-Lecture avec l'État
5. Lancer un nouveau portail web pour le Réseau

## STATISTIQUES

### **Abonnés :**

**2 946** abonnés, mais seulement **2 155 inscrits actifs** (ayant emprunté un document dans l'année). Dans la continuité de 2020, le nombre d'inscrits a baissé. Cependant l'écart entre le nombre d'inscrit et le nombre d'emprunteurs actifs diminue, ce qui est plutôt encourageant. Même si on constatait déjà un ralentissement en 2019, ce fait est certainement dû en partie à la crise car certains abonnés ne sont pas revenus à cause des mesures sanitaires encore restrictives en 2021 (port du masque, jauge restreinte et passe sanitaire obligatoire)

48 % de 0-14 ans

42% de 15-64 ans

9% de 65 ans et plus

Parmi les inscrits, il faut aussi comptabiliser les groupes et/ou collectivités qui sont au nombre de 70 sur l'ensemble du Réseau, parmi lesquels il y a eu 18 nouveaux inscrits en 2021.

### Fréquentation :

Toutes catégories d'âges confondues, il y a eu 15 110 visites sur l'ensemble du Réseau.

Statistiques par lieux :

Avensan : 184

Brach : 1144

Castelnau-de-Médoc : 4250

Le Porge : 744

Le Temple : 1687

Listrac-Médoc : 1321

Moulis-en-Médoc : 59

Sainte Hélène : 4536

Salaunes : 1092

Saumos : 93

### Prêts :

Le nombre de prêts a augmenté de **31,94% de prêts en plus, soit un total de 57 595 prêts en 2021.**

Une majorité des emprunts concernent la littérature de jeunesse (70 %), avec une forte popularité des albums et de la bande dessinée. Chez les adultes, la fiction est la plus prisée, et notamment le roman policier. L'emprunt de jeux de société a nettement progressé. Les livres les plus empruntés en 2021 sont :

- *Mortelle Adèle (t 17) Karmastrophique* pour la jeunesse,
- *Dans la tête de Sherlock Holmes (t1) : L'affaire du ticket* scandaleux pour les ados
- *Et que ne durent que les moments doux de Virginie Grimaldi* pour les adultes.

### Fonds documentaire et acquisitions :

**45 968** documents composent le catalogue commun : **6103** livres, **70** CD, **56** DVD, **252** jeux, **36** abonnements ont été achetés.

### Effectifs :

	Salariés	Bénévoles
Brach	0	3
Castelnau	1	6
Listrac	1	6
Le Porge	0	3
Ste-Hélène	2	4
Salaunes	0	8
Saumos	0	4
Le Temple	1	1
TOTAL	5 soit 3,27 ETP	35

Après avoir connu une baisse spectaculaire de son effectif en 2020 avec le départ de 15 bénévoles, les effectifs (composés de 5 salariées et 35 bénévoles) du Réseau Médullien des bibliothèques se maintiennent.

Au niveau du Service Lecture Publique de de la Communauté de Communes Médullienne, il n'y avait qu'une seule salariée depuis le départ de l'animatrice en septembre 2020.

### **Amplitude horaire :**

Après plusieurs changements dus malheureusement aux diverses mesures sanitaires, les horaires sont revenus « à la normale » et depuis le mois de septembre 2021, on comptabilise 94 heures d'ouvertures au public, par semaine, réparties du mardi au samedi.

### **Biblio navette et réservations :**

Contrairement à 2020, le nombre de réservation a légèrement baissé (8053). Ceci, certainement en raison des réouvertures « à la normale » de la quasi-totalité du Réseau au fur-et-à-mesure de l'année.

Ce qui ne signifie pas pour autant que la navette ne fonctionne pas car cela représente 17.5% du fonds global qui navigue sur l'ensemble du Réseau.

Le système de Biblio-drive a été maintenu sur tout le réseau malgré la réouverture. Il n'est cependant quasiment plus utilisé.

### **Communication :**

**La newsletter** a été interrompue en juillet et a pas été remise en place en novembre, durant l'absence de Coordinatrice. Elle reviendra sous une nouvelle forme en 2022 : une affiche-programme afin d'harmoniser l'information et de simplifier le travail de la coordinatrice.

**Le site du Réseau Médullien des bibliothèques a fait peau neuve en 2020 ! Depuis, il est accessible sur mobile. Son interface est plus moderne et accueillante et les internautes peuvent désormais explorer le catalogue plus efficacement grâce à une nouvelle rubrique !**

Cf. tableau des visites du site du Réseau par mois en 2021.

**La communication sur Facebook** a été repensée avec l'arrivée d'une chargée de communication à la CDC Médullienne. Les publications ont été revues, avec des visuels dédiés et un ton plus chaleureux. Le public a réagi très favorablement à ces changements, car on constate une augmentation très importante des abonnements à la page. Ce mode de communication a été mis en suspens au départ de la précédente Coordinatrice du Réseau et n'a pas encore pu être remis en place par manque de temps. Il le sera dès l'arrivée de la deuxième personne dans le service.

### **Action culturelle :**

En plus des animations financées par les 300 € par commune alloués chaque année par la CdC, et les manifestations en réseau, les bibliothèques ont organisé toute l'année des animations ponctuelles ou régulières, malgré la crise sanitaire :

Accueils de groupes

Lectures pour les 0-3 ans

Ateliers créatifs

... mais aussi : Le Printemps de poètes à Salaunes et Brach, 4 prix littéraires, 1 spectacle, un concours de poèmes, des apéro biblio et des expositions !

## **ANIMATIONS DU RESEAU :**

### ***Apprivoiser nos peurs !***

Troisième volet du projet de territoire initié par la scène nationale Carré-Colonnes, en partenariat avec Biblio Gironde, l'Education Nationale et les CDC Médullienne et Médoc Estuaire, le programme s'est déroulé principalement entre juin et octobre 2021.

Malgré le contexte, il y a eu de belles réalisations :

- Balade contée, le 12 juin à Avensan,
- Exposition « Sur les traces du loup » et le spectacle « *Bouh pas peur du loup* », en juin à Brach,
- Spectacle « *La Sorcière du Petit Bois* » en juin et « *Bidule* », en septembre à Castelnau-de-Médoc,
- Le mois « Harry Potter » et un atelier « Galet », en juin et juillet à Le Porge
- Le spectacle « Le chaperon rouge », en septembre à Le Temple
- Conférence sur la phobie des enfants, en juin à Lustrac-Médoc
- Une Bibliothèque éphémère, en juillet à Moulis
- Spectacles « Frimas frissons », « Bébé Lapin et le loup » et « Les dangers de la lecture », en juin à Sainte Hélène
- Le Salon du Polar en juin et le lundi des Petits, en juillet à Salaunes
- Le spectacle « Les dangers de la lecture » et l'exposition « La collecte des peurs », en juin à Saumos

## **Cache-Cache en Médoc**

Toujours sous la houlette de Camille Piantanida, trois nouvelles cartes ont été réalisées : celles de Le Temple, de Sainte Hélène et de Salaunes. Le travail des deux dernières (Lustrac-Médoc et Saumos) a débuté en fin d'année 2021. Les premières cartes réalisées (Moulis-en-Médoc, Castelnau-Médoc et Le Porge) étant en rupture, il faudra les faire réimprimer en 2022.

## **Convention Ecoacteurs**

Comme une seule action avait pu être réalisée en 2020, toutes les communes ont pu bénéficier d'une animation durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets. Malheureusement l'animation « Déchets et Océan » prévue à Le Porge a été annulée à cause d'un faible taux d'inscription.

## **300 € par commune pour animer le Réseau**

L'opération, une nouvelle fois reconduite, n'a pas permis beaucoup de réalisations concrètes, mais le matériel acheté servira dès que la situation sanitaire le permettra.

- Brach : spectacle « Au loup ! » le 1<sup>er</sup> octobre
- Castelnau : achat de la sélection du Prix des Incorruptibles
- Le Porge : achat de jeux de société pour une animation en décembre
- Le Temple : achat de livres et de matériel pour ateliers créatifs
- Lustrac : financement des interventions d'un professeur de dessin pour des ateliers BD pour ados

## Rapport d'activités 2021

- Sainte-Hélène : achat de la sélection du Prix des Incorruptibles
- Salanes : financement d'un caricaturiste durant le Salon de Terroir ?
- Saumos : animation Nuit des Etoiles

## **PROJETS/PERSPECTIVES pour 2022 :**

Tout comme un certain nombre de Service public, le Réseau des bibliothèques « Mets du lien » a opéré quelques transformations au sein de ses équipements et ses équipes, et notamment l'arrivée **d'une nouvelle Coordinatrice !**

En 2022, le personnel des structures devra donc trouver ou retrouver ses marques pour continuer de faire fonctionner ce service qui fonctionnait très bien avant la crise et le faire évoluer selon les attentes des élus et des publics aussi divers soit-il.

Dans Le cadre de la démarche du Projet de Territoire impulsé en 2021, le groupe de travail Lecture publique proposera plusieurs **axes prioritaires pour améliorer le fonctionnement du Réseau** et lui permettre de se développer encore davantage.

Suite à une restructuration au sein de la Communauté de Communes Médullienne, le service Lecture Publique fait désormais partie du **Pôle Famille Solidarité Action culturelle**. L'un des enjeux de l'année 2022 sera donc de **maintenir et/ou développer des partenariats** avec les différents services de ce Pôle (Petite Enfance/Enfance, Jeunesse, Parentalité et Bus France Service) ainsi qu'avec les autres services de la CDC.

Les projets enclenchés et/ou mis en attentes reprendront, comme :

- Les 300€ seront reconduits
- Le programme d'animation annuelle du Réseau des Bibliothèques Médullien
- Le Projet Médoc en partenariat avec la Scène nationale Carré-Colonnes sur la thématique « Art et Nature », décliné sur 3 années scolaires entre 2022 et 2025. Pour ce nouvel opus, tout reste à définir...
- Le Contrat de Territoire Lecture, dont la réflexion avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle Aquitaine. L'état des lieux effectué en 2019, devra mis à jour.



**Accueil des Gens du Voyage : rappels :**

- La Communauté de Communes Méduillienne exerce la compétence obligatoire en matière des gens du voyage : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil (aires permanentes, aire de grand passage), conformément à la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- 2 aires pour l'accueil des populations itinérantes (Castelnau-de-Médoc et Sainte Hélène) pour un total de 46 emplacements-caravanes et 1 aire pour les grands passages (Le Porge) 120 emplacements-caravanes,

➤ **Rappel de la tarification 2021**

Aire d'accueil	Nuitée	Eaux	Electricité
Castelnau	3€	3.50€	0.14€
Saint Hélène	3€	3.50€	0.14€

➤ **Rappel des horaires d'ouverture et fermeture :**

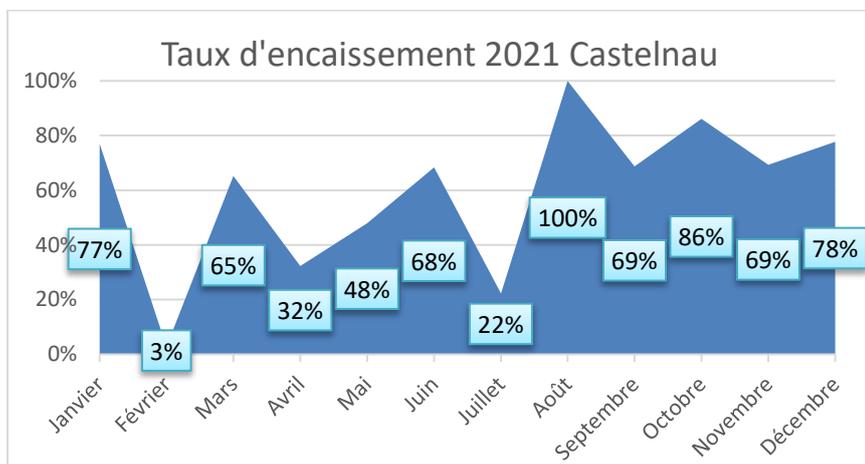
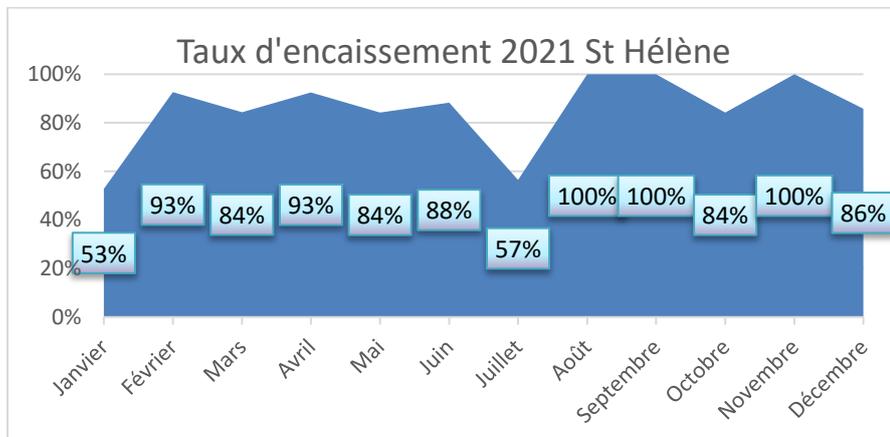
- 9h00/12h00 13h00/17h00 du lundi au vendredi
- Astreinte en dehors des heures d'ouverture

➤ **Rappel période de fermeture :**

- Castelnau : du 17/07/2021 au 01/08/2021
- Saint Hélène : du 31/07/2021 au 15/08/2021

**LES AIRES D'ACCUEIL :**

✓ **Eléments financiers**



✓ **Evolution des entrées et sorties sur les aires d'accueil**

- Castelnau : 21 entrées et 19 sorties
- Saint Hélène : 28 entrées et 30 sorties

✓ **Personnes accueillies :**

- Castelnau

**ANNEXE 3  
STATISTIQUES  
ALLOCATION TEMPORAIRE DE LOGEMENT (ALT2)  
(à recueillir auprès du gestionnaire)**

Année	2021
Département	
Nom et adresse de l'aire	Castelnau-De-Médoc Castelnau-De-Médoc, 33
Coordonnées du gestionnaire	
<b>Personnes accueillies</b>	
Nombre total de personnes accueillies	58
dont : hommes	12
femmes	20
enfants de moins de 18 ans	26
dont : personnes seules et couples sans enfants à charge	21
personnes seules et couples avec enfants à charge	12
Durée moyennes de séjour des personnes (en mois)	2,4

➤ Ste Hélène :

**ANNEXE 3  
STATISTIQUES  
ALLOCATION TEMPORAIRE DE LOGEMENT (ALT2)  
(à recueillir auprès du gestionnaire)**

Année	2021
Département	
Nom et adresse de l'aire	Sainte-Hélène Sainte-Hélène, 33
Coordonnées du gestionnaire	
<b>Personnes accueillies</b>	
Nombre total de personnes accueillies	120
dont : hommes	39
femmes	36
enfants de moins de 18 ans	45
dont : personnes seules et couples sans enfants à charge	51
personnes seules et couples avec enfants à charge	23
Durée moyennes de séjour des personnes (en mois)	3,6

**Installations et doléances des voyageurs :**

Demandes des voyageurs de l'année 2021 :

- Ils ont demandé de changer leurs dalles de gravier par une chape de béton ou goudron, plus rapide à nettoyer, moins de bactéries et pousse de mauvaises herbes persistantes.
- De fermer le côté des cuisines pour éviter les intempéries sur leurs électroménagers. (Éviter la construction de cabane en hiver devant les emplacements)

## Rapport d'activités 2021

- Et voir à mettre des toilettes assises autres que toilettes « Turc ».  
Famille vieillissante ou problème de genoux dû aux travaux des vignes.

### Travaux réalisés en 2021 :

- **Pendant les fermetures annuelles :**  
Peintures sur les 2 sites :
  - Blanc sur les extérieurs et gris sur le devant des cuisines
  - Accueil extérieur gris et les zones de poubelles

Avant :



Après :



### Un état détaillé des actions engagées :

Les réparations, travaux réalisés en 2021

**Ste Hélène :**

**Changement cumulus : Janvier 2021 :** Emplacement 8

**Changement robinet tempo douche : Février 2021 :** Emplacement 5

**Réparation encadrement de la porte SDB :** emplacement 5 :

- Aout 2021 : Empl 5



**Castelnau :**

**Changement d'évier : Mars 2021 :** emplacement 2 et 7 (dégradé et percé)

**Changement cumulus : Mai 2021 :** emplacement 1

Problème tableaux électrique :

- Le 18/01/2021 : Rdv entre les représentants de la CDC et les Sté d'électricité, Wa Concept (télégestion),  
Pour vérification d'un tableau électrique sur le local 4 (emplacements 7 et 8) suite à une vérification déjà faite en décembre suite à des inversions de câblage.  
Suite : Problème sur un minuteur radiateur : emplacements 7
- 13/12/2021 : CDC Médullienne Mr CARBONEL + Sté Electrique  
Local 1/ emplacement 2 : Multiples interventions électriques (pendant 4 mois) suite à des pannes sur les prises (changement d'un câble électrique).

### **L'AIRE DE GRAND PASSAGE :**

- **Éléments financiers : recettes (droits de place, fluides) : 6375.00€ pour 2021**

Caution : 200€ et 30€ par famille ou doubles essieux pour la semaine

Fonctionnement et problématiques rencontrées :

- **Octobre 2021** : Avec le **service technique de la Mairie de Le Porge** (2 pers avec une tractopelle + 1 véhicule 4x4), le **Syndicat des lacs** Mr Rémy MALRAISON (1véhicule 4x4 + treuil) et nous même avec les intérimaires (remorque).

### **Résultats et conséquences :**

Nettoyage de la jale à l'abord de l'AGP du Porge sur 2 jours

Remonté d'environ 300 pneus, 1 machines à laver, tondeuse...avec plusieurs passages à la déchetterie.

Entreposage sur une 1 journée en janvier 2022 à la déchetterie pour collecter





Le service d'instruction des autorisations du droit du sol est un service commun (article L5211-4 du CGCT), créé en 2014 par la loi MAPTAM. Il constitue un outil juridique de mutualisation permettant de regrouper les services d'un EPCI et de ses communes membres, afin de favoriser l'exercice des missions de ces structures et de rationaliser les moyens nécessaires.

### **I Rappel effectif, composition et fonctionnement du service au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :**

L'équipe est composée de 3 agents à temps complet répartis de la manière suivante :

- Une responsable de service : Mme Adeline GROUSSARD
- Deux instructrices droit des sols : Mme Estelle CAVIGNAC, Mme Sabrina RODA, et Mme Audrey VINCENT

Le service intercommunal ADS est situé dans les locaux de l'annexe de la CDC.

Le service utilise le logiciel métier Cart@ds pour le suivi de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

L'activité principale du service intercommunal du Droit des Sols est principalement axée sur les 3 thématiques suivantes :

- **La fonction instruction** qui porte sur l'analyse technique et réglementaire des dossiers relevant du Droit des Sols et la production de propositions de réponse aux maires.
- **La fonction d'assistance aux communes et aux administrés** qui comprend les missions de renseignements (physique et téléphonique) des pétitionnaires, élus et agents des communes.
- **La fonction constats et conformités** qui consiste à procéder à la vérification sur le terrain de la conformité de travaux en cours de réalisation ou achevés à la demande des communes et la rédaction de certificats de conformité, de mises en demeure ou de procès-verbaux.

## **II Changements marquants au sein de l'équipe ADS en 2021 :**

Pour faire face à l'accroissement de la charge de travail au sein du service (hausse significative du nombre de dossiers traités) et la dématérialisation de l'instruction, 2 agents ont rejoints l'équipe :

- Arrivée au 15/03/2021 d'un nouvel agent à temps complet chargé de l'instruction des autorisations du droit des sols : Mme Audrey VINCENT. Elle aura également pour mission le soutien à la responsable du service ainsi que la gestion du logiciel ADS.

- Arrivée au 15/12/2021 d'une assistante administrative à temps partiel par mobilité interne : Mme Alicia BREGILLE. Elle aura pour principales missions la préparation des dossiers arrivés par navette et par SVE (Saisine par Voie Electronique), les statistiques concernant le traitement des dossiers et les compte-rendu de réunions.

## **III La dématérialisation :**

Sur le dernier semestre 2021, l'équipe a été largement mobilisée par la préparation de la dématérialisation des ADS au 1er janvier 2022 : journées de formation, préparation aux nouvelles pratiques, choix et paramétrage du nouveau logiciel, relations avec les partenaires et services consultés, formation des communes adhérentes, supports d'information et de communication, tests de fonctionnement, etc.

Pour mémoire, à échéance du 1er janvier 2022, deux obligations réglementaires encadrent le projet de dématérialisation des permis de construire :

- Pour toutes les communes, sans exception, l'obligation d'être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, selon les modalités qu'elle choisit de mettre en œuvre (adresse courriel dédiée, formulaire de contact, téléservice spécifique...), conformément à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration et au dispositif de saisine par voie électronique (SVE).
- Pour les communes de plus de 3500 habitants, outre la saisine par voie électronique, l'obligation de disposer d'une « téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme », conformément à l'article L.423-3 du code de l'urbanisme, issu de la loi ELAN dans son article 62.

A cette occasion, le service urbanisme a donc pris le parti de changer son logiciel ADS quittant définitivement l'opérateur GFI du logiciel Cart@ds pour un nouvel opérateur : SIRAP avec le logiciel NEXTADS.

Ce choix s'est porté parmi 3 opérateurs différents : OPERIS (logiciel OXALYS), ATREAL (logiciel OPENADS), et SIRAP (logiciel NEXTADS).

## **IV Les permanences ADS :**

Afin de mieux répondre aux besoins des usagers en termes d'informations d'urbanisme sur un projet ou une aide à la constitution d'une demande d'autorisation, la CDC a souhaité mettre en place des permanences en

## Rapport d'activités 2021

communes à raison de 2 demi-journées par mois. Une première phase test a été réalisée sur la commune du Porge sur une période de 6 mois.

11 demi-journées de permanences ont été réalisées. 28 rendez-vous ont été assurés.

### **VI Les statistiques**

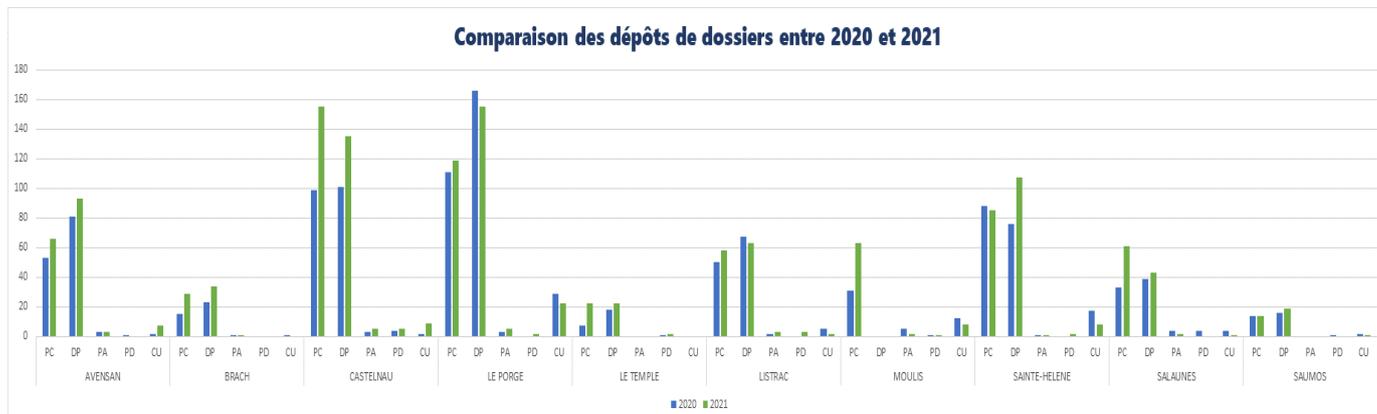
L'année 2021 sera marquée par une augmentation considérable (plus de 242 dossiers soit plus de 20% d'activité) du dépôt de dossiers ADS due notamment à une année post COVID et à la mise en place de la RE 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

<b>2021</b>	<b>PC</b>	<b>DP</b>	<b>PA</b>	<b>CU</b>	<b>PD</b>	<b>TOTAL</b>
<b>AVENSAN</b>	66	93	3	7	0	169
<b>BRACH</b>	29	34	1	0	0	64
<b>CASTELNAU</b>	155	135	5	9	5	309
<b>LE PORGE</b>	119	155	5	22	2	303
<b>LE TEMPLE</b>	22	22	0	0	2	46
<b>LISTRAC</b>	58	63	3	2	3	129
<b>MOULIS</b>	63	0	2	8	1	74
<b>SAINTE-HELENE</b>	85	107	1	8	2	203
<b>SALAUNES</b>	61	43	2	1	0	107
<b>SAUMOS</b>	14	19	0	1	0	34
<b>TOTAL</b>	<b>672</b>	<b>671</b>	<b>22</b>	<b>58</b>	<b>15</b>	<b>1438</b>

**Comparaison entre 2020 et 2021 :**

	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
	PC		DP		PA		CU		PD		TOTAL	
<b>AVENSAN</b>	53	166	81	93	3	3	2	17	1	0	140	169
<b>BRACH</b>	5	29	23	34	1	1	0	0	0	0	40	64
<b>CASTELNAU</b>	99	155	101	135	3	5	2	9	4	5	209	309
<b>LE PORGE</b>	111	119	166	155	3	5	29	22	0	2	309	303
<b>LE TEMPLE</b>	7	22	18	22	0	0	0	0	1	2	26	46
<b>LISTRAC</b>	50	58	67	63	2	3	5	2	0	3	124	129
<b>MOULIS</b>	31	63	0	0	5	2	12	8	1	1	49	74
<b>SAINTE-HELENE</b>	88	85	76	107	1	1	17	8	0	2	182	203
<b>SALAUNES</b>	33	61	39	43	4	2	4	1	4	0	84	107
<b>SAUMOS</b>	14	14	16	19	0	0	2	1	1	0	33	34
<b>TOTAL</b>	<b>501</b>	<b>672</b>	<b>587</b>	<b>671</b>	<b>22</b>	<b>22</b>	<b>74</b>	<b>58</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>1196</b>	<b>1438</b>
<b>Différence entre 2020 et 2021</b>	<b>+ 34 %</b>		<b>+ 14 %</b>		<b>0 %</b>		<b>-22 %</b>		<b>+ 25 %</b>		<b>+ 20%</b>	

**Représentation graphique de l'évolution entre 2020 et 2021 :**



On peut noter une augmentation de 20 % du dépôt des dossiers entre 2020 et 2021. Cette augmentation peut s'expliquer par la période post covid qui a permis une relance de l'activité économique mais également de la mise en place de la RE 2020 au 1<sup>er</sup> janvier 2022 qui engendre des surcoûts de constructions supplémentaires d'où une augmentation des dépôts de dossiers pour conserver la réglementation RT2012.

**Procédures pénales :**

Le service instructeur conserve une assistance aux communes en matière de conformités et d'infraction. En 2021,

7 constats sur places ont été réalisés et 6 procès-verbaux ont été dressés :

2 PV sur la commune SAUMOS

1 PV sur la commune de SALAUNES

1 PV sur la commune de SAINTE-HELENE

2 PV sur la commune de CASTELNAU DE MEDOC

**Zoom 2022**



- **Maintien d'une instruction de qualité des dossiers ADS pour garantir une bonne sécurité juridique.**
- **Mise en place de la dématérialisation au 1<sup>er</sup> janvier 2022 : Mise à disposition de la SVE (Saisine par Voie Electronique) à l'ensemble des communes du territoire, instruction des dossiers de façon dématérialisée (consultations, demandes de pièces complémentaires, notification des délais d'instruction).**
- **Recrutement d'un nouvel instructeur du droit des sols à temps complet permettant un traitement plus qualitatif des dossiers suite à l'augmentation importante ces 2 dernières années du flux de dossiers ADS déposés en commune.**
  
- **Continuité des permanences ADS en communes avec une nouvelle période de test sur 2 autres communes du territoire. Augmentation de la fréquence des permanences de 2 demi-journées par mois à 4 demi-journées par mois. Mise en place d'un questionnaire de satisfaction à destination des usagers lors de ces permanences.**
- **Assistance technique et administrative à la Vice-Présidente Mme TEIXEIRA Aurélie lors des commissions d'aménagement-urbanisme-habitat. Définition d'un ordre du jour en amont de cette commission, mise en place de documents d'informations à destination des élus. Présentation des dernières statistiques du service avec un comparatif systématique des données de l'année précédente.**
- **Maintien d'une assistance en matière d'infractions et de conformités à la demande des communes.**



## Les temps forts

### **Janvier 2021-avril 2021**

Participation à la préparation budgétaire n°1 du mandat pour mettre à disposition de la direction générale et des élus :

- > **des supports powerpoint** afin de présenter aux élus communautaires en conseils et aux élus municipaux (loi engagement et proximité) le ROB, le Compte Administratif et le Budget Primitif
- > **un dossier infographique dans la publication du 10 sur 10, la lettre d'information des élus du territoire et des partenaires.**

**Un enjeu d'information et de pédagogie pour faciliter l'appropriation des élus sur le volet financier.**

### **Mars 2021-Avril 2021**

Création de la ligne graphique et de la ligne éditoriale de la collection des ADS de 10 livrets d'informations pratiques visant à accompagner les pétitionnaires dans leurs démarches de demandes d'autorisation du droit du sol.

### **Mars 2021-Novembre 2021 |**

Accompagnement du projet « Expérimentation de bornes en Apport volontaire » à Castelnau-de-Médoc et Listrac-Médoc pour le service « Gestion et valorisation des déchets » et les communes

concernées : plan de communication, création de supports d'information, presse, réunions avec les services et les élus des communes.



**Juin 2021-Janvier 2022 |** Accompagnement de la démarche de concertation pour la co-construction du projet de territoire : identité visuelle, maquette et rédaction de l'enquête citoyenne, co-organisation des rendez-vous participatifs au sein du co-tech (ateliers, réunions et forums), travail avec le cabinet conseil Auxilia, relais avec les services, coordination du traitement de l'enquête et organisation logistique des événements.

## Les Chiffres clés

- **86 053** visiteurs et **180 024** pages vues sur [www.cdcmedullienne.com](http://www.cdcmedullienne.com) en 2021 (soit + 2054 visiteurs par rapport à 2020)
  - **1623** abonnés à la Page Facebook (soit + 321 abonnés dans l'année soit près d'un abonnement supplémentaire par jour)
  - **1214** mentions J'aime (soit + 296 mentions dans l'année)
  - **524** demandes d'abonnement à la newsletter (+ 52 demandes par rapport à 2020 / date de création)
  - **203** publications sur Facebook
  - **Plus de 370** créations graphiques maquettes de pages de publications, (infographies, affiches, visuels numériques, bâches, roll-ups, cartons d'invitation)
  - **Plus de 400** slides de powerpoint avec habillage graphique, animations et infographies (préparation budgétaire / compte administratif, DOB, Budgets primitifs), réunions de services, réunions de projet PAV, Projet de territoire et autres)
  - **30** rendez-vous de la parentalité annoncés (visuels d'affiches et publications relayées dans les différents media)
  - **14** publications de la Newsletter (soit 1 de plus qu'en 2020 et une périodicité accrue : plus d'une /mois)
  - **10** livrets pratiques « Fiches conseils » pour faciliter les démarches des usagers en matière d'urbanisme (soit 54 pages maquettées)
  - **10** cartons d'invitation
  - **9** rendez-vous de la concertation du projet de territoire
  - **3** éditions du 10 sur 10, note d'information institutionnelle (soit 18 pages maquettées, de rédaction d'articles et ¼ d'infographies)
  - **3** rolls-up réalisés
  - **2** actions de communication interne (lors de la journée de cohésion et de fin d'année)
  - **2** journées événement « Le Samedi des possibles » et « Le champ des possibles »
  - **1** bulletin communautaire dédié à l'enquête citoyenne
  - **1** page LinkedIn créé en vue de la marque employeur
-



## Une collection de 10 livrets | service autorisation du droit du sol (ADS)

Le service ADS, constatant que 45% des dossiers arrivant à l'instruction sont incomplets, fait la demande de supports d'information dans le but d'apporter des outils pour mieux accompagner les pétitionnaires dans leur démarche. Le projet de « Fiches-repères » est ainsi co-construit avec le service. Ligne graphique, rédaction et traitement infographique sont réalisés en interne : soit 50 pages au total, pour 10 livrets au format A5. Ils sont imprimés durant l'été et arrivent en suivant en mairies, pour les accueils et service urbanisme.



## Quand la Covid-19 bouscule encore...

Le report de 18 rendez-vous Parentalité prévus en 2020 sur le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestre entraine une sur-activité en communication alors que l'enquête citoyenne et les rendez-vous de la concertation pour le Projet de territoire battent aussi leur plein ! Néanmoins, affiches, relais sur les media numériques et mailings seront pris en charge.

## L'accompagnement du projet d'expérimentation de la collecte en apport volontaire à Castelnau-de-Médoc et à Lustrac-Médoc



**Salubrité et cadre de vie améliorés, une meilleure attractivité des centres-bourgs : les bornes en apport volontaire signent la fin des points de regroupement et des bacs dispersés sur l'espace public.**



**Un projet suivi sur 3 trimestres à 100% en interne... avec la Direction Générale Environnement, le service « gestion et valorisation des déchets », les services techniques et les élus.**

**Des outils de communication spécialement créés pour chaque étape du projet :**

- Plan de communication dédié et co-construction de la stratégie avec la Direction Générale environnement, le service et les élus en charge :

- > Communication interne (tous les services et en particulier les hôtesse d'accueil / information, éléments de langage, support d'information) en vue de l'accueil téléphonique et physique des usagers lors du lancement de la nouvelle collecte
- > Communication de projet avec les municipalités concernées (réunions, powerpoints) et le service en charge
- > Information lors des conseils communautaires (powerpoints)
- > Rédaction d'une série d'articles dans la lettre d'information 10 sur 10
- > articles en page d'accueil du site internet au fur et à mesure de l'avancée du projet + création d'une page dédiée : visuels, vidéo, photo, rédactionnel
- > 2 points presse
- > Création d'adhésifs correctifs pour les bornes

> Création d'affiches avant les travaux

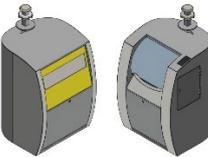
**À L'ANGLE DE CHEMIN NEUF ET DE LA RUE MAXIME HOSTEIN**

**POUR**  la Communauté de Communes Médullienne

**IMPLANTE DES BORNES EN APPORT VOLONTAIRE pour collecter les déchets ménagers et les matières issues du tri.**

**TRAVAUX TRANCHE 1 : 29 & 30 JUILLET 2021 DE 8H À 12H ET DE 13H À 17H (TRANCHE 2 - TERRASSEMENT ET FINITIONS : DÉBUT SEPTEMBRE)**

**+ d'informations auprès de votre mairie et de la CdC Médullienne**



La collecte en apport volontaire concerne les habitants et certains professionnels\* résidant :

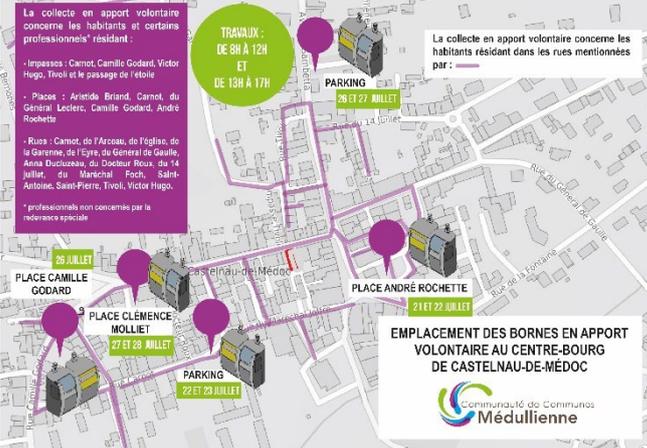
- Impasses : Carnot, Camille Godard, Victor Hugo, Tivoli et le passage de l'étoile
- Places : Aristide Briand, Carnot, du Général Lestier, Camille Godard, André Rochette
- Rues : Carnot, de l'Arceau, de Fignin, de la Gare, de l'Église, du Général de Gaulle, Anna Ducloux, du Docteur Roux, du 14 Juillet, du Maréchal Foch, Saint-Antoine, Saint-Pierre, Tivoli, Victor Hugo.

\* professionnels non concernés par la réglementation

**TRAVAUX : DE 8H À 12H ET DE 13H À 17H**

La collecte en apport volontaire concerne les habitants résidant dans les rues mentionnées par :

**EMPLACEMENT DES BORNES EN APPORT VOLONTAIRE AU CENTRE-BOURG DE CASTELNAU-DE-MÉDOC**



> Création graphique de bâches\* d'information pour affichage sur l'espace des chantiers pendant toute la durée des travaux.

**POUR**  **POUR**  **ICI**  **POUR**  **POUR** 

Communauté de Communes Médullienne **IMPLANTE DES BORNES**  
+ D'INFOS SUR [WWW.CDCMEDULLIENNE.COM](http://WWW.CDCMEDULLIENNE.COM) ET AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE



*Dans une démarche éco-responsable, ces bâches ont été conçues de sorte à être réutilisables.*

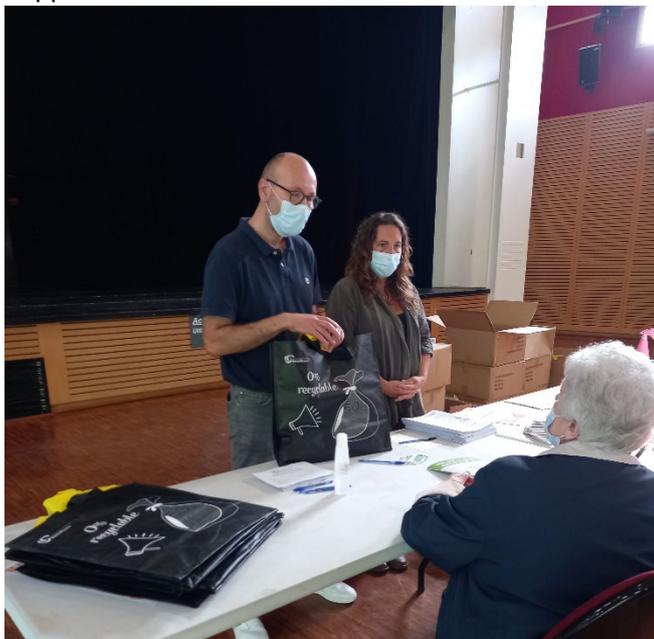
*Leur toile PVC est-elle-même issue d'un matériau 100 % recyclé. Elles ont été imprimées en Allemagne (et pas en Asie) pour une empreinte carbone limitée.*

> Rédaction, impression et diffusion d'un courrier d'information

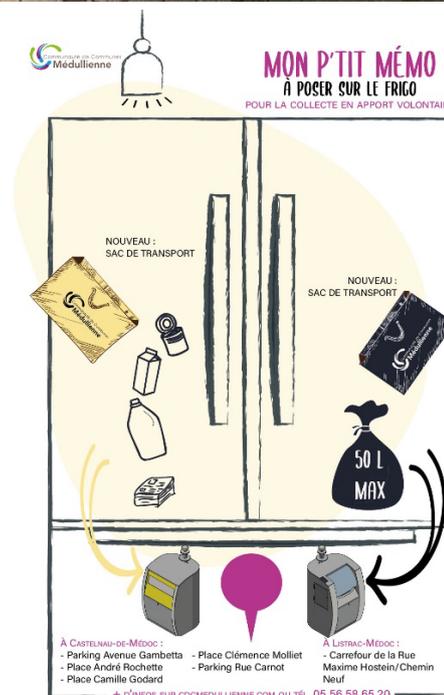
> des plans des secteurs concernés pour identifier l'implantation des points d'apport volontaire

> Conception et création d'un kit utilisateur (photos sur la droite) distribué :

- par la municipalité de Lustrac aux habitants du quartier concerné
- lors d'un accueil public pour les habitants de Castelnau-de-Médoc



- > **Création, maquette et commande d'accroche poignée** pour annoncer la date de la dernière collecte en porte à porte via les bacs de collecte
  - >> création de deux visuels pour les **sacs de transport et commande directe**
  - création d'un visuel pour le **magnet** / mode d'emploi remis avec les sacs et à poser sur son frigo



## La concertation du projet de territoire



*Un projet très mobilisateur de juin 2021 à mars 2022.*

- Consultation pour l'élaboration d'une **identité visuelle du projet** et sa dénomination : le Bureau communautaire opte pour la proposition de l'agence de communication CDO.
- Co-construction avec la DGS et le cabinet missionné (Auxilia), du **contenu des rdv de la concertation**
- Réécriture de **l'enquête citoyenne** et maquette de la version imprimée, coordination de la diffusion et du traitement
- Plan de communication dédié :
- > Communication interne pour les services

salles, gestion du matériel, traiteur, installation, accueil, préparation des documents, etc.).

- **création de supports de participation** pour les forums
- création de 3 roll-ups et de 2 bâches pour les événements.

> supports d'information via PowerPoints, vidéos à l'attention des élus en séance du conseil communautaire et pour les partenaires institutionnels lors d'une réunion dédiée.

> **annonce du dispositif via les médias communautaires**

(communication numérique / site internet (en home sur toute la période et création d'une page dédiée), réseaux sociaux, mailings, relations presse, création de cartons d'invitation pour les forums, cogestion du suivi des invitations)

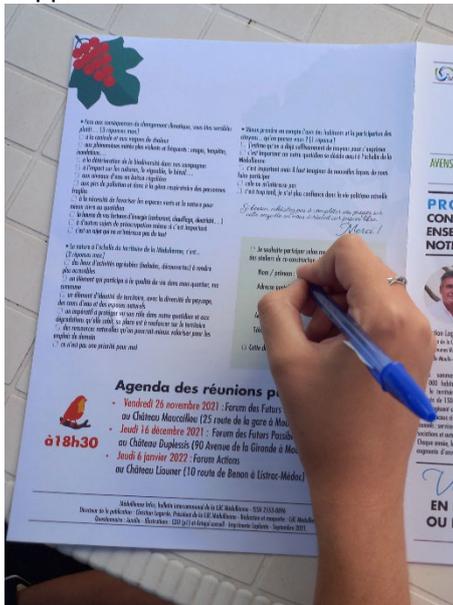
- **information des élus** (11 powerpoints et 2 vidéos)

- **co-organisation des réunions publiques** (9 + 2 autres réunions avec les services et les élus) avec le soutien logistique des services (notamment de la Direction Générale environnement / services techniques) de l'organisation matérielle des forums (réservation de

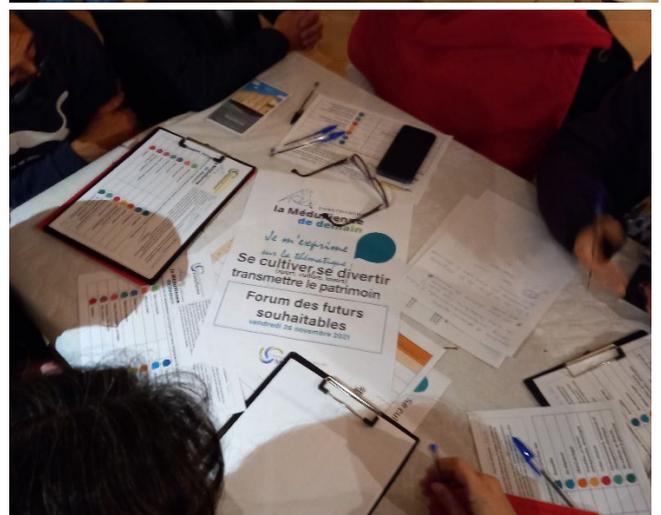


**5 ateliers créatifs et 3 forums pour alimenter la concertation ainsi qu'une enquête citoyenne : + de 980 questionnaires traités et plus de 30 heures d'échanges sur les besoins et les projets du territoire exprimés par xxx participants.**

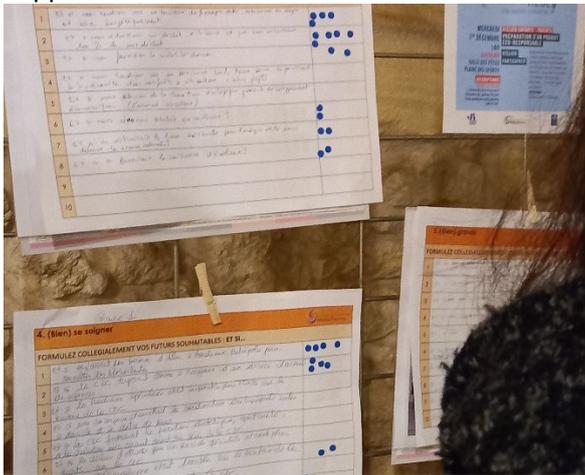
## Rapport d'activités 2021



### Le forum des futurs souhaitables : 26 novembre au château Maucaillou à Moulis-en-Médoc



## Rapport d'activités 2021



### **Le forum actions : 16 décembre** **Au château Liouner à Listrac-Médoc**



### **Le forum des futurs possibles : 6 janvier au château Duplessis à Moulis-en-Médoc**



**En l'absence d'assistance administrative, le secrétariat et la coordination matérielle ont été très chronophages dans la gestion de ce projet.**

## Les missions régulières

### Mission transversale d'accompagnement en communication des usagers de nos services :

#### - parents du service Famille :

- > mise à jour des Fiches rentrée, affiches et tracts Ecole multisport, affiches Vacances sportives, annonces en lien avec le calendrier des périodes de réservations pour les accueils périscolaires et accueils de loisirs, annonces et retour sur les programmes ludiques pour chaque période de vacances scolaires, , en collaboration avec la correspondante « comm » du service Famille, Carole Ploquin (maquette d'affiches, création de visuels pour les publications numériques (réseaux sociaux et site internet), rédactionnel brèves et mailing)
- > création de visuels d'information pour le Portail familles
- > annonce et relai du déménagement de la SPL Enfance Jeunesse Médullienne du siège à l'Annexe : affiche, création de signalétique, mailings
- > annonce du dispositif BAFA pour le pôle jeunesse et des séjours organisés pour les 11 -17 ans



Communauté de Communes  
**Médullienne**

**VACANCES SCOLAIRES 2021-2022**  
Calendrier des réservations pour l'accueil de loisirs

	Périodes de réservation	Centres de loisirs ouverts
<p><small>&gt; Pour l'accueil de loisirs, vous pouvez réserver soit à la parents, soit à la 1<sup>ère</sup> journée. &gt; Les vacances sportives sont comprises à la réservation pour l'accueil de loisirs des enfants du territoire. 1 lieu : Castelnau-de-Médoc.</small></p> <p>Vacances d'automne 2021</p> <p>LUNDI 25 OCTOBRE AU VENDREDI 5 NOVEMBRE</p>	du 24 septembre au 10 octobre inclus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Galesse</li> <li>- La Pingu</li> <li>- Les Médalles</li> <li>- Les Galips</li> <li>- La Piniède</li> <li>- Vacances sportives à Castelnau-de-Médoc</li> </ul>
<p>Vacances de fin d'année 2021</p> <p>LUNDI 20 DECEMBRE AU VENDREDI 24 DECEMBRE</p> <p><small>fermeture annuelle de tous les centres du 27 au 31 décembre</small></p>	du 19 novembre au 5 décembre inclus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Médalles</li> </ul>
<p>Vacances d'hiver 2022</p> <p>LUNDI 14 FEVRIER AU VENDREDI 25 FEVRIER</p>	du 14 au 30 janvier inclus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Pingu</li> <li>- Les Médalles</li> <li>- Les Galips</li> <li>- La Piniède</li> <li>- Vacances sportives à Castelnau-de-Médoc</li> </ul>
<p>Vacances de printemps 2022</p> <p>MARDI 19 AVRIL AU VENDREDI 29 AVRIL</p>	du 18 mars au 3 avril inclus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Galesse</li> <li>- La Pingu</li> <li>- Les Médalles</li> <li>- Les Galips</li> <li>- La Piniède</li> <li>- Vacances sportives à Castelnau-de-Médoc</li> </ul>
<p>Vacances estivales 2022</p> <p>VENDREDI 8 JUILLET AU MARDI 30 AOUT</p>	du 27 mai au 19 juin inclus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Galesse</li> <li>- La Pingu</li> <li>- Les Médalles</li> <li>- Les Galips</li> <li>- La Piniède</li> <li>- Les Sarrmentines</li> <li>- Vacances sportives à Castelnau-de-Médoc</li> </ul>



**Création de 2 logos, mise à jour d'1 livret pratique, création et maquette de 13 campagnes d'affichage dans l'année soit 13 univers visuels, déclinés chacun en 15 versions différentes en moyenne (affiches et visuels numériques)**



## Rapport d'activités 2021

- > stand / supports d'information, accueil, coordination avec les services
  - > création visuelle pour l'évènement de mai, rédactionnel, maquette, communication numérique et relations presse
  - conception et mise en œuvre des plans de communication, annonce et direction artistique de la nouvelle identité visuelle confiée à l'agence Artejul, pour qu'un lien visuel soit établi entre ces événements
  - mise en œuvre de la campagne de communication numérique
  - maquette et commande de bâches
  - relations presse
  - diffusion commerces et services publics
- // Fréquentation en hausse par rapport à l'édition 2019 avec plus de 300 visiteurs

**29 MAI**  
10h-16h30

Sainte-Hélène  
DERRIÈRE LA MÉDIATHÈQUE  
Esplanade du temps libre

**Le samedi DES POSSIBLES**

**EXPOSITIONS**  
**ANIMATIONS**  
**ATELIERS POUR**

**GRATUIT**

- > COMPOSTER
- > RÉDUIRE SES DÉCHETS
- > MANGER DURABLE
- > CRÉER EN RECYCL'ART

> Programme sur [www.cdcmédullienne.com](http://www.cdcmédullienne.com)

CCR | Sainte-Hélène | EcoCités en Méditerranée | Méditerranée

*mets du lien durable*

**29 MAI**  
10h-16h30

Sainte-Hélène  
Esplanade du Temps Libre

**Le samedi DES POSSIBLES**

**GRATUIT**

**ANIMATIONS & ATELIERS POUR**

**RÉDUIRE VOS DÉCHETS GRÂCE AU COMPOSTAGE**  
Composter permet d'alléger votre poubelle de 30%. Intéressez-vous grâce au jeu "Ça va vous décomposer ?". En ajoutant entrez-vous au stand de la CdC Médullienne, goûtez pour un des deux modèles et laissez commander d'un composteur. On vous attend!

**PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ**  
Lancez la soue, répondez ou qu'ils et devenez incallables sur le vivant qui nous entoure... Vous allez en apprendre de belles ! A 10h, 10h45 | 11h30 | 14h30 | 15h30

**MANGER DURABLE**  
Découvrez les liens entre alimentation et environnement grâce au jeu de l'as géant de France Nature Environnement pour petits et grands ! A 10h, 11h, 11h20 | 14h | 15h

**ÊTRE DES AS DU TRI**  
Testez-vous au strip-déchets... avec EcoCités! Tout au long de la journée.

**COIN JEU-LECTURE**  
Le Réseau Médullien des bibliothèques vous a sélectionnés un beau lot de livres verts de ses rayons et vous accueille autour de thèses.

**RÉGÉNÉRATION "BENCH ART"**  
Créez en mode recycl'art, inspirés par les matériaux provenant des plages. Animé par Michaël Mourgue, artiste designer. A 10h30 | 14h. 2h. Tarifs inscription: adulte 2€, enfant 1€. EcoCités en Méditerranée: eco@cdcmédullienne.com | 04 20 27 48 12

CCR | Sainte-Hélène | EcoCités en Méditerranée | Méditerranée



**Nouveauté 2021 : Les Pieds dans les champs et la Semaine de réduction des déchets sont renommés pour apparaître avec un label commun : Le champ des possibles et la Semaine des possibles habillés d'une nouvelle identité graphique.**

#### **- Communication interne**

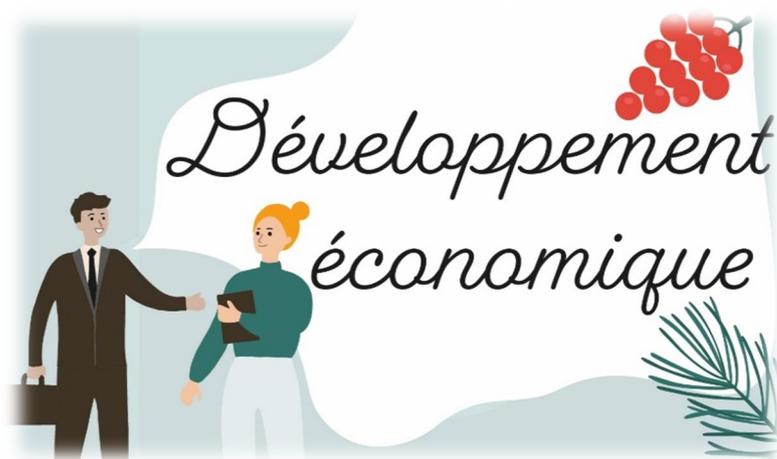


- co-construction de l'ordre du jour des réunions de service,
- service support pour l'élaboration de powerpoints
- création et mise à jour d'un organigramme
- co-construction avec la Responsable RH des événements internes : journée de cohésion / Rdv de Noël et du nouvel an
- **benchmark et préparation de la méthodologie du projet « marque employeur »** en vue d'accompagner les recrutements (pour et avec DGS et DGA Moyens généraux)
- **aide à l'intégration des agents recrutés** : accueil et information

## Ressources humaines

- **changement de service de l'assistante communication**, Alicia Brégille en octobre et préparation du recrutement pour remplacement : recensement des besoins pour une nouvelle fiche de poste
- **participation au groupe de travail RH / règlement intérieur**
- formation engagée sur le logiciel Indesign de la correspondante « comm » du service Famille

***En l'absence d'assistance administrative, une charge accrue de travail pour la consultation des prestataires (demande de 3 devis et suivi des commandes), la gestion des invitations pour les réunions extérieures et notamment des réunions publiques et ateliers du projet de territoire ainsi que sur la gestion « relations des usagers » en back-office du site internet et des réseaux sociaux***



## RÉALISATIONS EN 2021

### 1/ Projets d'aménagement des zones d'activités économiques communautaires

#### ➤ Création de la zone d'activités économiques (ZAE) « Pas du Soc 2 » à Avensan

##### **Finalisation des études environnementales**

La Communauté de Communes Médullienne a déposé, auprès des services de l'Etat, en mai 2020, le dossier de demande d'autorisation environnementale, préalable indispensable à l'aménagement de la ZAC « Pas du Soc 2 », comprenant :

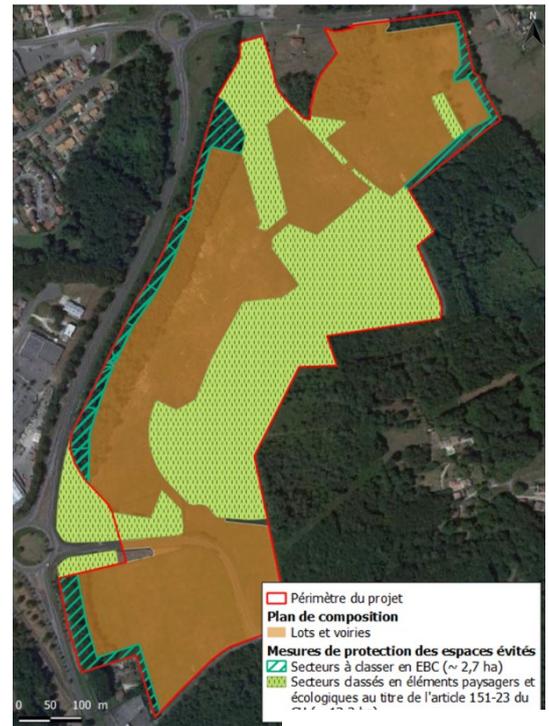
- l'étude d'impact ;
- le dossier de demande d'autorisation de défrichement ;
- le plan de gestion « zones humides » ;
- la demande de dérogation pour les espèces protégées ;
- l'étude du potentiel de développement en énergies renouvelables.

Afin de répondre aux demandes de compléments des services de l'Etat (juillet 2020, octobre 2021), la CdC a notamment :

- missionné le cabinet ENVOLIS (chargé des études environnementales) pour réaliser le suivi piézométrique sur le site du projet (décembre 2020 à mai 2021) => résultats de l'étude hydrogéomorphologique rendus en juin 2021 : 13,1 ha de zones humides (6,9 ha identifiées en 2017) ;

## Rapport d'activités 2021

- conventionné avec les communes de Brach et de Sainte Hélène pour la mise à disposition à la CdC de parcelles communales (respectivement de 1 700 m<sup>2</sup> et 4,88 ha), permettant ainsi à la CdC de compenser les surfaces de zones humides impactées par l'aménagement de la ZAC ;
- conventionné avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant des Jalles du Cartillon et de Castelnau (SMBVJCC) d'une part, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant et Etangs du Littoral Girondin (SIAEBVELG) d'autre part, pour leur confier la mise en œuvre des mesures compensatoires liées à la destruction de zones humides et d'habitats d'espèces protégées ;
- conventionné avec Alliance Forêt Bois et 13 propriétaires forestiers pour l'installation de boisements compensateurs, dans le cadre de la demande d'autorisation de défrichement ;
- missionné le cabinet ARTELIA afin de réaliser une étude d'impact hydraulique du projet de la ZAC « Pas du Soc 2 » par rapport au risque « inondation ».



Source : ENVOLIS – juin 2021

En complément, validation par le SDIS des mesures proposées pour la défense incendie.

Sur la base des éléments fournis, poursuite de l'instruction de la demande d'autorisation environnementale par les services de l'Etat en 2022.

### Aménagement durable du futur parc d'activités économiques

Des relations de travail ont été instaurées avec « Invest in Bordeaux », agence de développement économique durable et responsable de Bordeaux et de la Gironde.

Avec leur appui, des visites techniques de ZAE « durables exemplaires » ont été réalisées, en partenariat avec les chargés de mission du SMERSCoT et du PNR Médoc (« Paysage »), en vue d'organiser une visite de ZAE « exemplaires » à l'attention des élus de la CdC.

#### ➤ Création d'une zone artisanale communautaire à Brach

##### Finalisation des études environnementales

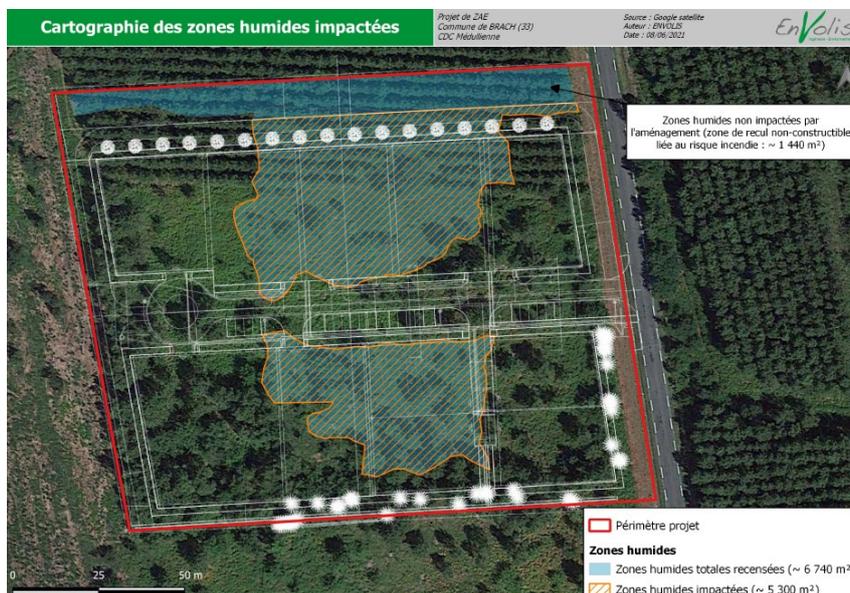
Dans le cadre de l'étude d'impact demandée par les services de l'Etat, la CdC a notamment :

- missionné le cabinet ENVOLIS pour réaliser le suivi piézométrique sur le site du projet (décembre 2020 à mai 2021) => résultats de l'étude hydrogéomorphologique rendus en juin 2021 ;
- conventionné avec la commune de Sainte Hélène pour la mise à disposition à la CdC d'une parcelle communale (2,47 ha), permettant ainsi à la CdC de compenser les surfaces de zones humides impactées par l'aménagement de la ZA ;
- conventionné avec le SIAEBVELG pour lui confier la mise en œuvre des mesures compensatoires liées à la destruction de zones humides et d'habitats d'espèces protégées ;
- conventionné avec Alliance Forêt Bois et 4 propriétaires forestiers pour l'installation de boisements compensateurs, dans le cadre de la demande d'autorisation de défrichement.

En complément, validation par le SDIS des mesures proposées pour la défense incendie.

L'ensemble des dossiers (étude d'impact, dossier « Loi sur l'eau », demande d'autorisation de défrichement, demande de dérogation pour la destruction d'habitats d'espèces protégées) a été déposé auprès des services de l'Etat en octobre 2021.

Sur la base des éléments fournis, poursuite de l'instruction par les services de l'Etat en 2022.



### Préparation du dossier de permis d'aménager

## 2/ Gestion et entretien des zones d'activités économiques communautaires

Depuis le transfert de compétences (1<sup>er</sup> janvier 2017), la CdC Médullienne est responsable de la gestion et de l'entretien des deux zones d'activités économiques communautaires :

- ZAE « Pas du Soc 1 » à Avensan
- ZAE « La Gare » au Porge.

A ce titre, outre l'entretien des espaces verts, des travaux d'entretien et d'amélioration de la circulation et du stationnement (voirie, espaces verts) ont été réalisés sur ces deux zones en 2021.



Remise en état du carrefour d'entrée – ZAE « Pas du Soc 1 »



Installation et remise en état de la signalétique horizontale et verticale – ZAE « La Gare »

⇒ Etude d'aménagements sécuritaires sur la ZAE « La Gare » prévue en 2022.

### 3/ Etude stratégique de redynamisation et de programmation commerciale

#### Contexte :

D'une part, la CdC Médullienne s'est engagée en 2021 dans la préparation d'une candidature à une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) dont l'objectif est de lutter contre la dévitalisation des centres-bourgs par une requalification d'ensemble (rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, tissu urbain) pour créer un cadre de vie attractif, propice au développement à long terme du territoire. **L'ORT est un outil juridique, créateur de droits visant notamment à renforcer l'activité commerciale en centres-bourgs.**

D'autre part, la crise sanitaire liée à la Covid-19 a fortement impacté les commerces de proximité, impact qu'il s'agit d'évaluer dans les pistes d'actions d'accompagnement.

Enfin, 4 communes de la CdC Médullienne (Sainte Hélène, Listrac-Médoc, Castelnau-de-Médoc et Le Porge) ont décidé de lancer des études d'aménagement de bourg comprenant, entre autres, un volet commercial, notamment pour 3 d'entre elles, en partenariat avec le Département de la Gironde dans le cadre de Conventions d'aménagement de bourg.

Dans ce contexte, et au regard de la dimension stratégique et déterminante de la présence des commerces de proximité, les élus de la CdC Médullienne ont souhaité disposer d'éléments permettant de :

- Consolider le niveau de connaissance sur la problématique du commerce local et de modes de consommation actuels, au regard notamment de la crise sanitaire ;
- Identifier les centres-villes et le parcours marchands pour permettre de définir les périmètres des secteurs d'intervention commerciale sur les polarités dans le cadre de l'ORT ;
- Penser la redynamisation commerciale de façon globale en améliorant la commercialité des polarités de la CdC par le biais de préconisations ;
- Identifier les leviers du développement commercial de proximité et les mobiliser au travers d'actions définies dans un plan à moyen et long terme.

La CdC Médullienne a confié en 2021 à la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde (CCIBG) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale de Nouvelle-Aquitaine (CMARNA 33) la réalisation d'une **étude**

## Rapport d'activités 2021

stratégique de redynamisation commerciale, avec un volet « programmation commerciale » à l'échelle de la CdC Médullienne et des centres-bourgs des 10 Communes du territoire, avec un zoom sur les 4 polarités signataires de l'ORT (Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Istrac-Médoc et Sainte Hélène). Cette étude qui s'inscrit dans les Orientations Départementales d'Aménagement Commercial (ODAC 33) bénéficie à ce titre du soutien financier du Département.

Cette étude comprend 4 phases :

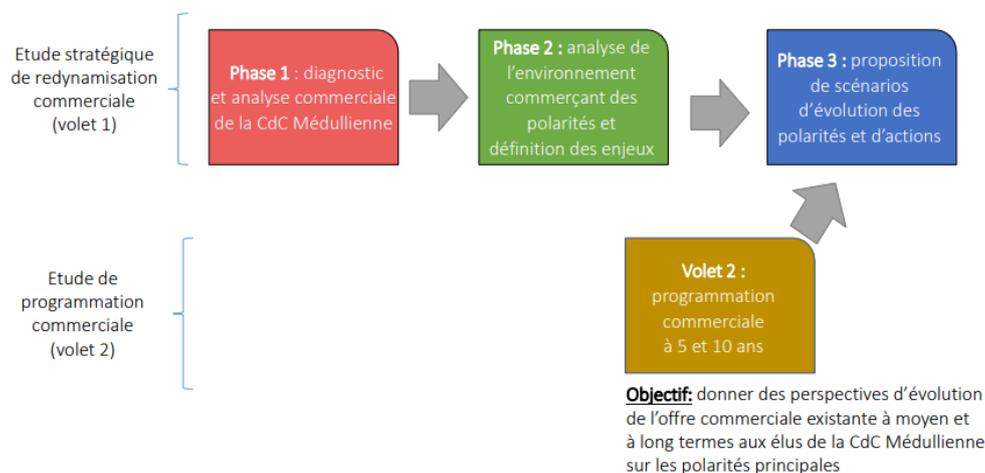


Figure 1 : Schéma résumant les différentes phases de l'étude de redynamisation des Centres-bourgs.

Phases 1 et 2 réalisées de mai à novembre 2021 :

- Réalisation du diagnostic comprenant l'analyse commerciale de la CdC Médullienne dans sa globalité et de la fonctionnalité commerciale des 10 communes, une enquête de terrain auprès des artisans et commerçants du territoire pendant les mois de juin et juillet (43 professionnels répondants), la définition des grands enjeux en matière de développement commercial sur les 10 communes et plus particulièrement sur les 4 polarités « ORT ».
- Définition et validation des périmètres commerciaux « ORT » sur les 4 communes signataires.

L'ensemble de ces travaux (phase 1 et 2) a été restitué aux élus lors du Comité de pilotage du 12/10/2021.

A cette occasion, il a été proposé que le volet 2 « programmation commerciale » soit étendu aux 10 centres-bourgs de la CdC Médullienne.

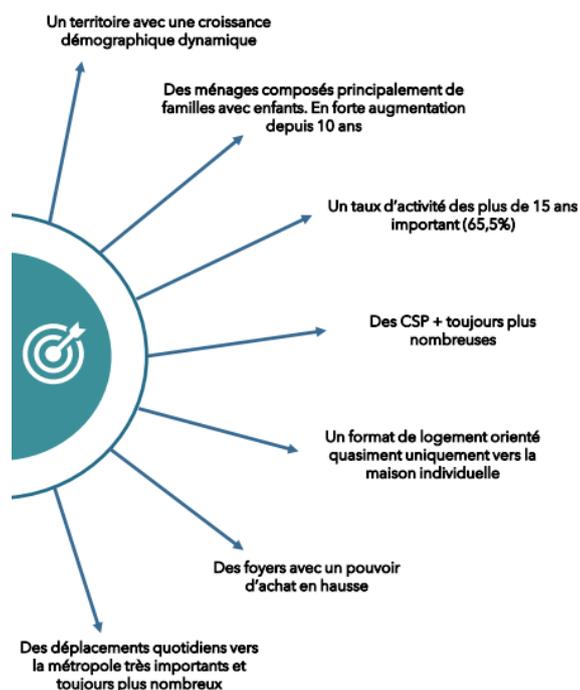


Figure 2 : Résultats de la phase 1 et 2.

**Phase 3** : Elaboration de scénarios d'évolution sur chacune des polarités en y intégrant un volet programmation commerciale à 5 et 10 ans sur l'ensemble des communes.

⇒ Finalisation de l'étude (phases 3 et 4) prévue en 2022.

#### 4/ Accompagnement des porteurs de projets et des acteurs économiques

##### **Elaboration et suivi du dispositif de soutien aux entreprises dans le contexte de crise sanitaire**

Afin d'aider les entreprises les plus fragilisées et les moins armées pour faire face à la crise « Covid-19 », la CdC Médullienne a mis en place, en juin 2020, avec ses partenaires, Etat, Région, Département, Chambres consulaires, Club des entrepreneurs du Médoc, un fonds de soutien exceptionnel aux entreprises, complémentaire au Fonds de solidarité national et aux mesures d'accompagnement de l'Etat et de la Région Nouvelle-Aquitaine, ciblé sur les très petites entreprises.

Ce dispositif d'aides s'est composé de deux volets :

- une aide à la trésorerie visant à compenser la perte de chiffres d'affaires,
- et un abondement au fonds de prêts de solidarité et de proximité pour les commerçants, artisans et associations, régional.

Dans le contexte de reconfinement instauré le 29 octobre 2020, la CdC Médullienne a décidé :

- de reconduire ce fonds d'aides à la trésorerie, en complétant l'aide liée à la perte de chiffres d'affaires par une prime forfaitaire de 150 € par emploi salarié
- et d'élargir ce fonds aux associations employant des salariés, qui ont leur siège social et qui interviennent sur le territoire de la CdC Médullienne, en leur octroyant une prime forfaitaire de 150 € par emploi salarié.

Afin de mettre en place ce fonds, la CdC Médullienne a :

- révisé la définition de l'intérêt communautaire de la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » ;
- signé une 1<sup>ère</sup> convention avec la Région dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) ;
- signé une convention avec la CCI Bordeaux Gironde pour la gestion du fonds d'aides aux entreprises ;
- signé une convention avec l'association « Nouvelle-Aquitaine Initiative » chargée de gérer le fonds de prêts de solidarité et de proximité pour les commerçants, artisans et associations, régional.

A l'issue des trois périodes d'ouverture de ce fonds (15 juin-17 juillet, 7-30 septembre, 16 décembre 2020-31 janvier 2021), un bilan a été arrêté. Il ressort de ce bilan que :

- 232 entreprises ont déposé une demande d'aide et 184 ont pu effectivement en bénéficier ;
- sur une enveloppe initiale prévisionnelle de 300 000 €, consacrée à ce fonds, 159 912 € d'aides ont été accordés. Le montant moyen de l'aide par entreprise est de 869 €.

Afin d'améliorer l'accompagnement aux entreprises, les élus ont décidé de réaliser une évaluation de ce dispositif d'aides (évaluation quantitative et qualitative) par le biais notamment d'entretiens avec les partenaires et d'une enquête par questionnaire auprès des bénéficiaires de l'aide. 60 % des entreprises aidées ont répondu à ce questionnaire.

3 pistes d'améliorations sont apparues :

<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Travail partenarial :</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ Travailler avec les comptables sur le volet de la communication et la mise en œuvre des dossiers</li><li>▪ Tisser un lien de proximité entre les entreprises et les collectivités à travers une animation économique avec une ingénierie dédiée.</li><li>▪ Associer les chambres consulaires lors d'animations économiques afin d'aider les entreprises à mieux les identifier comme interlocuteur.</li></ul></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Communication :</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ La méthode de communication la plus efficace et à privilégier est d'aller à la rencontre des entreprises.</li><li>▪ Les moyens de communications indirects (site, Facebook) ont moins fonctionné.</li><li>▪ Des vecteurs de communication vis-à-vis des entreprises sont à mettre en place afin d'entretenir une relation régulière avec celles-ci (exemple : newsletter).</li></ul></li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Type d'aide :</b><ul style="list-style-type: none"><li>▪ Une aide directe est plus attractive pour les entreprises.</li></ul></li></ul>	

### Accueil, information des porteurs de projet et acteurs économiques

46 porteurs de projet économique ont contacté la CdC Médullienne en 2021, à la recherche d'un terrain ou d'un local pour s'implanter, dont 40 nouveaux contacts. Les demandes concernent principalement des implantations en ZAE (et en particulier sur les futures ZAE « Pas du Soc 2 » et ZA à Brach), mais également en cœur de ville (commerces), notamment à Avensan, Castelnau-de-Médoc, Le Porge, Listrac-Médoc et Sainte Hélène.

5 contacts ont donné lieu à un rendez-vous, en présence ou non d'un élu.

Plusieurs projets se poursuivent en 2022 et 2 entreprises se sont installées sur le territoire en 2021.

### 5/ Animation du partenariat économique avec les acteurs locaux

Afin de développer le réseau avec les acteurs économiques locaux, la CdC Médullienne a organisé et participé à plusieurs instances :

#### Partenariat avec le PNR Médoc, les Communautés de communes du Médoc, le SMERSCoT, Bordeaux Métropole

Projets suivis en 2021 :

- participation au salon SESAM à Arzac, organisé par le Club des entreprises du Médoc – tenue d'un stand en lien avec les chargés de mission « Développement économique » des CdC du Médoc
- suivi de l'élaboration du SCoT
- participation aux réunions « coopérations territoriales » organisées par Bordeaux Métropole avec les CdC de Gironde.

#### Partenariat avec les acteurs institutionnels

- Participation aux réunions du SPEL (Service Public de l'Emploi Local), animées par le Sous-Préfet.

#### Animation de la commission « Développement économique »

2 réunions de la commission « Développement économique » ont été organisées en 2021 (mars et octobre 2021).

## Partie 2 :



